

# axelle

JANVIER – FÉVRIER 2023 / N°250



**axelle a 25 ans !**

**Pourquoi les femmes  
s'emparent des médias**

**Une révolution féministe  
en lettres d'imprimerie**

# SOMMAIRE



## EN COUVERTURE

J'ai eu le grand plaisir d'illustrer la couverture et le dossier de ce numéro spécial 25<sup>e</sup> anniversaire. Célébration de la sororité et de l'histoire des femmes en lutte, célébration de celles qui, à travers la parole, ont travaillé et le font toujours pour que la mémoire soit dans notre présent, pour montrer ce qu'il faudrait changer pour améliorer les droits des femmes. J'avoue que ça n'a pas été très difficile de réaliser ces illustrations, car le sujet éveille en moi une sincère inspiration. J'espère que vous, chères lectrices, vous en profiterez autant que moi !

CANDELA SIERRA

## 🕒 ACTUALITÉS

- 4 ET PUIS QUOI ENCORE, IRÈNE ?
- 6 TROIS QUESTIONS À... SARAH SCHLITZ
- 7 DEUX MOIS DANS LA VIE DES FEMMES
- 11 DANS L'ŒIL D'AXELLE
- 12 ELLES SONT PARTOUT

## 13 DOSSIER / Pourquoi les femmes s'emparent des médias

Une révolution féministe en lettres d'imprimerie

- 14 LE GRAND ENTRETIEN : POURQUOI UN JOURNALISME FÉMINISTE AUJOURD'HUI ?
- 18 POUR UN JOURNALISME FÉMINISTE
- 21 CE SONT NOS LECTRICES QUI EN PARLENT LE MIEUX !
- 24 ON SE VOIT ? L'AGENDA DU PREMIER TRIMESTRE
- 25 CONSULTATION. POUR VOUS, UN JOURNALISME FÉMINISTE, C'EST...
- 26 DES FEMMES JOURNALISTES D'HIER QUI AUJOURD'HUI NOUS ÉCLAIRENT
- 28 COMMENT S'INFORMER EN FÉMINISTE ?

## ► MAGAZINE

- 40 FÉMINISMES | « Les féminicides reposent sur un système très ancien d'écrasement des femmes »
- 43 PORTFOLIO | « Vieilles Peaux », la liberté des femmes tatouées
- 46 SOCIÉTÉ | Violences sexuelles : peut-on rendre justice autrement ?
- 52 DÉCRYPTAGE | Les maxi-dégâts des « microagressions » racistes
- 56 RENCONTRE | Les « Futur-es » désirables de Lauren Bastide

## ▣ EN PRATIQUE

- 58 MON CORPS, MA SANTÉ | L'ostéoporose : dans nos os, tout n'est pas rose
- 60 NOS DROITS | Droit à l'image, droit des témoins : vrai ou faux ?
- 61 ÇA FOURMILLE

## ☀️ CULTURE

- 62 CINÉMA | Annie Colère
- 63 AGENDA |
- 64 BOUQUINS |
- 65 PODCAST | Créatrices
- 66 FÉMINISTE FICTION | Nouvelle inédite de Virginie Jortay
- 70 JEU-CONCOURS
- 71 UNE CARTE BLANCHE QUI S'AFFICHE | Anne Simon



## 30 Grand format

## Violences de genre à l'UCLouvain

L'université qui disait vouloir se regarder dans le miroir

**axelle**

111, rue de la Poste  
1030 Bruxelles  
Tél : 02/227 13 19  
axelle@skynet.be  
www.axellemag.be  
www.facebook.com/axellemagazine  
www.instagram.com/axellemagazine

**RÉDACTRICE EN CHEF :** Sabine Panet.

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :**  
Stéphanie Dambroise.

**ÉDITRICE RESPONSABLE :**  
Hyacinthe Gigounon.

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :**  
lorsqu'elle est indiquée, la mention « CC » fait référence aux licences « Creative Commons » dont les détails sont disponibles ici : <https://creativecommons.org/choose>

**ILLUSTRATION DE COUVERTURE :**  
© Candela Sierra

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :**

Sarah Benichou, Salwa Boujour, Odile Brée, Louisa Bryone, Diane Delafontaine, Droits Quotidiens Legal Info, Catherine Joie, Virginie Jortay, Irène Kaufert, Sandra Laurent, Véronique Laurent, Manon Legrand, Charline Marbaix, Sabine Panet, Julia Reynaud, Corinne Ricuort, July Robert, Candela Sierra, Anne Simon, Morgane Somville, Adeline Thollot, Kpénahi Traoré, Coralie Vankerhoven, Maïté Warland, Camille Wernaers.

**ILLUSTRATION PAGE 71 :**  
© Anne Simon



axelle magazine est édité par Vie Féminine, Mouvement féministe d'action inter-culturelle et sociale.  
[www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)

Il est réalisé par une rédaction spécifique au sein du mouvement, ainsi que par des journalistes indépendant-es.

Notre magazine fait exister les femmes dans la grammaire et dans le vocabulaire. Plus d'infos sur nos pratiques linguistiques : [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be)

# Depuis 25 ans, pour *axelle*, le féminisme est un journalisme

**E**t inversement : le journalisme est un féminisme. Qu'est-ce que c'est que ce détournement de citation (« Le féminisme est un humanisme », à attribuer aussi bien à Simone de Beauvoir qu'à Christiane Taubira) ?

Quand j'écris : « le féminisme est un journalisme », cela signifie que notre façon d'être féministes, dans *axelle*, c'est d'utiliser notre curiosité, notre honnêteté et notre code de déontologie journalistique pour faire émerger les histoires bâillonnées des femmes dont tout le monde se moque, et leur rendre du pouvoir. C'est aussi considérer *axelle* comme un espace de résistance, de luttes, de joie, de rencontres, de « commun » entre femmes qui s'y côtoient, témoins-expertes, journalistes, conseillères, lectrices, soutiens, passeuses...

Quand j'écris : « le journalisme est un féminisme », je veux dire que nous sommes journalistes d'une façon féministe, en tous les cas, nous essayons. Nous l'expérimentons depuis 25 ans, dans *axelle* et dans d'autres médias. Nous voulons, en questionnant et en faisant évoluer nos pratiques professionnelles, contribuer à transformer les rapports inégalitaires dans lesquels les médias placent habituellement les femmes, celles qui sont (si mal) représentées mais aussi les journalistes elles-mêmes. En faisant vivre des solidarités concrètes, parfois visibles dans nos pages, parfois uniquement en coulisses, mais toujours essentielles.

Féminisme journalistique. Journalismes féministe. Peu importe l'ordre des mots. Le plus important, c'est ce qu'on en fait, concrètement. Ce que ça change.

En 25 ans, on a vu des évolutions et certains effets des poussées féministes sur la société – on faisait déjà le bilan pour nos 20 ans. On a aussi affûté notre regard. Ce que nous voyons, ce que vous nous confiez, nous laisse à penser qu'aujourd'hui encore, en 2023, un magazine féministe tel que le nôtre est nécessaire. Sa vitalité, sa justesse, sont liées, fondamentalement, à votre engagement. Merci de continuer à nous lire, à nous critiquer, à nous faire confiance, à nous porter! ●

SABINE PANET



Le premier *axelle*, en janvier 1998 !

#### ABONNEMENT

Pour vous abonner, il suffit de faire la demande par écrit, téléphone ou mail. Référez-vous au talon page 55.

**Abonnement d'un an Belgique:** 29 € pour 6 numéros.

**Étranger:** Europe 59 €, hors Europe 65 € (la différence de prix avec la Belgique est due aux frais postaux).

**Compte:** BE13 7755 9620 2639 de Vie Féminine (BIC: GKCCBEBB).

**Infos:** Adwoa Oppong, 02 227 13 22 ou par mail: [abonnement@axellemag.be](mailto:abonnement@axellemag.be)

Vous pouvez aussi, sur simple demande, recevoir ou faire parvenir à quelqu'un-e un exemplaire d'*axelle* gratuitement, sans engagement. Si vous êtes membre de Vie Féminine, vous recevez automatiquement tous les numéros d'*axelle*.

#### AFFILIATION

En devenant membre de Vie Féminine, vous soutenez un mouvement féministe, vous bénéficiez de tarifs avantageux pour des activités et des publications du mouvement, et vous recevez tous les numéros d'*axelle*.

**Cotisation:** 24 € par an.

**Compte:** BE33 7775 9958 3146 de Vie Féminine (BIC: GKCCBEBB).

#### COURRIER DES LECTRICES:

*axelle*, courrier des lectrices  
111 rue de la Poste – 1030 Bruxelles  
[axelle@skynet.be](mailto:axelle@skynet.be)  
Les courriers anonymes ne sont pas pris en considération.

**PUBLICITÉ:** Publicarto (053 82 60 80)  
Magazine publié sans but lucratif.  
Les annonces publicitaires n'engagent que leurs auteur-es.

#### CONCEPTION GRAPHIQUE:

Cécile Crivellaro, Emmanuel Troestler, Françoise Walthéry.

#### MISE EN PAGES:

Cécile Crivellaro

**IMPRESSION:** Bietlot.



# Et puis quoi encore, IRÈNE ?



En prévision des 25 ans de notre magazine, nous souhaitons mettre en avant, dans notre rendez-vous web « Sur le bout des doigts », une féministe inspirante, certes, mais aussi une personnalité qui entretient un lien fort avec *axelle* depuis de nombreuses années. Sans aucune hésitation, notre choix s'est porté sur Irène Kaufer. Elle a aussitôt accepté notre demande et nous a répondu le 24 octobre... avec plusieurs semaines d'avance.

Mais Irène s'en est allée le 5 novembre... C'est avec fierté et la gorge nouée que nous publions cette interview à l'endroit même de ses indignations. C'est en effet elle qui signait la rubrique d'accueil historique de notre magazine, « Et puis quoi encore ? », dans cet espace stratégique des pages 4 et 5.

Compagne de route d'*axelle*, Irène était militante féministe de longue date, syndicaliste, commentatrice affûtée de notre monde et autrice. Les paroles et les textes (sans oublier les chansons !) qu'elle nous laisse continueront à nourrir nos combats pour une société plus égalitaire. Merci Irène !

LA RÉDACTION

## Qu'est-ce qui t'enthousiasme actuellement ?

« Dans le monde qui nous entoure, il est sans doute difficile de s'enthousiasmer. Pourtant, en regardant bien, sans tomber dans l'optimisme béat, on peut distinguer des frémissements, toutes sortes de formes de résistance. Les mobilisations des jeunes pour le climat. Ou d'autres qui refusent ou lâchent des postes bien payés, mais qui n'ont aucun sens à leurs yeux, ou leur paraissent carrément nocifs. Les gens qui viennent en aide aux migrant-es, les hébergent, les nourrissent, les traitent comme des humain-es et pas comme des chiffres ou des menaces.

Et puis bien sûr, pour la vieille féministe que je suis, la façon dont le mouvement #MeToo continue à ronger la société jusqu'à la racine. Certain-es ont commencé par n'y voir qu'une action d'actrices riches et célèbres, mais depuis on a pu faire le constat de sa diffusion dans d'autres pays, d'autres milieux, culturels, politiques, sportifs... jusque dans le secret des familles. Les langues se délient, mais surtout les oreilles se débouchent, parfois contraintes et forcées. Plus profondément encore, les questions féministes sont davantage prises au sérieux par les médias, y compris traditionnels, même s'il reste encore beaucoup à faire. Les féminismes eux-mêmes semblent en plein renouvellement, avec la montée de l'écoféminisme, les questions autour de l'intersectionnalité... même si cela crée aussi de nouvelles tensions. »

## Quelque chose à pointer du doigt dans ton métier ?

« Je suis à la retraite depuis bientôt huit ans et bien sûr, ma vie professionnelle comme militante a été traversée par mon engagement féministe, notamment par ma longue collaboration avec *axelle*. Mais il y a une lutte dont je garde une grande fierté, en tant que syndicaliste dans une grande entreprise de commerce culturel. Il existait un système qui se voulait "objectif" de critères pour déterminer les salaires et leur évolution, mis en place par une société de consultance privée grassement rémunérée, et approuvé à l'époque autant par les syndicats que par l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. Et ô surprise ! Avec ce système "objectif", les postes les moins bien rémunérés étaient justement ceux occupés très majoritairement par des femmes (les caissières) ou des jeunes d'origine immigrée (les magasiniers). Plutôt que de crier au sexisme et au racisme, nous avons réussi à mettre en place un système qui permettait la même évolution salariale pour l'ensemble du personnel (hors cadres qui ont des salaires individualisés et semblent s'en satisfaire). Le système a été démolé par une nouvelle direction, mais ce fut vraiment pour moi un combat exemplaire. »

## Un moment d'indignation : envers qui, envers quoi ?

« Tous les matins ou presque sur Facebook, je m'amuse à lancer des piques, plus ou moins acérées, après avoir écouté les infos, les analyses et les interviews sur la RTBF. Il y en a qui pensent que ma vie "doit être triste" de râler comme ça de grand matin, mais moi, ça me met en forme pour le petit-déjeuner. Il y a bien sûr de quoi s'indigner de l'état du monde, des inégalités croissantes, de l'arrogance des dominant-es qui se croient tout permis, des grandes opérations de "charité" qui servent surtout à déresponsabiliser les pouvoirs publics...

Mais mon domaine à moi, c'est le langage, la façon dont tous ces sujets sont présentés, le tapis rouge déroulé aux un-es et la patinoire piégée qu'on glisse à d'autres, les questions qui ne sont pas posées, les termes employés. Parce que je crois que la langue façonne nos façons de penser, et de là nos comportements. Par exemple, parler de "charges" plutôt que de cotisations sociales suggère immédiatement qu'il est essentiel de les baisser. Mettre en avant le "mérite" sans jamais remettre en question l'héritage (matériel comme culturel) individualise et culpabilise les pauvres, les exclu-es. Ou dire d'une femme qu'elle "s'est fait violer" suggère qu'elle a plus ou moins participé à son viol. Tout cela peut être voulu ou inconscient, mais je traque ces petits détails qui finissent par (dé)former les esprits. »

### Avec qui, avec quoi te sens-tu en lien ?

« C'est une question qui prend pour moi un sens particulier en ce moment, au-delà de mes engagements qui sont aussi des liens. Entre les ravages de la Shoah qui a exterminé une grande partie de ma famille, les désaccords politiques profonds avec une autre partie, mes engagements, mais aussi mes relations amoureuses avec des femmes, il se fait que mes "liens familiaux" sont très distendus. Ma "famille" à moi est une famille construite, sans liens de "sang" (une expression que je trouve d'ailleurs affreuse, qui justifie beaucoup de sang versé, celui des "autres"). C'est d'ailleurs assez fréquent chez les LGBT+, encore trop souvent rejeté-es par leur famille biologique. La revue *La Déferlante* a publié un dossier passionnant sur le sujet [dans son n° 7, septembre 2022, ndr]. Il se fait que ces derniers mois, rattrapée par la maladie et une dépendance dont je n'avais pas l'habitude, j'ai pu réévaluer ce qu'était cette "famille construite", qui m'entoure, m'aide, prend soin de moi, sans aucune obligation, par choix, par affection, pour tout ce qui nous rapproche et aussi, j'espère, par ce que je peux encore apporter à chacun-e. Ce qui ne fait que renforcer ma préférence pour les "liens choisis" plutôt que des liens biologiques qui semblent si "naturels". »

### Qu'est-ce qui titille ta curiosité ?

« Tout ! Pêle-mêle et dans le désordre : des livres que j'accumule, des luttes que j'essaie de suivre, même si c'est à distance, la vie parfois pleine de surprises et de cahots de mes ami-es, la fin des séries où j'en suis encore à la saison 1, les championnats de foot (hommes et femmes), les questions autour de la non-binarité ou celles du handicap, l'actualité politique, belge comme internationale...

Je pense que la vie s'arrête quand on n'a plus de curiosité. Et c'est ce que je trouve de plus insupportable dans la mort. Je veux bien ne plus être là, ne plus participer, si je pouvais seulement, comme une petite souris, continuer à observer le monde, suivre la vie de mes proches et quelquefois même leur tendre la main... Ne pas connaître la suite de l'histoire me paraît horriblement frustrant. » ●



© Florence Gérard

### SON PREMIER ARTICLE : « UNE MAILLE À L'ENVERS »

Grâce à une amie (on pense fort à elle) qui lui avait parlé de notre magazine, Irène a commencé à écrire pour *axelle* dans le numéro 61, en 2003. On venait d'avoir 5 ans. Sa rubrique s'appelait « Une maille à l'envers » : « *un regard féministe, mais qui louche un peu, légèrement décalé, sur l'actualité* ». Premier sujet : le regard dominant posé sur les revendications d'égalité des femmes musulmanes portant le foulard. Elle conclut : « *Et voilà que soudain, pour achever de brouiller les cartes, des jeunes femmes parfaitement intégrées, instruites, se mettent à revendiquer elles-mêmes le port du voile... et l'égalité dans un même mouvement. Justement pour pouvoir sortir, échapper au contrôle des hommes, tout en se sentant à l'aise dans leur "identité". Ces jeunes filles veulent étudier, travailler; la question touchera de plus en plus les entreprises. Que faire ? Interdire ? Les exclure du travail au nom de l'émancipation des femmes ? À ce sujet d'ailleurs, on peut remarquer que pas mal de femmes travaillent déjà voilées. Ce sont les femmes de ménage dans les entreprises. Pourquoi cela ne semble-t-il gêner personne ? Parce qu'elles ne sont pas en contact avec la clientèle, invisibles en quelque sorte ? Ou alors parce que, dans notre inconscient, entre leurs balais et leurs torchons, elles seraient simplement "à leur place" ? »*

### POUR NOS 20 ANS, EN 2018, ELLE NOUS DISAIT...

« *Je peux vous dire que ce qui m'a poussée à écrire pour axelle, c'est simple : c'est le seul magazine féministe en Belgique francophone, et de plus un magazine de qualité. Je collabore aussi à d'autres publications, mais axelle reste ma favorite... De ce que je garde comme souvenir marquant sans devoir fouiller les archives, c'est une rencontre avec les femmes portant le foulard, pour le n° 181.* »

### ENTENDRE SA VOIX

Irène était la fille de survivant-es de la Shoah. De cette tragédie intime et collective, des silences de ses parents, de l'ombre d'une demi-sœur assassinée en 1942, est né son roman *Dibbouks*, sorti en avril 2021 aux éditions de l'Antilope. Un texte qui met les maux en mots, grâce au pouvoir proprement magique de la fiction et au bouclier de l'humour et de l'autodérision. Écoutez-la lire des extraits de son livre et nous raconter son processus de création dans le premier épisode de notre série de podcasts *Créatrices*, « Les Dibbouks d'Irène Kauffer ». Disponible sur notre site et sur les plateformes de podcasts.

**SARAH SCHLITZ**

## « LA SOCIÉTÉ CIVILE A PERMIS DE POLITISER LA QUESTION DES FÉMINICIDES »

Fin octobre 2022, le gouvernement fédéral, sous l'égide de la secrétaire d'État à l'Égalité des genres Sarah Schlitz (Ecolo), a adopté un projet de loi-cadre<sup>1</sup> visant à doter la Belgique d'un ensemble d'instruments pour protéger les victimes de féminicide et mesurer ces crimes. La future législation définit, officiellement et largement, la notion de féminicide (voir p. 40). Alors que le projet de loi poursuit maintenant son parcours législatif, axelle a souhaité en parler avec Sarah Schlitz.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAMILLE WERNAERS



D.R.

### Pourquoi était-il important de créer une loi à ce sujet ?

« Pour moi, il est central de rappeler que c'est la société civile qui a permis de politiser la question des féminicides et de la mettre à l'agenda politique. Il était important de prendre le relais. C'était une demande qui nous était directement adressée. Avec cette loi, nous nous dotons d'une série d'outils qui vont notamment permettre de comptabiliser les féminicides. Cela signifie que ce ne seront plus les associations féministes qui devront le faire, à partir des articles de presse.

Pour pouvoir les comptabiliser officiellement, il nous a fallu travailler sur une définition. Qu'est-ce qu'un féminicide ? Nous avons finalement repris quatre types différents de féminicides, sur base des définitions de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes: le féminicide intime (par exemple d'une (ex-) compagne), non intime (par exemple d'une femme dans un réseau de prostitution), indirect (à la suite d'un avortement forcé ou d'une mutilation génitale féminine) et l'homicide fondé sur le genre (dans le cas d'une personne transgenre par exemple). La législation définit également les différentes formes de violences qui peuvent précéder ce type de crime, comme la violence

sexuelle, la violence psychologique et le contrôle coercitif [*oppression permanente, terreur, ndlr*]. Le niveau fédéral devait s'emparer pour permettre à des mesures de protection des victimes de s'appliquer sur tout le territoire, et pas uniquement en fonction d'un arrondissement judiciaire, dont on sait que certains fonctionnent mieux que d'autres sur ces questions, ce qui crée une inégalité. »

### Donc le féminicide n'entrera pas dans le Code pénal, comme c'est le cas en Espagne ou en Italie, par exemple ?

« Nous n'avons pas choisi cette option, mais nous nous sommes assurés que les violences sur base du genre soient mieux prises en compte dans la nouvelle mouture du Code pénal. Par exemple la question du harcèlement, ou encore les coups qui peuvent entraîner la perte du fœtus chez les femmes enceintes – la grossesse est un moment où les violences conjugales augmentent. La violence sur base du genre sera reconnue comme une circonstance aggravante dans tous les faits préjudiciables. Nous avons également obtenu dans la future loi que les magistrat-es et les policiers/ères soient mieux formé-es à propos des violences sur base du genre. Ces

professionnel-les comprendront le concept de cycle des violences et auront plus d'empathie pour les victimes. Si les bons mots sont utilisés dès le début de l'enquête lors d'une plainte, dans le PV d'audition, cela va impacter tout le reste de la procédure judiciaire. Certain-es juges d'instruction ne comprennent pas pourquoi les victimes restent vivre avec leur bourreau. Il faut expliquer les violences économiques et la dépendance qui est créée pour que les femmes violentées ne partent pas. »

### Qu'en est-il de la prévention, avant que les violences ne se produisent ?

« Au niveau fédéral, il n'existe pas beaucoup de leviers concernant la prévention. Il est évident qu'il faut aussi un changement de mentalité. À mon niveau, j'ai débloqué des moyens supplémentaires pour les associations de terrain, qui ont beaucoup d'impact grâce à leurs actions percutantes et qui sont en lien direct avec leur public. J'ai veillé à les consulter, ainsi que différentes expertes, dans l'élaboration de cette loi et je vais continuer à le faire. Ces retours venant du terrain sont nécessaires. » ●

1. Une loi-cadre, au contenu très général, définit les grands principes ou orientations d'une réforme ou d'une politique.

## DISSOLUTION DE LA POLICE DES MŒURS, ET APRÈS ?

**IRAN.** Le 13 septembre 2022, Mahsa Amini, une jeune femme de 22 ans, est arrêtée par la police des mœurs à Téhéran pour infraction au code vestimentaire strict imposé aux femmes. Elle meurt le 16 septembre, après trois jours de coma. Face à cette mort suspecte, les femmes se mettent à exprimer publiquement leur colère. Des manifestations massives s'organisent dans le pays et sont relayées par les médias à l'international car les jeunes utilisent les réseaux sociaux, surtout Twitter et Instagram, pour contourner la censure imposée par le gouvernement iranien. Scandant le slogan « Femme, vie, liberté » (inspiré du slogan féministe kurde « Jin, Jiyan, Azadî »), elles retirent leur hijab en pleine rue, à l'université, dans les écoles, ce qui est complètement interdit en Iran. Certaines d'entre elles se coupent les cheveux en public, un geste de protestation qui sera ensuite repris par d'autres femmes dans le monde entier en solidarité.

Les hommes les ont rejointes et les revendications ont évolué : les manifestant-es protestent contre les violences faites aux Kurdes dans le Kurdistan iranien, d'où Mahsa Amini était originaire, contre la situation économique du pays mais surtout contre le pouvoir théologique instauré en 1979. La révolution semble en route et le pouvoir ne s'y trompe pas : les manifestations sont réprimées dans le sang. Selon les ONG, le bilan est à plus de 400 mort-es début décembre, au moment d'écrire ces lignes. Amnesty International alerte également sur des condamnations à mort de manifestant-es après des « simulacres de procès ».

Près de trois mois après la mort de Mahsa Amini, le 4 décembre 2022, la police des mœurs chargée de faire respecter la stricte réglementation islamique en Iran, a été dissoute par le procureur général du pays. Elle était critiquée depuis des années pour le contrôle qu'elle exerçait sur les femmes. « C'est une manière aussi pour le pouvoir d'apaiser les esprits, analyse Siavosh Ghazi, le correspondant de la RTBF en Iran. Dans le même temps, le pouvoir a annoncé l'exécution de quatre personnes [...]. Sans compter que les arrestations de journalistes et de personnalités du secteur culturel continuent. Le pouvoir souffle le chaud et le froid. » Les manifestations se poursuivent dans le pays et le magazine américain *Time* a élu, le 7 décembre, les femmes iraniennes héroïnes de l'année 2022. ●



CC Garry Knight

### 3 NOVEMBRE

#### LE GONCOURT À BRIGITTE GIRAUD

**FRANCE.** Brigitte Giraud a remporté le Prix Goncourt avec son roman *Vivre vite* (Flammarion 2022). Elle est la 13<sup>e</sup> femme à obtenir

ce prestigieux prix depuis 1903. La précédente avait été Leïla Slimani, en 2016, pour *Chanson douce*, paru chez Gallimard. ●



CC Librairie Mollat

### 3 NOVEMBRE

#### FEMME À TERESA RODRIGUEZ

**BELGIQUE.** Le personnel soignant de trois hôpitaux bruxellois ainsi que la CGSP Administrations locales et régionales ont rendu femme à Teresa Rodriguez, infirmière espagnole de 23 ans tuée par son ex-compagnon fin octobre. Elle était la 19<sup>e</sup> victime de féminicide en Belgique en 2022 (lire à ce sujet le dossier spécial sur notre site). ●



D.R.

### 7 NOVEMBRE

#### LE PRIX FEMINA À CLAUDIE HUNZINGER

**FRANCE.** L'artiste et romancière Claudie Hunzinger, 82 ans, a remporté le prix Femina du roman français avec *Un chien à ma table* (éditions Grasset). Le Femina du roman étranger est allé à la Britannique Rachel Cusk pour *La Dépendance* (Gallimard). Le Femina de l'essai a été attribué à l'historienne Annette Wieviorka pour *Tombeaux. Autobiographie de ma famille* (Seuil). ●

### 13 NOVEMBRE

#### DÉCÈS DE LA DOYENNE MARCELLE LÉVAZ

**BELGIQUE.** Née le 18 mars 1911 à Braives, en province de Liège, Marcelle Lévez a longtemps exercé le métier de modiste. D'abord doyenne des Wallon-nes, puis doyenne des Belges, elle est devenue ensuite doyenne du Benelux. Elle est décédée à l'âge de 111 ans. ●

LE CHIFFRE DU MOIS

Plus de **5** par heure

**MONDE.** C'est le nombre de femmes tuées par un membre de leur famille en 2021, selon un nouveau rapport de l'ONU Femmes et de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime. Cela signifie plus de 120 féminicides intimes par jour dans le monde. En conséquence, le rapport met en exergue que le domicile n'est pas un endroit sûr pour les femmes et les filles. ●

## 6 MAMANS SUR 10 TROUVENT LA PÉRIODE APRÈS L'ACCOUCHEMENT DIFFICILE



CC Aditya Romansa / Unsplash

**BELGIQUE.** Solitude, culpabilité, convalescence et surtout manque d'informations sur la période du post-partum... 62 % des mères ont trouvé les premières semaines après l'accouchement difficiles. C'est ce qu'il ressort du dernier *Baromètre des parents* de la Ligue des familles, réalisé avec l'institut de sondage Ipsos (RTBF, 26 novembre). ●

LA CITATION DU MOIS

« Plus que des mots, il faut des actions. Je suis en colère contre le monde qui est tellement silencieux alors que les femmes afghanes se battent, chaque jour, pour faire entendre leur voix. »

La cycliste professionnelle **Masomah Ali Zada**, dans une interview pour le site *Les Terriennes* (28 novembre). Lors de la prise de pouvoir des talibans, en août 2021, l'Union cycliste internationale a exfiltré d'urgence toute l'équipe nationale féminine de cyclisme d'Afghanistan. ●

## LA FLAMBÉE DES PRIX PÉNALISE D'AVANTAGE LES FEMMES

**EUROPE.** Les femmes sont davantage susceptibles que les hommes d'avoir du mal à payer leurs factures d'énergie qui ont flambé ces derniers mois, a alerté la Confédération européenne des syndicats (CES) dans un communiqué mi-novembre, relayé par Belga. Du fait d'un salaire inférieur en moyenne de 13 % à celui des hommes, les Européennes « sont plus durement frappées par les augmentations du prix de l'énergie », déplore la CES à l'occasion de la Journée européenne de l'égalité salariale. En se basant sur des travaux publiés fin octobre par l'agence européenne Eurofound, les syndicats affirment que « 44 % des mères célibataires et 31 % des femmes célibataires anticipent des difficultés à payer leurs factures d'énergie dans les trois prochains mois ». ●

16 NOVEMBRE

### SOUTIEN PUBLIC À L'AVORTEMENT JUSQU'À 12 SEMAINES

**POLOGNE.** Le soutien de l'opinion publique polonaise à l'autorisation de l'avortement jusqu'à la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse a atteint 70 %, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré par l'institut de sondage Ipsos. Pour l'instant, l'avortement est presque complètement interdit dans le pays. ●



CC Silar

16 NOVEMBRE

### TROP PEU DE FEMMES À LA COP27

**MONDE.** La BBC a révélé que les femmes représentaient moins de 34 % des équipes négociatrices des pays lors du sommet pour le climat organisé en Égypte. Et ce, malgré les preuves que les femmes subissent plus fortement les conséquences du changement climatique. ●

22 NOVEMBRE

### NASRIN SOTOUDEH À L'HONNEUR

**FRANCE/IRAN.** L'avocate iranienne et défenseuse des droits humains (voir *axelle* n° 211) a reçu à distance le Grand Prix Robert-Badinter lors de la cérémonie de clôture du 8<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort. Temporairement éloignée de la détention en Iran pour des raisons médicales consécutives à sa grève de la faim, elle est toujours menacée de retourner en prison (en mars 2019, elle avait été condamnée à 38 ans de prison et 148 coups de fouet). ●

27 NOVEMBRE

### MANIFESTATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**BELGIQUE.** Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, plusieurs associations, fédérées sous la Plateforme Mirabal Belgium, ont organisé une manifestation nationale pour lutter contre les violences faites aux femmes. L'objectif était de rappeler aux pouvoirs publics de mieux protéger les femmes dans la société. Plusieurs centaines de personnes ont défilé dans les rues de Bruxelles. ●



# PLUS DE 120 FEMMES DÉNONCENT DES COMPORTEMENTS DÉVIANTS EN POLITIQUE

**BELGIQUE.** L'échevine schaarbeekoise Sihame Haddioui (Ecolo) a porté plainte l'an dernier contre son collègue échevin Michel De Herde (DéFI) pour attouchements. Une deuxième plainte a été déposée à son sujet et il a été inculpé le 16 novembre d'atteinte à l'intégrité sexuelle de majeure (au singulier) et d'atteinte à l'intégrité sexuelle de majeures (au pluriel) par personne ayant autorité. Cette affaire a incité plusieurs personnalités politiques, parmi lesquelles la vice-Première Petra De Sutter (Groen), la présidente du Sénat Stephanie D'Hose (Open VLD), Zakia Khattabi, Sarah Schlitz, Barbara Trachte ou encore Rajae Maouane (Ecolo pour les dernières), à se mobiliser pour dénoncer ces pratiques dans une carte blanche, publiée le 28 novembre dans le journal *De Standaard*. « Nous appelons le monde politique à prendre ses responsabilités concernant les violences sexistes, sexuelles et psychologiques commises par des mandataires », écrivent-elles. ●

## ASSOCIATIONS FÉMINISTES SOUS SURVEILLANCE MILITAIRE

**MEXIQUE.** Les fuites de documents classifiés de l'armée mexicaine, diffusées par un groupe de pirates informatiques, ont révélé que les mouvements féministes faisaient l'objet d'une haute surveillance militaire. « De quoi confirmer les soupçons de nombreuses militantes : considérées comme une menace, elles ne comptent pas pour autant se laisser intimider », relèvent *Les Terriennes* (5 décembre). ●



CC Maria Fuentes / Unsplash

Mexico, manifestation féministe, 8 mars 2022.

## LES FEMMES MINIMISENT LEURS DOULEURS, ET ELLES EN MEURENT

**FRANCE.** Dans le documentaire *Femmes: les oubliées de la santé*, réalisé par Véronique Préault et diffusé le 4 décembre sur France 5, on apprend que les femmes ont plus tendance à minimiser leurs douleurs et tardent à appeler une aide médicale. Confrontées à des douleurs thoraciques, elles appellent les secours en moyenne 15 minutes plus tard que les hommes. Un retard de diagnostic qui peut être fatal. Alors que les femmes sont moins nombreuses que les hommes parmi les victimes d'accident cardiaque, elles sont plus nombreuses à en mourir. ●



1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

### UNE LOI CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES SUR LES ÉLÈVES

**TOGO.** Une nouvelle loi pour mieux lutter contre les violences sexuelles en milieu scolaire a été adoptée à l'Assemblée nationale. Le texte met en place des mesures de prévention et des sanctions à l'encontre des auteurs de violences sexuelles sur des apprenant-es, de l'école primaire à l'université, et prévoit la création d'un observatoire national pour le suivi des cas. ●

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

### VIOLENCES POLICIÈRES CONTRE LES FEMMES

**COLOMBIE.** Des femmes et des personnes LGBTQIA+, des journalistes et des défenseuses des droits humains ont subi des violences sexuelles et d'autres violences liées au genre infligées par la police nationale et l'unité anti-émeute de la police lors de la grève nationale de 2021, rapporte Amnesty International. Les femmes ont été sciemment prises pour cible car elles ont joué un rôle majeur dans les nombreuses manifestations organisées. ●



CC Humano Salvaje

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

### JURIDICTIONS SPÉCIALISÉES DANS LES VIOLENCES CONJUGALES

**FRANCE.** L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi des Républicains pour lutter contre les violences conjugales, les oppositions ayant retiré à la dernière minute leurs amendements pour permettre le vote avant le couperet de minuit. Adopté par 41 voix pour et 40 contre, le texte du député Aurélien Pradié prévoit la création d'une « juridiction spécialisée ». À noter, la forte opposition, apparentée à de l'obstruction, du ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti. ●

LA BONNE NOUVELLE DU MOIS

## DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES REÇUES AU PARLEMENT BRUXELLOIS

**BELGIQUE.** La Ligue des travailleuses domestiques sans papiers a déposé au Parlement bruxellois ce 25 novembre une demande d'adoption de résolution « pour faire valoir leurs droits » contre les violences qu'elles subissent. Les travailleuses domestiques sont « essentielles parce qu'elles pallient une pénurie structurelle de personnel pour assumer les tâches vitales du soin à domicile », écrivent la CSC Bruxelles et le MOC Bruxelles dans un communiqué commun. Pourtant, elles ne sont pas protégées en cas d'agression ou de violences. Si elles les dénoncent en portant plainte, elles risquent d'être placées en centre fermé et expulsées. Elles avaient tenu un parlement imaginaire lors d'une grève historique le 16 juin dernier (voir axelle n° 248) et reprennent dans leur proposition trois revendications: la protection lors d'un dépôt de plainte contre un patron abuseur sans risquer la détention en centre fermé; un accès au travail légal; un accès aux formations, en particulier dans les métiers en pénurie. Elles ont été reçues par le président du Parlement bruxellois, Rachid Madrane (PS) qui leur a affirmé son soutien (Les Grenades-RTBF, 26 novembre). ●



## DEUX FEMMES PISTÉES PAR LEUR EX PORTENT PLAINTE CONTRE APPLE

**ÉTATS-UNIS.** Développés par Apple, les AirTags sont des petits traceurs GPS qui vous permettent de localiser vos affaires perdues, comme vos clés si vous en avez accroché un à votre porte-clés, par exemple. Des hommes violents détournent cette fonction pour traquer leur (ex-) compagne en cachant un AirTag dans leur voiture, dans leur sac... Le 6 décembre, deux victimes ont intenté une action collective contre Apple devant un tribunal fédéral à San Francisco (CNN). ●

## LES FEMMES ET LES FILLES DAVANTAGE PRÉCARISÉES EN 2023

**MONDE.** Alors que le monde est confronté à une crise du coût de la vie, 85 % de la population mondiale vivra sous l'emprise de mesures d'austérité d'ici 2023, d'après une analyse des projections du FMI publiée le 22 novembre par Oxfam. Une tendance qui pourrait se poursuivre jusqu'en 2025. Selon l'association, ces mesures d'austérité constituent, de manière directe ou indirecte, un acte de violence économique, en particulier envers les femmes: par exemple, la réduction des salaires du secteur public dans lequel les femmes sont majoritaires ou encore le coup de rabot sur les budgets des soins de santé et de la protection sociale, dont dépendent les femmes et leurs familles pour survivre. ●

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

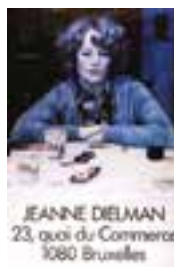
**FEMMES JOURNALISTES, VIOLENCE EN LIGNE**  
**NÉPAL.** Un rapport sur la violence en ligne contre les femmes journalistes au Népal montre que 88,6 % d'entre elles subissent cette violence dans leur vie. Selon une majorité des femmes concernées, elle vient de leurs collègues journalistes masculins. 21,4 % ont déclaré que la violence commencée en ligne s'était étendue aux menaces et aux attaques physiques. ●

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

**CONCILIATION VIE PRIVÉE ET PROFESSIONNELLE**  
**BELGIQUE.** À l'initiative de la ministre des Droits des femmes Bénédicte Linard (Ecolo), le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé 18 projets visant à améliorer la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle via un soutien aux femmes, plus affectées par ce cumul de deux journées de travail. Des études, des formations, des ateliers ou des outils de sensibilisation pourront voir le jour. ●

2 DÉCEMBRE

**LE MEILLEUR FILM DE TOUS LES TEMPS...**  
**INTERNATIONAL.** Le classement international du magazine *Sight & Sound* récompense à la première place le film *Jeanne Dielman, 23 quai du commerce, 1080 Bruxelles*, réalisé par Chantal Akerman, réalisatrice franco-belge féministe et lesbienne. ●



6 DÉCEMBRE

**IL Y A 33 ANS, PREMIER FÉMINICIDE DE MASSE CONTEMPORAIN**  
**CANADA.** Le 6 décembre 1989, Marc Lépine se rend à l'École Polytechnique de Montréal et pénètre dans une salle de cours. Il y tue 14 femmes à cause de sa haine des femmes et des féministes. On ne les oublie pas. ●



© Louisa Couliamak / AFP

# GRÈCE

Des femmes fuient la fumée des gaz lacrymogènes lors d'affrontements en marge d'un rassemblement contre la violence policière, dans le quartier d'Exarchia, dans le centre d'Athènes, le 6 décembre 2022. Ce jour-là, des milliers de protestataires ont manifesté à Athènes, à Thessalonique et dans d'autres villes grecques contre les violences policières, au lendemain de la mort d'un jeune Rom tué d'une balle dans la tête lors d'une poursuite policière. Ces manifestations s'inscrivaient dans le cadre des commémorations annuelles prévues pour marquer la mort d'Alexandros Grigoropoulos, un adolescent de 15 ans abattu par la police en 2008. ●



CC BY-NC-ND / H. H. H.

## MELIKA GHARAGOZLOU

Étudiante iranienne en journalisme, Melika Gharagozlou a été arrêtée après que des agents de sécurité se sont introduits chez elle le 2 octobre 2022 pour l'emmener à la prison de Gharchak. « *Sa famille et ses amis craignent qu'elle ne soit lentement tuée en prison [...]* », a déclaré le Conseil des syndicats d'étudiants de l'université dans un communiqué. Le 19 septembre 2022, Melika Gharagozlou a été condamnée par le tribunal révolutionnaire à quatre ans et quatre mois de prison pour avoir publié une vidéo d'elle-même sans le foulard imposé par l'État. Au moment de son arrestation, elle était en liberté sous caution, dans l'attente du résultat de son appel. Le 16 novembre, elle a été transférée à l'hôpital psychiatrique d'Aminabad, à Téhéran, sans son consentement et sans que sa famille et son avocat en soient informés. Selon l'ONG Iran Human Rights (6 décembre), Melika Gharagozlou a déclaré lors d'une conversation téléphonique avec sa mère le 3 décembre avoir entamé une grève de la faim pour protester contre une tentative violente de l'attacher à un lit et de lui « *injecter une substance inconnue* » dans le corps. Des milliers de femmes sont aujourd'hui emprisonnées en Iran après avoir manifesté ou être sorties sans leur voile (à ce sujet, voir aussi page 7). (C.W.) ●



CC BY-NC-ND / P. Escout

## LILIANE ET ANDRÉE

Liliane et Andrée, 72 ans, deux résidentes d'une maison de retraite française, se sont mariées après plus de 45 ans de relation secrète, rapporte le média local *L'Observateur* (15 novembre). Toutes deux sans famille, elles avaient été placées durant leur enfance dans un foyer. Elles ne se sont plus quittées depuis l'âge de 11 ans, et sont tombées amoureuses lorsqu'elles avaient 25 ans. Elles expliquent n'avoir rien dit « *parce que les gens n'auraient pas compris* ». « *Lorsqu'elles sont arrivées chez nous en 2017, elles ont demandé à être dans la même chambre, mais nous ne savions pas qu'elles étaient amoureuses. Nous l'avons appris lors d'un voyage à la plage* », explique Camille Hetroit, cadre de la maison de retraite. L'été dernier en effet, lors d'une sortie à la mer avec leur établissement, elles ont été informées par le personnel que le mariage homosexuel était légal en France. « *Elles pensaient que les mariages entre des personnes du même sexe n'étaient possibles qu'à la télévision. On leur a dit que c'était possible. Et quelques minutes plus tard, Andrée faisait sa demande à Liliane devant nous* », ajoute à *L'Observateur* Alexandra Simon, leur infirmière référente. Il pourrait s'agir d'une première en France... (C.W.) ●



CC BY-NC-ND / J. S. / Facebook

## LEDA

Leda, Ukrainienne de 33 ans, a raconté son histoire à Radio France (29 novembre). En Ukraine, seul·es l'épouse ou les plus proches parents peuvent reconnaître le corps d'un militaire mort au combat. Or, Leda a un ami homosexuel, Andryi, désormais soldat mobilisé sur le front. Il est en couple avec un homme depuis 15 ans. En Ukraine où le mariage gay n'est pas autorisé, son compagnon n'aurait aucun droit si le soldat mourrait au combat. « *On se connaît depuis qu'on a 8 ans. Il s'est engagé dans l'armée dès le début de la guerre. Fin octobre, il m'appelle et me demande en plaisantant: "Dis, tu n'es toujours pas mariée, toi? Veux-tu m'épouser?"* », se souvient-elle. Elle a accepté de l'épouser à distance pour jouer ce rôle d'intermédiaire, entre l'homme qui partage la vie d'Andryi, et l'État ukrainien, s'il fallait un jour reconnaître son corps, ou décider de son sort. Elle partage son histoire en espérant « *voir les lois progresser* ». Une pétition pour légaliser le mariage homosexuel a d'ailleurs récemment été prise en compte par le président Zelensky. « *Il a répondu que l'on ne pouvait pas modifier la Constitution par temps de guerre, mais il a demandé au Premier ministre de préparer un projet de Pacs* », se réjouit déjà Leda. (C.W.) ●

**Pourquoi les femmes s'emparent des médias**  
**Une révolution féministe**  
**en lettres d'imprimerie**

Pour les 25 ans d'*axelle*, nous avons voulu proposer un dossier qui éclaire ce que nous faisons, la manière dont nous travaillons et le contexte dans lequel nous évoluons.

Parole aux femmes qui font notre magazine :  
journalistes, lectrices, témoins, mais aussi  
inspirations d'hier et d'aujourd'hui.

Dossier éclairage, dossier manifeste, dossier miroir,  
et ouverture vers d'autres médias féministes  
venus contribuer à légitimer l'existence  
des femmes dans les médias.

Enfin, nous avons besoin de votre avis.  
De votre regard sur nos façons de faire, de vos idées.  
Rendez-vous en page 25. Vos contributions nourriront  
un travail réflexif et stratégique que nous comptons  
mener tout au long de l'année 2023.

Ça marche quand on le dit dans sa tête ;  
ça va encore mieux quand on l'écrit  
et le crie haut et fort :  
« Pour un journalisme féministe ! »

# Pourquoi un journalisme féministe aujourd'hui ?

La question de ce dossier peut nous sembler évidente à nous, journalistes et lectrices d'*axelle*. Si vous lisez ces pages, en effet, il est probable que vous cherchiez, chez nous, des informations habituellement manquantes sur les réalités des femmes aujourd'hui, en particulier des femmes touchées par des violences, des discriminations, différentes formes de précarité.

Pourtant, pour nous-mêmes et pour la société, il faut rappeler la nécessité d'une approche féministe dans le journalisme. À l'heure où les rédactions connaissent de nombreuses difficultés – tensions financières, manque de confiance du public, attaques politiques... –, et parce que nous fêtons nos 25 ans, faisons un arrêt sur les enjeux démocratiques que porte un journalisme féministe.

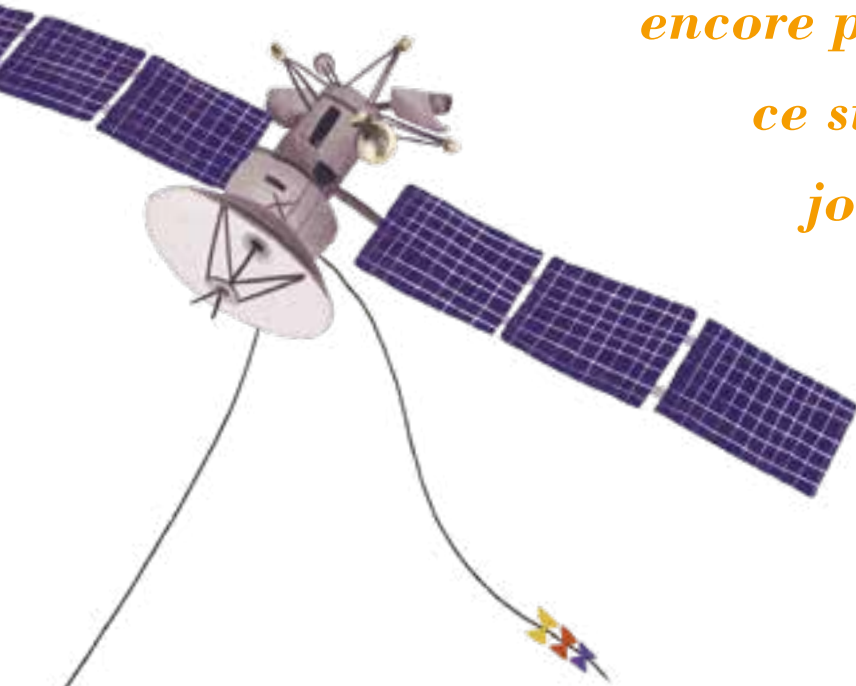
Autour de la table : Salwa Boujour, journaliste, notamment à *axelle*, et cofondatrice de Media and Diversity in Action ; Lise Ménalque, chercheuse et assistante à l'ULB, spécialiste des réalités des femmes journalistes ; et Sabine Panet, journaliste et rédactrice en chef d'*axelle*.

Un entretien à retrouver intégralement en podcast dans notre série « L'heure des éclaireuses » et à compléter avec la lecture, dans ce dossier, de notre article collectif « Pour un journalisme féministe ».

PROPOS RECUEILLIS PAR MAÏTÉ WARLAND. ILLUSTRATION : CANDELA SIERRA.



*« Plus un sujet nous touche,  
plus on s'appuie sur la déontologie  
journalistique pour faire un travail  
encore plus rigoureux. Parce que  
ce sujet mérite un traitement  
journalistique de qualité. »*



*Quelle est la relation entre les femmes et les médias ?*

**Sabine Panet :** « La relation entre les femmes et les médias, c'est pour moi une relation frustrante. Les femmes sont très peu et très mal représentées dans les médias. Cette relation, bien sûr, évolue, elle n'est pas statique. En tous les cas, c'est un sujet crucial à explorer aujourd'hui car il est directement lié à la démocratie, aux identités, au pouvoir. »

**Lise Ménalque :** « Je te rejoins complètement, surtout sur les enjeux de pouvoir. Le constat est assez mitigé, c'est encore compliqué pour les femmes dans les médias belges aujourd'hui. On voit que certaines choses évoluent mais, par rapport à d'autres pays, comme la France par exemple, il y a aussi très peu de femmes journalistes dans les rédactions, les choses évoluent très lentement. Chez nous, les femmes journalistes sont encore souvent dans des emplois précaires, ce qu'on appelle les "pigistes" ou "free-lance".<sup>1</sup> On a constaté qu'il y avait beaucoup de problèmes dans les rédactions en Belgique francophone [plafond de verre, assignation genrée à certaines rubriques et violences organisationnelles, ainsi que Lise Ménalque, Florence Le Cam et Manon Libert l'ont montré dans leur étude<sup>2</sup>, ndlr]. »

*Selon les chiffres de l'Association des journalistes professionnels, en Belgique, les femmes journalistes ne représentent que 33 % des rédactions, alors qu'elles sont majoritaires dans les études<sup>3</sup>. Quelle est la situation pour elles dans les rédactions ?*

**S.P. :** « Les femmes journalistes qui veulent porter des sujets politiques ou économiques sont rarement, ou pas, entendues. À cause du sexisme dans lequel notre société évolue, on va plutôt leur proposer des sujets sur l'enfance, le soin aux autres, la santé... Les rubriques politiques, économiques, juridiques, etc., sont encore des bastions masculins. »

**L.M. :** « La réalité c'est aussi que, quand une journaliste revendique son féminisme, on lui colle une étiquette de "militante" et non plus de journaliste. C'est un phénomène qui rejoint l'idée de "ségrégation horizontale" en sociologie, qu'explique, entre autres, la chercheuse française Béatrice Damian-Gaillard<sup>4</sup> [ce concept décrit la répartition de genre au sein même d'une profession, ndlr]. Cette ségrégation horizontale catégorise les femmes dans les rédactions à certains domaines, comme le disait Sabine. Cela a une influence sur le contenu journalistique, sur la manière de lire ces contenus et sur la société elle-même, sur la manière dont on voit les femmes. »

*Salwa Boujour* : « Il y a aussi une invisibilité et une invisibilisation des femmes issues des minorités. On n'existe pas, mais cette inexistence n'est pas le fruit du hasard. On n'existe pas parce qu'il y a un processus d'invisibilisation. Il y a pourtant des statistiques au niveau national qui montrent que la diversité est grandissante. Mais dans les rédactions, on est aujourd'hui à plus de 90 % de personnes blanches, ce qui ne correspond pas à la réalité de la société. Ce constat vaut aussi bien pour les grandes rédactions du pays que pour les médias indépendants et alternatifs. Il faut donc questionner le processus de sélection des candidat-es, mais aussi les biais conscients ou inconscients qui empêchent de recruter des journalistes différent-es de la norme. »

*Quels sont les arguments donnés par les rédactions pour justifier ce manque de représentation des journalistes issu-es des minorités ?*

*S.B.* : « J'entends souvent les rédacteurs en chef dire qu'ils voudraient engager plus de personnes issues de la diversité... mais qu'il n'y en aurait pas. On entend aussi des phrases comme : "On veut bien des personnes issues de la diversité mais on veut qu'elles soient compétentes"... C'est aussi un argument qu'on entend pour les femmes en général. Cet argument est très interpellant puisqu'il questionne directement la compétence des personnes minorisées. Enfin, on entend des phrases comme "Je veux bien en engager, mais "ils" n'ont pas une bonne orthographe"... Il y a donc plein de biais, qu'ils soient racistes, sexistes ou autres. Par ailleurs, il arrive très souvent que des rédacteurs en chef engagent des personnes racisées pour les faire travailler sur des thématiques qui ont trait au hip-hop, au rap, à certains sujets uniquement, par exemple. Au final, l'information va rester blanche. Mais les journalistes racisé-es et/ou issu-es d'autres minorités ont aussi envie de parler de justice, de société, de politique ou d'économie. »

*On accuse souvent les journalistes féministes d'être « militantes » et d'être ainsi des « sous-journalistes ».*

*On en parle dans notre article collectif (p. 18) ; et cela rejoint aussi l'expérience décrite par Alice Coffin, femme politique française, ancienne journaliste et autrice du Génie lesbien<sup>5</sup>.*

*L.M.* : « Je parle beaucoup de ce livre autour de moi. Les journalistes sont censé-es être impassibles, complètement neutres face à l'information qu'ils et elles recueillent. Sauf que dans les faits, d'un point de vue sociologique, ça n'est pas du tout le cas. Nous sommes tous et toutes des êtres situés, avec nos points de vue. Le fait même de choisir un sujet, de le couvrir plutôt qu'un autre, c'est déjà un engagement, et une manière de prendre position. »

*S.P.* : « Cette question de "neutralité journalistique" est importante et fait des ravages. Je rencontre parfois des étudiantes en journalisme ou des jeunes journalistes qui se remettent profondément en question parce qu'elles ont décidé de travailler sur un sujet en lien avec les violences sexuelles, par exemple. Elles sont alors confrontées à un manque de soutien soit de la part de leur lieu d'études,

**« Tant qu'on ne remettra pas en cause ces pratiques et tant qu'on ne comprendra pas que l'inclusion, la diversité et le pluralisme doivent faire partie de la création journalistique, on fera le jeu de tous les extrémismes. »**

soit de leur rédaction, qui leur fait sentir plus ou moins clairement qu'elles ne seront pas "objectives" et qu'elles feront moins bien leur travail – enfin, si toutefois le sujet qu'elles apportent est considéré... Pourtant, dans notre expérience, c'est l'inverse : plus un sujet nous touche, plus on s'appuie sur la déontologie journalistique pour faire un travail encore plus rigoureux. Parce que ce sujet mérite un traitement journalistique de qualité. »

*S.B.* : « Quand on connaît la mission du journalisme, qui est un socle pour la démocratie, on se questionne ! L'entre-soi ne permet pas de se remettre en cause : personne ne va questionner le prisme par lequel on traite une information ou la façon de travailler. Dans les rédactions, on écrit donc le plus souvent d'un point de vue masculin, européen, hétérosexuel... Tant qu'on ne remettra pas en cause ces pratiques et tant qu'on ne comprendra pas que l'inclusion, la diversité et le pluralisme doivent faire partie de la création journalistique, on fera le jeu de tous les extrémismes. On ne réalise plus notre métier. »

*Que permettent des pratiques de journalisme féministe ?*

*S.P.* : « Notre finalité, c'est redonner du pouvoir aux femmes, pas faire des clics ou des vues. C'est rendre ce pouvoir aux femmes, avoir un impact transformateur, même s'il paraît modeste. Quand une femme revient vers nous en nous disant que notre article a eu un impact sur sa vie, on se dit que c'est pour cela que l'on fait ce métier. Car c'est important de se poser la question de pourquoi on fait du



journalisme. Est-ce qu'on est là pour tendre le micro aux dominants ou pour participer au contre-pouvoir démocratique, dans une perspective d'aller vers plus de justice sociale, plus de démocratie ? Ce sont des questions fondamentales à se poser en tant que média. »

**L.M. :** « Être une journaliste féministe, selon moi, c'est avoir de la réflexivité. C'est donc s'interroger, comme le dit Sabine, sur comment on fait ce métier, pourquoi, comment on interagit avec ses sources, comment on interagit avec son public. Cette réflexivité est inhérente aux études féministes. »

**S.B. :** « Avec Media and Diversity in Action [M&DiA, ndlr]<sup>6</sup>, nous avons publié un rapport de ce que les femmes minorisées vivent ou ont vécu dans les rédactions. Nous avons proposé des réunions en "safe space" [espace sécurisé pour les personnes minorisées, ndlr] et en non-mixité choisie pour les laisser s'exprimer, et ensuite nous avons essayé de les outiller pour qu'elles continuent à travailler dans les médias grâce à des formations gratuites données par des professionnelles. Ce que l'on remarque aussi, c'est que les femmes journalistes que nous avons rencontrées sont isolées et précarisées. Pourtant, elles sont profondément résilientes et créatives. Les rédactions se privent de réels talents. Ce que l'on constate, c'est que les femmes journalistes blanches sont en difficulté, mais ont tout de même accès aux rédactions. Même en minorité, elles y sont. Je pense que le journalisme féministe c'est aussi ça : inclure, faire des ponts pour qu'on se tire toutes vers le haut. Il n'y a que comme cela que l'on pourra réussir. »

### *Comment place-t-on les lectrices, auditrices, spectatrices au centre des pratiques journalistiques féministes ?*

**S.P. :** « On essaie toujours de trouver des manières de consulter les femmes ; pas uniquement les lectrices, mais toutes les femmes, notamment proches du réseau du mouvement d'éducation permanente féministe Vie Féminine qui édite *axelle*. On réagit à leurs sollicitations, ce sont elles parfois qui nous proposent des sujets, on va à leur rencontre... On essaie d'avoir une relation qui nous nourrit les unes les autres. »

**S.B. :** « Souvent, les médias enferment les gens dans les clichés. Par exemple, en Belgique, on sait qu'il y a environ 6 % de personnes de confession musulmane. Dans ces 6 %, il y a encore un plus petit pourcentage de femmes qui portent le foulard. Mais les seules fois où on va voir des femmes musulmanes visibles dans les médias, c'est quand on parlera du foulard... On ne va jamais les interroger comme témoins, expertes... Comme si elles n'étaient pas actives dans la société ! On les essentialise. Donc, dans l'inconscient des gens, les femmes qui portent le foulard en Belgique ne savent rien faire d'autre que porter le foulard... Elles n'ont pas de victoires, de défaites, elles ne travaillent pas, elles ne sont pas engagées, rien ne les concerne. »

**L.M. :** « Oui, la manière dont on montre les femmes dans les médias est importante. Cela permet de détricoter tout un tas de stéréotypes genrés et discriminants. C'est un enjeu démocratique pour les citoyen-nnes de pouvoir se reconnaître dans les médias aujourd'hui. Cela permet la création d'espaces de libertés et d'autres représentations mentales qui sortent de schémas cadrés. »

### *Quelles sont les pistes pour que les journalistes puissent pratiquer un journalisme plus féministe ?*

**L.M. :** « Il y a de chouettes initiatives qui permettent d'avancer, notamment grâce au Fonds pour le journalisme<sup>7</sup>. Je pense par exemple au podcast "Désenchantées" de Marine Guiet et Audrey Vanbrabant, sur l'accueil des victimes de violences sexuelles à la suite de l'explosion de #BalanceTonBar. Elles ont pu bénéficier de temps pour interroger les témoins, avoir des locaux spéciaux pour accueillir les femmes... Je pense aussi à la base de données Expertalia, pour diversifier les sources d'information et d'expertise pour les journalistes. Et si vous êtes étudiant-e, il y a aussi Studentalia qui permet d'avoir une réflexion sur la manière dont on pense notre production journalistique, sur les questions d'égalité et de diversité. »

**S.B. :** « Il y a un effet de mode, pour l'instant. Dans toute la société, on constate que les questions de genre, de diversité et d'inclusion sont populaires. Malheureusement, on voit que ceux qui capitalisent là-dessus et se font de l'argent dessus, ce sont des hommes. Je préfère quand même voir le verre à moitié plein et me dire qu'on se questionne enfin sur ces sujets. Mais il n'y a pas encore suffisamment de choses mises en place. Et puis on constate aussi que les initiatives mises en place sont souvent faites de manière descendante, c'est-à-dire par les groupes dominants vers les groupes minorisés. C'est pourquoi elles sont souvent bancales. J'invite donc les rédacteurs et rédactrices en chef à se questionner et à inviter les personnes concernées à les aider pour réfléchir ensemble. Avec M&DiA, on propose d'ailleurs des formations en ce sens. »

**S.P. :** « Une des pistes que je vois, dont je rêve même, pour permettre de traiter correctement les sujets des droits des femmes, en particulier liés aux violences, ce serait de créer un fonds d'investigation et d'accompagnement pour soutenir les femmes journalistes et les témoins dans la réalisation de ces sujets. Parce que pour les traiter avec une exigence de qualité et de façon féministe, il est fondamental d'avoir des balises, des conseils, des échanges, ce qui est très difficile si on est une femme isolée, free-lance ou dans une rédaction hostile. On va y travailler ! » ●

1. Il nous semble important de préciser que dans la rédaction d'*axelle*, pour la partie « éditoriale », seulement deux personnes sont salariées (Sabine Panet et Stéphanie Dambroise, secrétaire de rédaction). Les autres membres de la rédaction sont free-lance (ndlr).
2. « Être femme et journaliste. Enquête sociologique dans un monde au masculin », First Éditions 2021.
3. [www.ajp.be/journalistesfemmes](http://www.ajp.be/journalistesfemmes)
4. « Analyse de l'égalité de genre dans les métiers de l'audiovisuel et les ressources humaines des éditeurs de services de médias audiovisuels », Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (France), 2019.
5. Grasset 2020.
6. <http://mediadiversity.be/rapport>
7. Fonds qui soutient financièrement l'enquête, l'investigation et le grand reportage. Ces dernières années, à plusieurs reprises, le Fonds a soutenu la réalisation de projets journalistiques dans *axelle* (par exemple le projet choral « Front du vivant » en janvier-février 2021 ou l'enquête consacrée à la prise en compte de l'inceste en Justice lorsque des mères le dénoncent, en janvier-février 2022. Ces projets sont à retrouver sur notre site web.)

# Pour un journalisme féministe

Les journalistes féministes mettent en place des pratiques et des processus transformateurs au sein des rédactions féministes comme *axelle* mais aussi, quand elles le peuvent, dans les rédactions d'autres médias.

Encore peu documentées, ces pratiques composent une forme d'éthique qui transforme les façons de faire journalistiques, améliore la qualité des contenus, le bien-être des journalistes et contribue aussi à réparer les récits et expériences des femmes, toujours minoritaires dans les productions médiatiques.

COLLECTIF (TEXTE) ET CANDELA SIERRA (ILLUSTRATIONS)

« **D**ire ce qu'une femme devrait taire, c'est parler à toutes celles et ceux qui se sont sentis, de la même manière, muselés par le mépris social, stigmatisés, renvoyés à des places indésirables. C'est donner une place à la colère rentrée, c'est permettre aux lecteurs, aux lectrices de comprendre les violences insidieuses et d'identifier cet animal rageur en eux : cette colère contre la place réduite, humiliante, qu'on nous assigne. » Ces mots de la philosophe française Claire Marin, écrits pour célébrer le prix Nobel de littérature remis à Annie Ernaux (dans *Libération*, le 8 octobre 2022), pourraient figurer en prologue de chaque numéro d'*axelle*, qui « ouvre 100 % de ses pages à la moitié de l'humanité et porte haut les couleurs féministes ». Nous, journalistes d'*axelle*, donnons de la voix à des expériences muselées, nous nous fauflions dans les angles morts, nous « sortons les femmes des silences », pour reprendre l'expression de Michelle Perrot, pionnière de l'histoire des femmes. Nous nous efforçons de mettre des mots justes sur des réalités sociales souvent injustes, et parfois indicibles.

## « Remettre le monde à l'endroit »

Les médias, l'ensemble des moyens de diffusion de l'information, sont un moyen d'expression essentiel pour les acteurs et actrices démocratiques (citoyen-nes au premier chef) et jouent un rôle crucial dans la formation de l'opinion publique. Soumis à une éthique (exactitude de l'information, respect de la vie privée, vérification des

sources), ils placent certains débats sur le devant de la scène. Et ils en laissent d'autres dans l'ombre. Entre médias et démocratie, c'est une relation historique, institutionnelle... Ombilicale, pourrait-on dire, puisque notre système de représentation démocratique a besoin de la représentation médiatique. Une « mal-représentation » médiatique peut donc participer à creuser une faille démocratique.

Faire du journalisme féministe, dans le monde médiatique aujourd'hui, c'est donc humblement utiliser notre curiosité et notre honnêteté pour essayer de « remettre le monde à l'endroit », d'après une phrase de la psychiatre Muriel Salmona ayant beaucoup travaillé auprès des victimes de violences. Rétablir un équilibre, donner à voir l'expérience des femmes, encore majoritairement effacées dans les médias, surtout quand elles sont victimes de violences, racisées, en situation de handicap, de précarité.

## Le personnel est journalistique

Beaucoup de journalistes vous diront qu'une des sources d'inspiration de leurs reportages, articles ou enquêtes provient souvent du quotidien, de l'ordinaire. Une expérience, une discussion, une rencontre, une lecture, un débat... Notre rédaction n'y échappe pas – d'autant moins qu'elle est abritée dans les couloirs du secrétariat national du mouvement féministe Vie Féminine, qui a donné naissance à notre magazine et dont les enjeux irriguent nos pages.

Parce que nous sommes humaines, parce que nous sommes journalistes et parce que

nous sommes concernées par les histoires que nous racontons, il arrive que les sujets qui surgissent de nos observations ou de nos discussions viennent directement rencontrer (parfois avec douceur, parfois avec fracas) ce que nous avons traversé, parfois également ce que nous avons vécu dans notre chair. En cela, nous sommes souvent intrinsèquement liées au sujet, *en lien* et *solidaires* avec le sujet. Sujet au sens de « thème » mais aussi de « personne ». Et c'est justement parce que nous sommes solidaires de l'expérience de ce sujet que nous en avons une expertise redoublée qui ne nous dispense pas, bien à l'inverse, d'un travail acharné, rigoureux, et parfois contre-intuitif.



Ce « lien » personnel tout autant que politique, car issu de notre expérience et de notre engagement féministe, implique également une relation particulière avec le sujet, à qui l'on pourra faire relire le texte, dans un cadre de confiance préalablement établi, à qui l'on pourra conseiller l'anonymat pour ne pas lui porter préjudice... Cette empathie, ou cette proximité, se conjugue avec une certaine distance, pour laisser l'espace libre pour l'émotion de l'autre, même s'il arrive que les larmes montent et nous débordent, nous avec. Cette relation horizontale, de sujet à sujet, implique souvent une question. Peut-on être journaliste engagée, voire journaliste militante ? « *En journalisme, la neutralité et l'impartialité, ça n'existe pas. Contrairement à l'honnêteté intellectuelle et au respect de la déontologie* », défend, ferme et lapidaire, Ricardo Gutiérrez, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes. C'est pourtant au nom de ce manque de « neutralité » que les journalistes féministes sont souvent recadrées, quand elles ne sont pas harcelées. Ce sont ces étiquettes de journalistes engagées ou militantes qui sont régulièrement collées sur nos fronts pour nous disqualifier.



### L'engagement, nécessaire

« *Lorsque des sujets font l'objet d'un consensus social, les journalistes dits "neutres" peuvent se permettre tous les écarts sur la forme et même assumer un jugement moral sans que cela n'offusque qui que ce soit, tandis que l'étiquette de "journaliste engagé" sera apposée sans discussion au malheureux qui aura l'audace d'utiliser les mêmes mots pour des sujets plus clivants. Un retournement bien pratique car, soyons honnêtes, dans la profession comme dans l'esprit des citoyens, un journaliste "engagé" est un peu moins journaliste qu'un "non-engagé"* », s'indigne la journaliste française Salomé Saqué qui couvre des sujets relatifs aux inégalités dans une chronique pour le média français *Socialter* (août 2022). Des sujets clivants parce qu'ils s'attaquent aux rapports de domination.

La « sacro-sainte neutralité » fait des dégâts dans le traitement de l'information. Par exemple, c'est en son nom que les médias ont recours si souvent à la symétrie quand il s'agit de parler des droits des femmes. Ainsi, on invitera, dans un débat sur la contraception, une personne qui est y opposée... Comme l'énonce la linguiste Marie-Anne Paveau, « *c'est un argument qui évite deux choses : la pensée, et l'engagement. Symétriser permet en effet de ne pas penser la complexité d'une situation, ses contextes et ses points d'énonciation, son historicité. Cela permet également de ne pas prendre parti, de ne pas entrer dans la lutte contre les oppressions, qui coûte quelques plumes et parfois bien plus.* »

« *Est-ce même possible de faire des bons papiers sans avoir une forme d'engagement ?* », abonde dans un entretien qu'elle nous a accordé Lénaïg Bredoux, journaliste française et « *gender editor* » (« *éditrice genre* ») à *Mediapart*. Le journalisme pensé comme un engagement – professionnel, politique, envers la quête de vérité et de justice sociale – est alors un outil de démocratisation du féminisme, quand il n'est pas aussi notre espace d'expression politique, de lutte féministe.

### Des journalistes professionnelles

À axelle, nous partageons des valeurs féministes, un public (très divers), une vision de la société et une grille de lecture qu'on appellerait aujourd'hui « intersectionnelle ». Historiquement, nous nous sommes engagées à décortiquer les « trois systèmes de domination » (sexe, race, classe); et, à axelle, nous sommes des professionnelles (avec ou sans carte de presse). Nous avons notre approche journalistique et notre engagement féministe, les deux se nourrissent et se renforcent, nous sommes à ce carrefour. En tant que journalistes professionnelles, nous avons aussi un engagement auprès des lectrices. Et celui-ci repose sur notre professionnalisme et notre rigueur. Une journaliste trouve des chiffres, donne la parole à la contradiction, cherche des témoins, fait se croiser des paroles diverses, vérifie les informations, etc.

Plusieurs médias français ont signé une Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique. Pourquoi ne pas lancer une Charte pour un journalisme à la hauteur de la menace machiste ? (Ce n'est pas une invitation en l'air : nous voulons y travailler et appelons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre !)

### Le choix des sujets

« *Je préfère les personnes aux idées. Je pense que certains écrivains préfèrent les idées aux personnes. Ce n'est pas mon cas, confiait l'autrice nigériane Chimamanda Ngozi Adichie lors d'une interview au Monde (27 juillet 2018). C'est trop froid. Il y a une part de moi qui désire améliorer les choses. Ça peut paraître naïf. Nous autres écrivains sommes supposés être ironiques. Mais pour moi, il est important de montrer comment l'humain reste humain. En temps de guerre, les gens font l'amour, ont des enfants, des femmes qui trouvent à peine de quoi manger cherchent de quoi hydrater leur peau, c'est ça pour moi l'humanité ! Et c'est ce qui m'intéresse.* »

Ce qu'elle pose ici, c'est la nécessité de remettre au centre les sujets de l'ombre. Cela ne veut pas dire que les femmes journalistes sont cantonnées à ces sujets

de « seconde zone », derrière la scène, derrière les volets, derrière la une. Des sujets où on les considère depuis qu'elles sont entrées dans l'activité journalistique à leur place – la rubrique lifestyle ou petite enfance plutôt que la politique ou l'économie, par exemple.

Être une journaliste féministe, c'est donc souvent se faire une place en tant que journaliste professionnelle mais aussi défendre des sujets considérés soit comme hors de notre portée, dans lesquels il faut entrer par effraction, soit comme marginaux, qu'il faut défendre avec abnégation. On pense là aux années qu'il a fallu pour que des femmes puissent publier leurs enquêtes sur des agressions sexuelles contre les femmes ou les enfants...

### Un chemin, un mouvement

Si l'on regarde les multiples définitions du mot « mouvement », on retrouve des éléments qui composent la rédaction féministe d'*axelle* et son magazine. Un mouvement est une organisation politique et sociale comme Vie Féminine, le mouvement féministe qui édite le magazine depuis 25 ans. Un mouvement est une action collective orientée vers un

changement social et politique : notre magazine est collectif et se veut résolument transformateur.

Un mouvement désigne aussi une impulsion, un élan. Nos articles et nos éditos sont parfois des cris de colère contre les actualités qui toujours nous rappellent que les femmes doivent se battre pour leurs droits. Ou des cris de joie, des rires, des victoires, même en apparence minuscules. Le mouvement est aussi relatif au déplacement. Et à *axelle*, nous ne restons pas figées sur des principes ou des traditions. En témoignent nos « déplacements » sur l'écriture inclusive, nos questionnements incessants sur une rédaction trop blanche, trop jeune, trop bourgeoise, trop urbaine. En mouvement, car nous nous considérons toujours en apprentissage, entre paires et consœurs. Les allers et retours sur nos papiers sont parfois nombreux. C'est fastidieux, c'est indispensable, c'est joyeux ! Les journalistes féministes évoquent aussi le mouvement quand elles parlent du « chemin de la médiatisation » concernant des sujets terribles qui touchent aux violences. On ne travaille pas avec des femmes qui confient leurs récits – parfois pour la première fois – de la même façon

qu'avec des ministres. On prend le temps. On accepte les retours en arrière. « *Il faut respecter les femmes, les accompagner sur le chemin de la médiatisation. C'est crucial et on y réfléchit tout le temps. Ce sont les mêmes règles déontologiques, mais c'est un voyage en commun avec les témoins, un voyage avec des émotions hyper-violentes, on demande des précisions, on interroge des proches, il y a cette exposition, c'est très difficile à supporter* », explique Lénaïg Bredoux.

*axelle* n'entend pas proposer « un modèle journalistique féministe déposé » mais plutôt, pour paraphraser la philosophe belge Françoise Collin au sujet du féminisme, « *formulé et reformulé au fur et à mesure ses problématiques* » au sein de la rédaction mais aussi avec toutes les femmes qui composent les pages de ce magazine, comme une colonie de termites travaillant sans cesse, à leur rythme, une matière riche et vivante. ●

1. « "5 mn pour les victimes, 5 mn pour les bourreaux" : le démon de la symétrie », <https://penseedudiscours.hypotheses.org>, 19 août 2017.

## FAÇONS DE FAIRE, FAÇONS DE VOIR

### À LIRE

- + Relire l'histoire d'*axelle* : « Joyeux anniversaire *axelle* : depuis 20 ans, notre magazine informe et agit pour les droits des femmes », collectif, [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be), hors-série juillet-août 2018.
- + À partir de témoignages de femmes journalistes et féministes : « Vers les mots justes d'un journalisme féministe », Sabine Panet, *Politique* n° 119, [www.revuepolitique.be](http://www.revuepolitique.be), mai 2022.
- + Sur le face-à-face entre expertise (au masculin universel ?) et expérience vécue, en tant que journaliste féministe, « Elles sont, donc elles pensent », Sabine Panet, *Politique* n° 119, [www.revuepolitique.be](http://www.revuepolitique.be), mai 2022.
- + La professeure d'information et de communication Josette Brun et la sociologue Célia Bensiali (Université Laval) expliquent la démarche de leur livre collectif *De l'exclusion à la solidarité. Regards intersectionnels sur les médias* (Les éditions du remue-ménage 2020) dans « Pour un journalisme intersectionnel, solidaire, qui "transforme les rapports de pouvoir" », [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be), juin 2021.

### À ÉCOUTER

- + La série de podcasts Nellie Bly développée par *axelle*, pilotée par la journaliste Camille Wernaers, souhaite outiller toutes les personnes intéressées par le traitement médiatique des violences envers les femmes. Nous avons donné des formations dans des écoles de journalisme, organisé des webinaires avec des expertes et travaillé directement avec des étudiant·es. Les quatre webinaires (Femmes journalistes face au sexisme / « J'ai besoin d'une "femme battue" pour demain » / L'intersectionnalité, une loupe journalistique / Sujets féministes, soupe raciste) sont disponibles sous la forme d'une série de podcasts. À écouter sur [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be)

# Ce sont nos lectrices qui en parlent le mieux !

COLLECTIF (TEXTE) ET CANDELA SIERRA (ILLUSTRATION)



« **axelle** informe sur les droits et les services. Par exemple, ce qui m'a intéressée, c'est un article sur les pensions alimentaires. C'est important pour les femmes qui ne les reçoivent pas. Parfois c'est un peu compliqué à la lecture, mais c'est toujours intéressant ! »

MARIE-JENNY DEGAIGNE, MOMIGNIES (NOVEMBRE 2022,  
PROPOS RECUEILLIS PAR DIANE DELAFONTAINE)



« **J'adore** *axelle* car la revue me permet d'avoir des nouvelles concernant des sujets qui sont peu, voire jamais traités dans d'autres magazines dit "féminins", on voit clairement la différence avec une revue "féministe" (et fière de l'être !). J'y retrouve des articles de fond, dossiers, qui me permettent d'avoir **une vue d'ensemble** sur les enjeux de société. Cela me permet de nourrir mes échanges avec les usagers de la bibliothèque et dans ma famille. Je laisse toujours "traîner" ma copie dans l'espoir que mon mari ou mes filles le lisent... Cependant je parle des choses que j'ai lues dans *axelle* avec eux et à ma grande satisfaction lors des échanges autour de la table pendant les repas, ils me sortent des remarques et points de vue dignes de "féministes patentées" ! Leçon acquise 📖 »

JACKIE GODIMUS, BIBLIOTHÉCAIRE, ERQUELINNES (NOVEMBRE 2022, PAR MAIL)

« **Mesdames**, voilà ce qui me révolte. Quoi qu'il arrive, c'est toujours de notre faute, depuis Eve ! J'ai commencé Vie Féminine à l'âge de 18 ans. Je l'ai abandonné plus tard [...]. C'est une amie qui m'a reconnectée avec *axelle*. Bravo ! Enfin une revue qui prend la RÉALITÉ des femmes au sérieux. **Merci pour le combat que vous menez**. J'ai 74 ans. J'ai connu des "galères", seule, avec trois enfants à élever. Mais grâce à vous, je me suis battue et je m'en suis sortie.

Une lectrice assidue, Marie »

**COURRIER POSTAL ARRIVÉ À LA RÉDACTION EN FIN D'ÉTÉ 2022. CHÈRE MARIE, NOUS N'AVIONS PAS VOTRE NOM DE FAMILLE OU VOTRE ADRESSE, ET NE SAVIONS PAS COMMENT VOUS RECONTACTER ! NOUS ESPÉRONS QUE VOUS NE SEREZ PAS FÂCHÉE DE LIRE VOTRE TÉMOIGNAGE DANS NOS PAGES, MAIS IL NOUS A FAIT CHAUD AU CŒUR AU MOIS DE SEPTEMBRE QUAND NOUS L'AVONS REÇU !**



© Kinet.C photographie

« **On** sent beaucoup de travail des journalistes dans *axelle*. C'est admirable ! J'espère que le magazine servira encore plus **d'outil** pour faire progresser les droits des femmes. J'aimerais qu'on parle de l'image des femmes sur internet. Je suis youtubeuse, on ne parle pas souvent des femmes qui jouent aux jeux vidéo, qui lisent des mangas. Le cybersexisme emprisonne les femmes dans une image qu'elles n'ont pas voulue ! »

**CLOÉ, YOUTUBEUSE (« ON'NAKU »),  
PHILIPPEVILLE (NOVEMBRE 2022,  
PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRA LAURENT)**

« **J'ai** connu *axelle* en travaillant pour l'association féministe AWSA (Arab Women's Solidarity Association). Aujourd'hui, je lis les articles sur internet et parfois, dans le magazine papier (je ne suis pas abonnée). On y retrouve des sujets inexistant dans les médias traditionnels. C'est assez **libérateur**. *axelle* est une référence et commence à être connu en dehors des milieux féministes. J'y retrouve aussi des thèmes dont on parle moins comme, par exemple, le syndrome de l'aliénation parentale. C'est un sujet qui ne concerne pas nécessairement toutes les femmes, donc ça permet d'apprendre. Je pense que c'est grâce à ce genre de magazine que les sujets féministes finissent par exister dans les médias traditionnels.

Aussi, le magazine est facile à lire. Dans mon association, les Mères Veilleuses, il y a des mamans qui n'ont pas forcément fait d'études mais qui lisent les articles aisément. Elles y font même référence et elles les partagent dans notre groupe. Les interviews de femmes qui témoignent avec leur propre vocabulaire permettent de comprendre. Je voudrais que le magazine soit distribué dans mon asso' pour que les femmes membres connaissent un peu plus leurs droits.

*axelle* me réconcilie avec le journalisme. En général, j'appréhende de parler avec des journalistes issus des médias mainstream parce que je ne sais jamais comment ils vont présenter l'information, si elle sera déformée. Avec *axelle*, je n'ai aucune crainte. Je sais que les journalistes vont se documenter et amener le sujet de façon objective, fidèle au témoignage. »

**PHILFATMA KARALI, BRUXELLES  
(NOVEMBRE 2022, PROPOS RECUEILLIS PAR SALWA BOUJOUR)**

« **Voilà**, je viens de recevoir la dernière revue *axelle*. Quand j'ouvre ma boîte aux lettres et que je la vois, je soupire de contentement. Certains contenus qui ne me sont pas toujours faciles, mais si intéressants, m'obligent parfois à les relire. Si la parution devait s'arrêter un jour, quel grand vide dans ma vie. Je remercie chaque personne, de la rédactrice en chef, à la secrétaire, à l'éditrice, aux illustratrices et à toutes les collaboratrices. [...] Pour terminer, je veux aussi vous dire que votre revue est pour moi une source de savoir. Sentiments reconnaissants. »

**GINETTE (NOVEMBRE 2022, PAR MAIL)**

« **Je** suis à Vie Féminine depuis 50 ans. **Je lis axelle depuis sa création.** Quand j'ouvre le magazine, je le feuillette et puis je vais aux articles qui m'intéressent vraiment. Je lis toujours ce qu'il y a sur les livres. Les articles sont variés, il y a un peu de tout, mais ce sont surtout les articles de fond qui m'intéressent, aussi bien sur ce qui se passe chez nous, en Belgique, qu'à l'étranger. Je trouve qu'*axelle* n'a pas peur des mots, c'est bien. Je crois que c'est un des seuls journaux féminins qui ose dire des choses aussi bien sur la sexualité que sur la vie des femmes. Je fais lire à mon mari les articles que je trouve intéressants, je les raconte aussi à mes filles quand elles viennent nous voir. Il y a quelque temps, j'ai repris le "hors-série" « Vingt ans de droits des femmes » avec moi quand j'ai dû aller à la clinique. Je l'ai relu. Il est facile à lire et intéressant. *axelle* est un journal qui touche des femmes qui sont quand même déjà des combattantes. J'aime bien le recevoir tous les deux mois, c'est mieux que tous les mois [depuis novembre 2021, *axelle* est passé de mensuel à bimestriel, ndlr]. Je trouve qu'il est plus feuillu, ça me plaît bien. C'est un vrai magazine, avec beaucoup de choses dedans ! »

BÉATRICE PROUMEN, LIBRAMONT (DÉCEMBRE 2022, PROPOS RECUEILLIS PAR SABINE PANET)



« **C'était** le 25 novembre 2022, Journée internationale de lutte contre les violences envers les femmes. À Charleroi, deux jours avant la manifestation nationale du 27 novembre à Bruxelles, les femmes défilaient déjà, vêtues de capes confectionnées par elles-mêmes ou par d'autres femmes du réseau de Vie Féminine. Avant de sortir crier leur **rage**, leur force et leur solidarité dans l'espace public, elles ont fait une petite photo souvenir comme cadeau d'anniversaire ! Merci les filles, on a eu un sourire jusqu'aux oreilles en vous voyant ! »

LA RÉDAC

« ***axelle*** me permet de rester au courant des nouvelles directement liées aux conditions des femmes. Ma spécificité en tant qu'abonnée, c'est que je reçois le magazine sur mon lieu de travail, un cabinet d'avocat-es. Il y en a toujours un qui traîne dans la salle de réunion. Dans les pages d'*axelle*, je retrouve beaucoup de sujets qui font écho avec mon boulot. C'est finalement une source d'information pour mon travail. Je discute avec mes collègues du contenu des magazines. On partage autour des articles, surtout quand les thématiques se rapprochent des cas que nous traitons. Et puis, parfois, on fait appel à *axelle* pour parler de nos dossiers. **C'est à double sens.** C'est aussi une façon pour nous de communiquer sur des sujets importants concernant les femmes.

C'est également le seul magazine ouvertement féministe. Je déteste la fausse neutralité. On n'est jamais neutre et faire semblant d'être neutre en disant des choses qui sont en fait un point de vue situé, je trouve que ce n'est pas très honnête. *axelle* a l'honnêteté de se présenter comme féministe, c'est assez clair. C'est indispensable d'avoir un magazine féministe aujourd'hui en Belgique et en Europe. Surtout quand c'est un féminisme qui n'exclut pas, un féminisme intersectionnel. C'est crucial d'avoir cette voix féministe qui permet de porter des messages. À deux reprises, j'ai eu un retour suite à une de mes interventions dans le magazine. L'interview avait été reprise en France et ailleurs en Europe. Même si on a l'impression que c'est un petit média, dans le milieu féministe, c'est quand même un relais très important. Je voudrais être plus au courant de la portée et de l'impact qu'a le magazine. C'est intéressant de savoir que les nouvelles touchent d'autres régions.

Ce que je voudrais voir, c'est davantage d'intersectionnalité. Il faudrait peut-être aborder un peu plus des questions concernant les femmes racisées. Ce serait bien de parler un peu plus de migration, de racisme. Ce sont des choses qui ne sont pas pareilles, d'ailleurs. On peut vivre le racisme quand on n'est pas une femme migrante. Il faudrait peut-être plus donner la voix à des femmes sans papiers, les faire exister dans vos pages, même si je sais que ça a déjà été fait et qu'*axelle* se veut le plus intersectionnel possible. »

SELMA BENKHELIFA, BRUXELLES (NOVEMBRE 2022, PROPOS RECUEILLIS PAR SALWA BOUJOUR)

# On se voit ?

## Des rencontres tout au long de l'année

**E**n ce moment, beaucoup de personnes sont déboussolées dans leur rapport aux médias. Le poids des « fake news » sur l'information grandit avec l'influence de grands groupes capitalistes. L'utilisation des réseaux sociaux en circuit fermé concourt lui aussi à un sentiment de méfiance envers les médias et le monde politique. Mais, de notre point de vue féministe, les médias ont leur part de responsabilité : enfermement des femmes dans les rubriques « famille » ou « santé », traitement médiatique calamiteux des violences envers les femmes, absence de femmes expertes, de femmes issues de la diversité... Globalement, les hommes représentent 75 % des sujets d'information.<sup>1</sup> Comment, en tant que femme, en particulier quand on est issue des milieux populaires et/ou d'une minorité, faire confiance alors qu'on est si mal représentée ? Ce n'est pas possible !

Dans ce contexte et à l'occasion des 25 ans de notre magazine, nous organiserons tout au long de l'année une série de rencontres **avec vous**. Pour nous outiller sur le rôle des médias dans la démocratie et sur le traitement médiatique des femmes. Et pour décoder ensemble les rouages de nos expériences journalistiques féministes, à partir des histoires que nous racontons dans *axelle* mais aussi de tout ce que vous voulez pointer, de tout ce que vous voulez changer dans notre société, dans les médias. Est-ce qu'un magazine qui met en mots les oubliées du monde d'aujourd'hui peut donner à voir celui de demain ? ●

### À Bruxelles, en janvier et en mars

Deux rencontres sont prévues en ce début d'année à Bruxelles.

- Une, en janvier, avec un groupe d'étudiant-es en journalisme de l'IHECS. Les infos sur la date et l'heure ne sont pas encore disponibles au moment de boucler ce numéro, on vous tient au courant sur notre site et nos réseaux sociaux.
- **Le 30 mars**, nous organisons une rencontre grand public en partenariat avec Vie Féminine Bruxelles. Nous parlerons des enjeux du journalisme féministe, nous aurons un moment d'échange autour des sujets que vous souhaiteriez voir plus souvent ou mieux abordés par les médias (y compris *axelle* !) et... nous partagerons un moment festif, car on n'a pas tous les jours 25 ans !

Jeudi 30 mars de 18h à 20h, 20a rue Alphonse Vandenpeereboom, 1080 Molenbeek-Saint-Jean (métro Osseghem).

### À Louvain-la-Neuve, en février

On vous propose une rencontre grand public en partenariat avec Vie Féminine Brabant wallon sur le thème du journalisme féministe, à partir de l'exemple de nos enquêtes sur les violences sexistes et sexuelles dans trois universités belges (UCLouvain, ULB, ULiège). Ensemble, nous formulerons des suggestions, des recommandations et des propositions collectives pour un meilleur traitement médiatique des sujets concernant les femmes.

Jeudi 16 février, de 19h à 21h, à la Maison du développement durable, place Agora.

### À Mons, en mars

Le festival Guerrières prône l'émancipation et la liberté de disposer de son corps et de son esprit. Dans le cadre de ce festival et en partenariat avec Vie Féminine Centr'Hainaut, *axelle* animera une rencontre autour des représentations des femmes dans les médias et les alternatives féministes. Cette rencontre a été imaginée en 1<sup>ère</sup> partie de la pièce de Sabine Pakora, *La Freak* (jouée à 20h). Il s'agit de l'autofiction poétique d'une actrice en proie à ses doutes sur les rôles qu'elle incarne. L'autrice, réalisatrice et interprète de la pièce y convoque des personnages stéréotypés... pour mieux les confronter à leurs clichés.

Mercredi 15 mars de 17h30 à 19h30, à la Maison Folie, 8 rue des Arbalétriers, 7000 Mons.

La rencontre sera suivie d'une petite pause avant la pièce de théâtre.

### À Charleroi, en mars

Dans le cadre de la plateforme carolo Femmes de Mars, *axelle* et Vie Féminine Charleroi organisent une rencontre en non-mixité autour du rôle des médias dans la démocratie et du traitement médiatique des femmes.

Mardi 14 mars à 10h, à la bibliothèque du Vecteur, le Rayon, 30 rue de Marcinelle, 6000 Charleroi.

### Et quand chez vous ?

D'autres rencontres sont prévues tout au long de l'année. Vous en serez évidemment informées dans nos pages, sur nos réseaux sociaux et notre site web.

Vous pouvez aussi nous suggérer des idées de lieux à investir, voire même... nous inviter, si vous êtes un petit groupe ! Contactez-nous : [axelle@skynet.be](mailto:axelle@skynet.be) ou 02 227 13 19.

1. D'après le dernier rapport du Global Media Monitoring Project, réalisé en 2019-2020 par le Laboratoire des pratiques et identités journalistiques (ULB et Université de Mons).



# Pour vous, un journalisme féministe, c'est..

**Votre avis est essentiel!**

**V**ous êtes plongée dans un dossier qui décrypte les relations entre les femmes et les médias, qui propose des alternatives aux médias dominants et qui met en lumière certaines pratiques de « journalisme féministe », sans bien sûr que cette expression soit « déposée » ou appartienne à qui que ce soit. Et heureusement... Car ce qui nous caractérise, c'est avant tout la « réflexivité » : des valeurs fondamentales, certes, mais aussi des pratiques qui se construisent et se tricotent avec les femmes que nous rencontrons et avec nos lectrices.

Tout au long de l'année, nous allons partir à votre rencontre (voir ci-contre). Mais nous savons que nous ne pourrons malheureusement pas vous voir toutes. Aussi avons-nous imaginé cette page comme un espace de consultation qui vous est destiné. Vous pouvez vous en emparer seule, ou bien en groupe, avec d'autres lectrices par exemple, avec des proches, en famille, entre ami-es ou collègues.

Nous vous proposons simplement d'écrire, sans trop réfléchir, ce qui vous vient en tête en lisant ce dossier, à partir des lettres qui composent le mot « féministe ». Un mot, une expression, un adjectif, une image, une allusion, une envie... Ne remplissez pas tout forcément, simplement ce qui vous inspire ! Nous vous demandons ensuite de nous envoyer par mail une photo de cette page remplie (ou bien les réponses par mail) à l'adresse [axelle@skynet.be](mailto:axelle@skynet.be) ou de nous renvoyer cette page par la poste (*axelle* magazine, 111 rue de la Poste, 1030 Bruxelles). Merci !

Toutes vos réponses, mises ensemble, nous aideront à concevoir une sorte de « matrice » du journalisme féministe à partager au plus grand nombre avant la fin de l'année (on en reparlera dans *axelle* !). Non pas pour cadenasser le journalisme féministe, mais pour guider toutes celles et ceux qui essaient d'améliorer les représentations médiatiques des femmes.

Alors, c'est quoi, pour vous, un « journalisme féministe » ? ●

**F**

---

**É**

---

**M**

---

**I**

---

**N**

---

**I**

---

**S**

---

**T**

---

**E**

---

J'ai rempli cette page seule ou en groupe (à combien, environ) ?

---

# Des femmes journalistes d'hier



**Séverine  
(1855-1929)**

## « Journaliste debout »

Caroline Rémy a 25 ans quand elle devient, en 1880, la secrétaire de Jules Vallès, fondateur du journal communard *Le Cri du peuple*. À la différence de nombre de ses collègues masculins que Vallès qualifie de « journalistes assis », Caroline se rend « sur le terrain ». Première femme à diriger une rédaction en France, celle qui est devenue « Séverine » remplace son mentor et ami après sa mort en 1885. Libertaire et déjà féministe, elle se trouve isolée parmi les marxistes de la rédaction qu'elle juge « dogmatiques ». Elle claque la porte en 1888 pour vendre sa plume à qui la veut, journaux royalistes et antisémites compris. En 1897, elle rejoint *La Fronde*, journal féministe fondé par son amie Marguerite Durand. Elle couvre le procès Dreyfus, défend la cause du capitaine et accompagne la fondation de la Ligue des droits de l'Homme. Défenseuse du droit de vote des femmes mais aussi – rare chez les suffragettes – de l'avortement, Séverine documente son époque en même temps qu'elle embrasse les combats émancipateurs. Elle affirme un style empli de ses émotions et revendique d'observer le monde depuis un point de vue. Lorsqu'elle s'éteint en 1929, elle a signé plus de 6.000 articles, dont le premier jamais écrit sur les féminicides comme phénomène social, « Tueurs de femmes », en 1896. ●



**Gerda Taro  
(1910-1937)**

## Montrer et résister

Gerda Pohorylle, dite Gerda Taro, est morte renversée par un char en juillet 1937 à l'est de Madrid. Elle allait avoir 27 ans et couvrait la révolution espagnole comme photographe pour des journaux français. Nombre de ses clichés ont été attribués à son compagnon, le photojournaliste « Robert Capa », fondateur de l'Agence Magnum. Ironie : c'est elle qui a construit le personnage de Robert Capa, supposé célèbre reporter américain, pour vendre les photos d'Endre Ernő Friedmann, exilé juif hongrois, photographe antinazi qu'elle rencontre à Paris en 1934. Juive allemande, elle s'y était réfugiée après avoir été emprisonnée à Leipzig pour avoir distribué des tracts contre Hitler. Elle fréquente les cercles d'exilé-es politiques et travaille dans une agence photo. Elle veut agir contre l'expansion du nazisme : elle prend un pseudonyme pour signer les articles qu'elle vend à la presse de gauche et se forme à la photo. En 1936, elle part avec Endre en Espagne pour documenter le soulèvement populaire contre Franco. Lorsqu'elle est fauchée par le char, Gerda s'était éloignée pour travailler seule, car son nom disparaissait des publications qu'elle produisait avec son compagnon. ●



**Les saint-simoniennes  
(1832)**

## La naissance prolétaire de la presse féministe

« *Comprenons notre puissance* », affirme la une de *La Femme libre* en août 1832 à Paris. Désirée Véret, Reine Guindorf, Suzanne Voilquin et Jeanne Deroin viennent de fonder le premier journal produit par et pour les femmes en France. Modiste, lingère, brodeuse et institutrice, elles se sont rencontrées rue Monsigny, dans une communauté qui prône l'égalité socialiste mêlée à la mystique chrétienne de « l'amour » : les saint-simoniens. Exigeant l'égalité réelle, elles quittent le groupe pour créer les « saint-simoniennes prolétaires ». Dans la non-mixité, elles ont pris conscience qu'elles forment un groupe social mais refusent l'institutionnalisation de la séparation entre hommes et femmes. Elles ne veulent pas d'une place réservée mais la possibilité de toutes les occuper. Leur outil sera un journal autofinancé. Dans *La Femme libre*, puis *La Femme nouvelle* ou *L'Affranchissement des femmes*, les ouvrières écrivent leurs réflexions, leurs expériences, leurs désirs les plus intimes et même leurs désaccords. Outrepasser collectivement les règles de la bienséance, comme apprendre à écrire et à débattre, fait partie du projet pour donner naissance à une union de toutes les femmes, à partir d'une pratique totale de la liberté. ●

# qui aujourd'hui nous éclairent

SARAH BENICHO (TEXTE) ET CANDELA SIERRA (ILLUSTRATIONS)



**Shireen Abu Akleh  
(1971-2022)**

## La voix de la Palestine

« J'ai choisi le journalisme pour être avec les gens. Il n'est peut-être pas facile de changer la réalité mais, au moins, je suis en mesure de transmettre leurs voix au monde », résumait Shireen Abu Akleh, journaliste américano-palestinienne, au magazine *Newsweek* en 2021. Le 11 mai 2022, à 6h33, la reportrice est tuée d'une balle dans la tête alors qu'elle couvre l'actualité aux abords du camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie. La balle a été tirée par un soldat israélien. La Palestine se lève avec la nouvelle : son visage s'affiche sur les écrans des cafés où la chaîne Al Jazeera tourne en boucle. Née à Jérusalem en 1971, la journaliste travaillait pour cette chaîne qatarienne depuis 1997 : elle incarnait la Palestine pour le monde arabophone. Restée célibataire, toujours sur le terrain, Shireen Abu Akleh rendait compte de chaque opération israélienne, interrogeait les autorités palestiniennes sans langue de bois et donnait la parole aux familles frappées par l'arbitraire de l'occupant. La légende qui l'entoure dit qu'elle a rencontré chaque famille de Palestine. Émaillées par des attaques de l'armée israélienne, ses funérailles ont mobilisé une foule jamais vue depuis la mort de Fayçal Hussein, figure politique palestinienne, en 2001. ●



**Eugénie Rokhaya Aw Ndiaye  
(1952-2022)**

## L'exigence africaine

À 18 ans, Eugénie Aw rejoint les équipes de Dakar-Matin, organe de presse unique du Sénégal indépendant. Le président Senghor dirige le pays d'une main de fer face à ses opposants, qui le considèrent trop docile vis-à-vis de l'ancien colon. Rare femme journaliste à l'époque, Eugénie Aw participe aussi à la rédaction de *Xare bi* (« La lutte », en wolof), journal clandestin qui investigate sur les abus du régime. Arrêtée en 1975, elle est emprisonnée dans des conditions si difficiles qu'elle perd l'enfant qu'elle porte. Licenciée, elle reprend sa carrière dans la presse catholique et s'intéresse à la situation des femmes. En 1980, elle organise un séminaire des femmes journalistes à Dakar. Partie étudier au Québec en 1988, elle s'y installe. Participant à des missions des Nations Unies, la journaliste se trouve au Rwanda à la veille du génocide des Tutsis : c'est la déflagration, elle décide de rentrer au pays pour « former une génération de journalistes respectueux des lois universelles du métier et sensibles aux réalités de leur continent. » Chapeautant école et conseil déontologique des journalistes, à la veille de sa mort, Eugénie Aw Ndiaye était devenue une référence journalistique majeure du Sénégal et sur le continent. ●



**Anna Politkovskaïa  
(1958-2006)**

## « Citoyenne » morte pour la vérité

En octobre 2006, la journaliste russo-américaine Anna Politkovskaïa est assassinée par balle dans la cage d'escalier de son immeuble moscovite. Fille de diplomate née à New York, la journaliste choisit d'étudier puis de vivre en Russie à la fin des années 1970. Dès l'été 1999, elle couvre la guerre de Tchétchénie pour le journal indépendant *Novaïa Gazeta* (exilé en Lettonie en avril 2022 pour contourner la censure). Elle gagne une notoriété internationale en documentant rigoureusement la réalité de guerre pour les populations et les atteintes aux droits humains du pouvoir russe et de ses partisans tchétchènes. « *Poutine n'aime pas les êtres humains. Il nous considère comme un simple moyen* », résumait la journaliste dans son livre *La Russie selon Poutine*, publié en 2004. Quelques mois plus tard, elle survit à une tentative d'empoisonnement. Pourtant, elle refuse d'envisager l'homme comme un « tyran-né » : elle décortique le système qui l'a produit et pointe la centralité du KGB et de la police politique dans l'État russe. Primée de multiples fois à l'international, Anna Politkovskaïa a toujours refusé de s'exiler mais aussi de se qualifier d'« opposante » à Vladimir Poutine, se préférant « citoyenne russe », en quête de vérité. ●

# Comment s'informer

En Belgique, l'information généraliste se fait toujours sans les femmes (voir p. 14). Il est donc plus compliqué de s'informer sur les questions d'actualité qui les touchent au plus près. Est-ce pour autant une fatalité ? Non, car des médias féministes ou généralistes traitent ces sujets en permettant aux femmes journalistes de travailler avec l'aide des principales concernées. Pour ses 25 ans, *axelle* souhaite se mettre en lien avec d'autres initiatives salutaires pour dresser des ponts (et se sentir moins seule !). Liste non exhaustive, par ordre alphabétique.

CAMILLE WERNAERS, AVEC LA RÉDACTION

## Basta!

Basta! est un média français d'information indépendant en ligne, qui traite de l'actualité économique, sociale et environnementale. Une rubrique « Féminisme » accueille de nombreux articles et enquêtes : des protections menstruelles au droit à l'avortement aux États-Unis jusqu'à la question de l'enseignement du consentement à l'école. <https://basta.media>

## Causette

*Causette* est un mensuel féminin lancé en 2009. « Plus féminin du cerveau que du capiton », ce magazine français défend les droits des femmes depuis sa création. Il est reconnu comme une publication d'information politique et générale. On y trouve des enquêtes, des reportages et des interviews. En 2014, *Causette* a détaché deux journalistes de sa rédaction, Julia Pascual et Leila Minano, pour enquêter sur les violences sexuelles dans l'armée française. Après deux ans d'investigation, elles publient *La Guerre invisible*, coédité par le magazine. Au lendemain de la sortie du livre, le ministère de la Défense lance une enquête interne au sein de l'institution. [www.causette.fr](http://www.causette.fr)

## Femmes ici et ailleurs

Via une offre média multisupport et une communauté collaborative inédite qui se forme lors des événements organisés autour de la revue, *Femmes ici et ailleurs* brosse les parcours inspirants des femmes agissantes. Ce bimestriel de 84 pages, en version papier et numérique, propose une

information généraliste qui met en lumière les femmes, d'hier et d'aujourd'hui, partout dans le monde, dans toutes leurs diversités. Grands reportages, interviews de personnalités, rencontres, portraits... *Femmes ici et ailleurs* est parfois surnommé le *Courrier international des femmes*.

<https://femmesicietailleurs.com>

## Femmes Plurielles

*Femmes Plurielles* est un magazine féministe belge créé par le mouvement Femmes Prévoyantes Socialistes, aujourd'hui appelé Soralia. La revue est disponible gratuitement quatre fois par an (mars, juin, septembre et décembre) dans les guichets de la Mutualité Solidaris et les bureaux régionaux de Soralia. Tous les numéros, construits autour d'un dossier central, sont téléchargeables en version PDF sur le site. [www.femmes-plurielles.be](http://www.femmes-plurielles.be)

## La Déferlante

*La Déferlante* est la première revue française post-MeToo consacrée aux féminismes et au genre. Tous les trois mois, en librairie et sur abonnement, elle raconte les luttes et les débats qui secouent la société. Créée et dirigée par des femmes, *La Déferlante* donne la parole aux femmes et aux minorités de genre et visibilise leurs vécus et leurs combats. La revue est accompagnée tous les 15 jours d'une newsletter avec un article exclusif pour comprendre l'actualité au prisme du genre, mais aussi une revue de presse, des recommandations culturelles et les coups de cœur de la rédaction.

<https://revueladeferlante.fr>

## Les Grenades-RTBF

Créées en 2019 par la journaliste Safia Kessas au sein du média audiovisuel de service public RTBF, *Les Grenades* dégouillent en ligne l'actualité sous l'angle du genre. Articles de fond et enquêtes, vidéos et podcasts sont réalisés par l'équipe de journalistes pour redonner une juste place à la moitié de l'humanité au sein de l'information. Certaines investigations des *Grenades* sont pionnières en Belgique et ont mené à des enquêtes au sein des institutions mises en cause et à des réactions politiques, notamment au sujet du harcèlement au cœur des universités ou sur les réalités des pompières dans les casernes.

<http://rtbf.be/lesgrenades>

## Les Nouvelles News

*Les Nouvelles News* est un journal d'information en ligne, fondé en 2009 par la journaliste Isabelle Germain qui en est toujours la directrice. Dans ce média indépendant, engagé et précurseur, l'actualité est traitée à travers le prisme de l'égalité des sexes, avec pour objectifs (clairement affichés) de dénoncer les discriminations, combattre les stéréotypes, visibiliser les avancées et proposer des solutions.

[www.lesnouvellesnews.fr](http://www.lesnouvellesnews.fr)

## Medfeminiswiya

Medfeminiswiya est un réseau féministe qui rassemble des femmes journalistes de toute la région méditerranéenne. Sur leur site, des articles de fond, des enquêtes, mais aussi des podcasts ou des vidéos sont régulièrement partagées. La partie

# en féministe ?

« Contextes » du site est particulièrement intéressante : écrits par des journalistes locales, des textes récapitulent les principales avancées féministes dans les différents pays couverts par le média, par exemple en Grèce, en Libye, au Maroc ou en Palestine, et résumant la situation actuelle des femmes.

<https://medfeminiswiya.net>

## Mediapart

Mediapart est un site d'information français fondé en 2008 et connu pour son journalisme d'investigation. Il a récemment publié des enquêtes qui ont ébranlé la société française, dont les articles sur les violences sexuelles au sein de la classe politique ou de l'Église. Fait inédit dans les médias francophones, Mediapart a créé début octobre un nouveau poste de « responsable éditoriale aux questions de genre », inspiré des « gender editors » installés dans plusieurs médias américains, un poste occupé aujourd'hui par Lénaïg Bredoux.

[www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

## NEON

NEON est un magazine généraliste de société, destiné aux 25-35 ans. Créé en 2013 en France, il traite aussi les questions de féminisme et de racisme. Ces dernières années, les journalistes du magazine ont publié des enquêtes novatrices sur les violences sexuelles ou encore l'endométrieuse.

[www.neonmag.fr](http://www.neonmag.fr)

## Panthère Première

Panthère Première est une revue française indépendante de critique sociale qui a lancé son premier numéro en septembre 2017. La publication de cent pages, semestrielle, est distribuée en librairie et dans des lieux « amis » (collectifs, festivals...). Féministe et antiraciste, Panthère Première interroge l'articulation entre « sphère privée » et « sphère publique », intime et politique, systèmes de domination et conditions d'émancipation.

<https://pantherepremiere.org>

## Radio de la femme

Radio de la femme est un média présent sur les ondes de l'ouest et du centre de la République démocratique du Congo depuis octobre 2020. Il est géré par une équipe d'animatrices qui entoure la créatrice Elfie-Esther Nkishi Ilunga, également fondatrice de l'association Génération Femme qui accompagne les mères célibataires et les aide à obtenir un diplôme. Ce média est la première radio en Afrique centrale qui donne la parole aux femmes et œuvre pour l'égalité de genre.

<https://radiodelafemme.net>

## Terriennes

Terriennes est une chronique vidéo hebdomadaire diffusée sur la chaîne TV5Monde et dédiée à la condition des femmes. Présentée par Isabelle Mourgère, elle se penche sur des thématiques et problèmes de société. Parité, conditions de vie, actualités : cette chronique vise à combattre les clichés et les idées reçues, mais également à encourager la solidarité entre les femmes. Outre la chronique, un site internet accueille de nombreux articles et interviews.

<https://information.tv5monde.com/terriennes>

## Mais aussi...

**Censored**, c'est une newsletter hebdomadaire et une revue semestrielle (2 numéros par an) qui documentent « les idées, la création et des luttes contemporaines par un prisme féministe ».

<https://censoredmagazine.fr>

Depuis 2020, **Gaze** se définit comme une revue indépendante centrée sur les regards féminins. Deux fois par an, à travers des récits incarnés, des reportages, des photographies, elle « s'intéresse aux enjeux sociaux, intimes et culturels de la condition féminine ».

[www.gaze-magazine.com/home-francais](http://www.gaze-magazine.com/home-francais)

Fondée en 1979, **la Gazette des femmes** est la dernière représentante de la presse féministe québécoise grand public des années 70. En format numérique depuis 2011, la publication éclaire dix fois par an les victoires des femmes dans tous les domaines de la société, tout en pointant les obstacles auxquels elles sont encore confrontées.

<https://gazettedesfemmes.ca>

**Period.** est le premier média féminin sur Instagram en langue française. Actif depuis 2019, il se définit comme « la nouvelle communauté positive, inclusive et féministe ». Avec audace, il s'empare des sujets délaissés par les médias traditionnels pour renforcer la « sororité digitale ».

<https://period.studio>

Depuis 2009, le réseau **Radio Rageuses** se présente comme « la nébuleuse des émissions radiophoniques de féministes, gouines, trans, femmes... » En parallèle, RadioRageuses a développé une plateforme ainsi qu'une bibliothèque sonore en ligne. Un projet collectif et hautement engagé pour lutter contre les discriminations.

<https://radiorageuses.net>

Basée à Bruxelles, **Radio Vacarme** est une webradio collaborative créée en 2021. Via des émissions préenregistrées ou en direct, l'asbl met en avant des artistes féministes et queers.

<https://radiovacarme.com>

Appartenant au grand groupe de Prisma Media, **Simone** est un média digital d'information qui veut, à travers ses vidéos et sur un ton décalé, éveiller les consciences en termes de droits des femmes, d'écologie, de sexualité. Il est diffusé exclusivement sur les réseaux sociaux depuis 2018.

[www.facebook.com/SimoneMedia](http://www.facebook.com/SimoneMedia)

Grand format



UNIF  
COMPLICE

STOP  
OMERTA

VIOLENCES  
SEXISTES  
UCL COMPLICE!!

LA PAROLE EST  
LIBEREE! ECOUTEZ-  
NOUS MAINTENANT!

ASSUMEZ  
VOS ACTES!!

INSTITUTION SILENCIEUSE  
INSTITUTION COMPLICE!



# Violences de genre à l'UCLouvain

## L'université qui disait vouloir se regarder dans le miroir

En septembre 2022, pour sa rentrée académique, l'UCLouvain sort les grands discours. Tant le recteur que le président du conseil d'administration reconnaissent l'existence de violences sexistes et sexuelles à l'université. Ils citent les mesures déjà mises en place, comme celles à venir. Ils parlent de miroir dans lequel l'université compte se regarder.

En parallèle, que se passe-t-il ? Une professeure gagne au tribunal contre l'UCLouvain pour violence au travail, mais l'université fait appel de cette décision de justice. Des étudiantes descendent dans la rue pour soutenir la professeure. Elles dénoncent les contradictions, voire l'inaction, de l'UCLouvain face aux violences de genre qui sévissent à Louvain-la-Neuve.

« *L'UCL promeut et protège les agresseurs* », collent les militantes féministes de La Meute sur les murs de l'université.

L'UCLouvain, qui emploie presque 7.000 personnes, insiste pour isoler le cas de la professeure. « *C'est un conflit entre personnes* », nous répond-on systématiquement. Une affaire personnelle, pas l'illustration d'un système. Au tribunal, trois jours avant les discours de rentrée, l'avocate de l'UCLouvain renvoyait la faute sur la plaignante, sans lecture systémique de la souffrance.

Si l'UCLouvain souhaite se regarder dans un miroir, quelle taille aura-t-il ?

## En quelques mots

- + Après l'Université libre de Bruxelles et l'ULiège, axelle s'intéresse aux violences de genre à l'UCLouvain.
- + Dans la foulée du mouvement #BalanceTonFolklore, des étudiantes et des employées ont poussé l'université à regarder la situation en face.
- + Mais les discours engagés des autorités académiques ne semblent pas toujours alignés avec la réalité.

**Le 16 septembre 2022**, le tribunal du travail du Brabant wallon (division Wavre) écoute la première université francophone s'expliquer dans un dossier de violence et de harcèlement au travail. Je suis dans la salle depuis 16h30, début de l'audience. Je prends des notes. J'entends d'abord une avocate exposer pendant 50 minutes plusieurs années de harcèlement subi en interne par sa cliente, une professeure de l'UCLouvain. Sexisme ordinaire, attouchement sexuel, silenciation, ostracisation, violences en chaîne. Violaine Alonso parle vite – il y a matière et peu de temps. L'avocate et sa cliente intentent une action en cessation, c'est-à-dire urgente, pour demander au tribunal de trancher rapidement sur l'attitude de l'UCLouvain dans ce dossier. L'avocate dénonce un « *désintérêt de l'employeur à intervenir* » pour solutionner un climat de violence vieux de plusieurs années. Pourquoi l'UCLouvain, en tant qu'employeuse, n'a-t-elle pas mis un terme à cette situation de souffrance, notamment via une médiation demandée pendant deux ans par sa cliente et suggérée par trois rapports internes et externes ? C'est le cœur de l'intervention de l'avocate.

« *Le raccourci est vite fait : ma cliente est toujours pointée comme étant la responsable du problème. Rien n'est fait pour faire comprendre aux gens que les problèmes sont d'ordre structurel, donc je comprends que les personnes pensent que le souci vient de ma cliente, alors qu'elle est la victime de ces problèmes d'ordre structurel.* » L'expérience de sa cliente dans un institut de recherche en particulier est emblématique, dit-elle, du fonctionnement global de l'université.

L'avocate de l'UCLouvain répond en décrédibilisant la plaignante. Pendant 90 minutes, j'entends Carine Doutrelepont, l'une des trois avocat-es de l'UCLouvain mobilisé-es dans ce dossier, dépeindre un portrait très agressif de la professeure – individualiste, autoritaire, frustrée. Cette dernière est la grande responsable du conflit entre collègues, plaide l'avocate de l'université, qui ajoute : « *Le mot "harcèlement" est malheureusement tristement à la mode. La souffrance exprimée par la professeure est un chemin pour arriver par d'autres voies là où elle a échoué.* » À propos des mails envoyés à plusieurs destinataires par la professeure qui tâche de se faire entendre, l'avocate commente : « *Elle écrit des mails à tout le monde, à Jean-Pascal van Ypersele, au recteur... On se demande si elle n'écrit pas au roi.* »

Visages choqués, visages fermés, soupirs et rires nerveux. La partie gauche de la salle n'en revient pas de ce qu'elle entend. Au premier rang, la professeure bouge à peine, regard statique, droit devant. Je me demande comment elle encaisse autant de violence supplémentaire. Je me demande si les collègues venu-es la soutenir auront encore confiance en leur employeuse, l'université.



**Un profond sentiment de justice les envahit donc lorsque le tribunal**

**du travail du Brabant wallon prononce son jugement, le 7 octobre 2022,**

**largement favorable à la professeure plaignante.**

La partie droite de la salle est presque vide : une juriste de l'UCLouvain accompagne les trois avocat·es, point.

Avant de conclure, l'avocate de l'UCLouvain répète pour une deuxième fois qu'il faut distinguer « *violence réelle et sentiment de violence* ». Cette affaire n'est pas un cas de violence réelle, sous-entend-elle, seulement du ressenti.

À 20h10, poussée vers la sortie par la greffière, je constate que je suis choquée par la plaidoirie de l'université. Naïvement, je pensais entendre un employeur éduqué aux notions de violences systémiques et, quelque part, situé au-dessus de la mêlée.

## Après l'audience, les discours

L'année académique commence le lundi 19 septembre 2022, trois jours après l'audience. Je n'assiste pas à l'événement de rentrée organisé à l'Aula Magna, grande salle de conférence de Louvain-la-Neuve, mais je lirai par la suite l'ensemble des discours prononcés ce jour-là. Vincent Blondel, le recteur, promet : « *Nous ne relâcherons pas nos efforts dans la lutte contre toutes les formes de harcèlement et de violences de genre. [...] Notre université n'entend pas fuir ses responsabilités.* »

Jean Hilgers, le président du conseil d'administration, emploie une image marquante : « *Notre université doit aussi se regarder dans le miroir. [...] L'UCLouvain vit un moment particulier de libération de la parole par rapport à des faits, même anciens, qui n'ont pas droit de cité en son sein. Ceci prouve, et c'est positif, que des souffrances peuvent s'exprimer et espérer, ainsi, reconnaissance voire réparation.* » Il ajoute que l'université « *a le devoir juridique et moral de traiter les plaintes avec le plus grand des sérieux.* »

L'écoute des victimes est présentée comme une priorité de la rentrée. Le message est clair, mais est-il sincère ? J'ai du mal à dissocier la plaidoirie entendue au tribunal du travail de Wavre des discours tenus trois jours plus tard à Louvain-la-Neuve. Je commence alors un travail de recherche. Interviews, lectures, rencontres, terrain. Dans cet article, nous partageons une partie des résultats de cette enquête, première étape d'un travail journalistique qui se poursuivra. Interviewé au sujet de l'affaire judiciaire qui oppose l'employeur et l'employée, Jacques Clesse regrette qu'elle « *occulte tout ce qui est mis en place par ailleurs* ». Les autorités académiques, comme cet avocat de l'UCLouvain (qui faisait partie du trio présent à l'audience le 16 septembre), soulignent qu'il s'agit d'un « *conflit inter-personnel* », à distinguer de la politique générale de l'université sur les questions de genre. Pourtant, les deux dossiers ont avancé en

parallèle. C'est cela qui m'interroge : comment peut-on instaurer un cadre général plus *safe*, si l'on n'applique pas ces intentions aux cas concrets qui toquent à la porte ?

La professeure s'exprime en interne dès la fin janvier 2020. Et durant les deux ans qui suivent, elle demandera plusieurs fois à l'université d'intervenir pour solutionner durablement son cas. Durant les deux mêmes années, l'UCLouvain empile les briques sur le chantier immense des violences de genre.

## Deux ans de mobilisation

**Juin 2019.** La colère monte dans la communauté étudiante lorsque l'affaire « dentisterie » éclate à l'ULB – violences, racisme, harcèlement, sexisme en faculté de dentisterie. Dans les mois qui suivent commence #BalanceTonFolklore, toujours au départ de l'ULB. Le mouvement bruxellois irradie ensuite jusqu'à Louvain-la-Neuve.

**Mars 2020.** Devant la colère et l'indignation, l'UCLouvain ouvre sa cellule Together, un service interne de soutien juridique aux membres du personnel et aux étudiant·es victimes d'agressions (sexuelles, surtout). Le plan Respect voit le jour, mais laisse certaines personnes dubitatives, comme cette source proche du dossier : « *On s'est un peu demandé d'où sortait ce plan Respect, comme sorti de nulle part alors qu'il y avait plein de ressources déjà disponibles. On a parfois le sentiment que le rectorat veut toujours tout fractionner, créer des nouvelles instances plutôt que de s'appuyer sur ce qui existe déjà.* »

**Octobre 2020.** Les colleuses féministes de La Meute recouvrent certains murs de Louvain-la-Neuve de messages pour susciter une prise de conscience. « *Les collages nous ont fait flipper, se souvient une étudiante qui ne fait pas partie de La Meute. On a réalisé qu'il y avait des agresseurs partout. Dans les kots-à-projet, les cercles, l'AGL [Assemblée Générale des Étudiant·e·s de Louvain, ndlr]... Tout ce qui fait la fierté de l'UCLouvain.* »

Côté politique, deux avancées intéressantes. Un groupe de députées du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ébauche une proposition de résolution visant notamment à prévoir un cadre législatif décent pour protéger les étudiant·es. La ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny (MR), rédige une circulaire administrative pour demander aux établissements (universités, hautes écoles, écoles des arts) d'assurer trois missions : information, prévention/sensibilisation et formation des étudiant·es comme du personnel sur le harcèlement et les violences sexuelles. La circulaire est signée **le 13 septembre 2021.**

« Faire appel contre la décision du président du tribunal

du travail de Wavre serait un acte insolent, qui nuira encore plus

à la réputation de l'université que les situations condamnées par le tribunal. »

**Le 13 octobre 2021**, le Parlement vote à 75 voix sur 85 (les 10 abstentions viennent du CdH) la proposition de résolution n° 273 : celle « visant à prévenir et lutter contre le harcèlement des étudiantes et des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

À cette période, l'UCLouvain se concentre sur la prise en charge des étudiantes victimes de viol et de violences sexuelles, et dès lors sur la gestion du problème (plutôt que la prévention). L'université explique par exemple qu'elle met la « pression » sur le cabinet de Sarah Schlitz (Ecolo), secrétaire d'État à l'Égalité des genres, pour prévoir un Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) dans le Brabant wallon en 2024<sup>1</sup>. Du côté du cabinet, on minimise le rôle joué par l'UCLouvain dans ce dossier. L'UCLouvain finance de son côté la réalisation d'un podcast intitulé *Les louv-es*, diffusé **de septembre 2021 à mai 2022**. Derrière des titres à la portée très large (« Le sexisme à l'université, c'est bien réel », « Le harcèlement sexuel à l'UCLouvain »), il est surtout question de harcèlement de rue et d'agressions survenues en milieu festif. « C'était la ligne éditoriale prévue par l'UCLouvain : se focaliser sur le harcèlement des étudiantes », m'explique la réalisatrice du podcast, dont le contrat avec l'UCLouvain est terminé, puisque les six épisodes sont bouclés et diffusés (sur Spotify notamment).

**Février 2022** est une période charnière : les académiques sortent du bois, par voie de presse. Une série de personnes (venant notamment de l'UCLouvain) cosignent le 9 février une carte blanche dans *Le Soir* (« Dans l'enseignement supérieur, ce sexisme toujours ordinaire... »). *De Morgen* publie ensuite, **le 12 février**, une double page chargée de témoignages anonymes d'employé-es de l'UCLouvain victimes de violences (professeures, doctorantes...). Enfin, **le 14 février**, *De Morgen* revient sur le sujet avec, cette fois, l'interview de Jean-Pascal van Ypersele, qui prend la défense de nombreuses victimes (« mon dossier fait plusieurs centimètres d'épaisseur », explique-t-il) et dénonce un système « qui pousse la poussière sous le tapis ». Professeur émérite, climatologue de renommée mondiale, ancien vice-président du GIEC... Il est quasi indéboulonnable à l'UCLouvain, ce qui lui permet de servir de bouclier aux employées victimes de l'UCLouvain.

En réaction aux deux articles du *Morgen*, le recteur de l'UCLouvain s'exprime dans *Le Soir* du **16 février**. L'interview de Vincent Blondel se termine comme suit : « Quelles que soient les circonstances et les responsabilités, que des personnes aient des difficultés à trouver le sommeil, aient le sentiment d'être dans le désespoir, d'avoir subi des injustices suite à des événements qui impliquent mon université, ça me désole absolument. C'est un échec malgré tout le travail que nous tentons de faire pour que, précisément, ces situations ne se présentent pas. »

Enfin, dernier élément de cette chronologie, Jean-Pascal van Ypersele rédige le **23 février** une note qui dépeint un « climat de harcèlement toléré » à l'UCLouvain. Un extrait : « Les autorités de l'UCLouvain, souvent bien au courant des situations "problématiques", agissent trop peu, et considèrent à tort que les problèmes sont "résolus" quand les personnes harcelées ont été éloignées de leur harceleur ou ont quitté l'université, volontairement ou non. Cette attitude permet aux harceleurs restés en place, non sanctionnés, de continuer à sévir, et cela contribue à donner à l'UCLouvain la réputation d'une université qui n'ose pas affronter sérieusement les problèmes dans ce domaine. »

## Le soulagement...

Il faut donc imaginer qu'une bonne partie du public présent à l'audience du 16 septembre 2022 inclut tout ce contexte – cet historique – dans son analyse de la situation. Jean-Pascal van Ypersele se trouve par exemple au deuxième rang, au tribunal, pour soutenir sa collègue. Pour ces personnes, l'affaire doit être lue en parallèle des engagements pris publiquement par l'UCLouvain pour éliminer le harcèlement de genre. Les contradictions entre les discours et les actes leur sautent aux yeux.

Un profond sentiment de justice les envahit donc lorsque le tribunal du travail du Brabant wallon prononce son jugement, le 7 octobre 2022, largement favorable à la professeure plaignante. « Je suis très soulagée du jugement rendu, exprime-t-elle dans un communiqué. J'espère qu'il mettra fin à 14 années de stress pour moi et qu'il me permettra de développer ma carrière sereinement. » Elle espère que sa démarche « donnera le courage aux autres femmes qui vivent des situations similaires de s'adresser à la Justice de notre pays pour être entendues. »

Que dit le jugement ? Dans les grandes lignes, d'abord : le tribunal du travail estime que l'UCLouvain porte une part de responsabilité dans la souffrance de la professeure et dans la violence de la situation. Oui, l'université a fait certaines choses pour tenter de solutionner ce conflit, mais rien de suffisant pour y arriver totalement. À certains égards, dit le tribunal, l'UCLouvain a carrément agi de façon contre-productive. Le jugement acte certains comportements abusifs, constitutifs de violence psychique. Ainsi, la procédure disciplinaire – ouverte à l'encontre de la professeure par l'UCLouvain le 5 juillet 2022 – est un acte de violence, indique le jugement, puisque cette procédure peut « avoir de graves conséquences pour une personne dont la souffrance est avérée ». L'UCLouvain estime qu'elle est « impuissante » pour intervenir dans ce conflit ? Le tribunal lui répond que cette défense « repose sur un postulat erroné » et renvoie l'université à ses responsabilités d'employeuse, parmi lesquelles la prévention des risques psychosociaux en milieu professionnel.

Dans les détails : le tribunal ordonne donc la cessation immédiate de ladite procédure disciplinaire. Il ordonne aussi la cessation immédiate d'une relation hiérarchique conflictuelle entre la professeure et l'un de ses supérieurs. Le tribunal ordonne ensuite la réintégration de la professeure dans un pôle de recherche dont elle avait été exclue, pour qu'elle puisse reprendre son travail dans de bonnes conditions. Le tribunal invite l'UCLouvain à organiser des formations aux risques psychosociaux et à la gestion de conflits. Enfin, le tribunal ordonne que le jugement soit affiché pendant un mois dans un endroit visible du plus grand nombre.

Le jugement s'attarde longuement sur cette procédure disciplinaire car la professeure s'est tournée en urgence vers le tribunal du travail, au civil donc, précisément pour cela : faire analyser cette procédure disciplinaire, suspecte à ses yeux. L'UCLouvain l'a enclenchée suite à la réception de trois plaintes internes dirigées contre la professeure par trois collègues masculins... qu'elle pointe comme étant ses agresseurs. Toutes ces personnes font partie de cet hyperconflit qui dure depuis des années. La procédure disciplinaire est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ; la médiation demandée depuis longtemps est la grande absente du tableau. D'où le recours à la Justice pour trancher sur l'attitude de l'UCLouvain dans ce dossier – qualifiée de passive et partielle par la partie plaignante.

## Puis la claque de l'appel

Dès la publication du jugement en première instance, l'UCLouvain annonce qu'elle fera appel de la décision. Pour quels motifs ? L'université estime que « plusieurs éléments de l'ordonnance paraissent fondés sur des constats factuellement erronés ». L'erreur se situe, selon Jacques Clesse, avocat de l'UCLouvain qui a repris la main sur le dossier en seconde instance, autour de la compréhension de la relation hiérarchique entre la professeure et l'un de ses supérieurs, qualifiée de « relation de dépendance » dans le jugement en première instance. « Le tribunal en a tiré des conséquences inexactes, m'explique-t-il lorsque je le rencontre. L'université ne pouvait pas rester avec une décision aussi critiquable. »

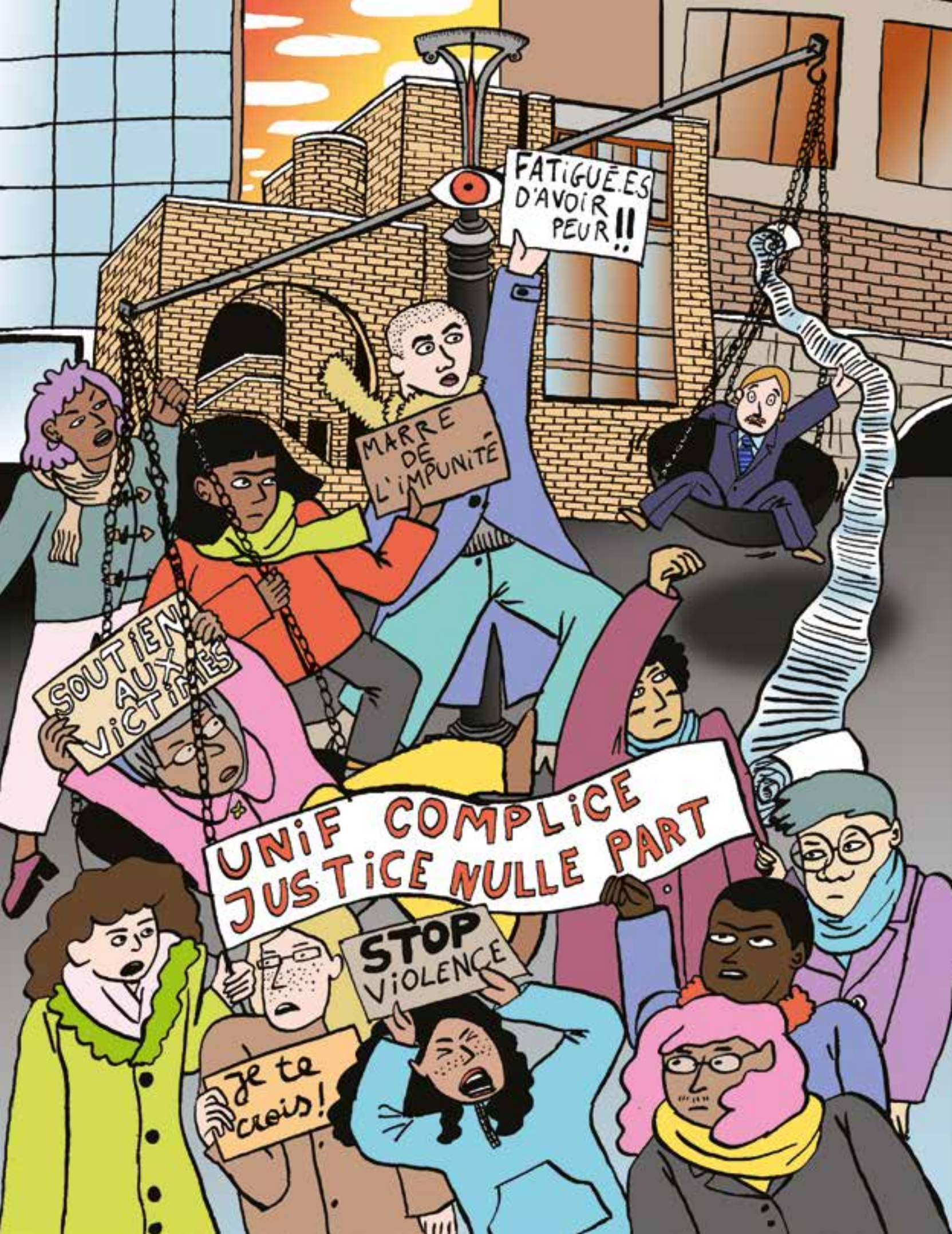
Dans l'immédiat, la procédure disciplinaire a bien été suspendue par l'UCLouvain et la professeure donne cours « normalement » depuis la rentrée. Une discussion est également ouverte au sujet d'une véritable médiation.

Mais concernant la lecture générale du dossier, pas de changement : le rectorat comme l'avocat Jacques Clesse maintiennent cette affaire à distance de l'UCLouvain. Ils continuent à la catégoriser comme un conflit inter-personnel et répètent systématiquement que le jugement en première instance « n'a pas retenu la qualification de harcèlement ou de sexisme ». À les entendre, c'est une bonne nouvelle. Le texte indique : « Si la commission n'a pu objectiver l'existence de harcèlement moral, renvoyant à l'existence d'un hyperconflit personnel, elle met en lumière des faits de violence. » Est-ce seulement positif pour un employeur d'échapper au harcèlement moral, mais d'être responsable de violence psychique au travail ?

## « Un pas en avant, trois pas en arrière »

À Louvain-la-Neuve, l'intention d'aller en appel fait très vite parler d'elle – plutôt négativement.

Le 13 octobre 2022, je me rends place de l'Université pour observer une manifestation organisée en soutien à la professeure. Vers 13h00, une quarantaine d'étudiant-es reprend la comptine « Il était une bergère qui allait au marché ». « Il était une unif avec du harcèlement. Elle avait dans sa tête tout plein de mauvais plans. Tolérance zéro au harcèlement, beaucoup de blabla, mais pas de changement, hey ! Un pas en avant, trois pas en arrière, c'est la politique de l'UCLouvain. »



FATIGUÉES  
D'AVOIR  
PEUR!!

MARRE  
DE  
L'IMPUNITÉ

SOUTIEN  
AUX  
VICTIMES

UNIF COMPLICE  
JUSTICE NULLE PART

STOP  
VIOLENCE

Je te  
crois!

« On demande que des commissions disciplinaires soient mises en place à

**L'UCLouvain. C'est faux de dire que vous ne pouvez**

**rien faire contre des agresseurs tant qu'il n'y a pas de décision de justice. »**

Les critiques se poursuivent au mégaphone. « *L'UCLouvain n'en a rien à faire quand des victimes prennent la parole. L'attitude de l'UCLouvain est celle de la culpabilisation des victimes* », déclare Justine Havelange, présidente de l'AGL. « *L'UCLouvain n'a rien compris* », enchaîne Cloë Machuelle, représentante à Louvain-la-Neuve du COMAC (groupement des jeunes du PTB). Elle souligne l'importance que l'UCLouvain accorde à son image, la crainte d'une mauvaise réputation, d'une baisse d'inscriptions, d'une perte de financements publics.

Les activités de l'UCLouvain sont financées à 58 % par des allocations publiques. En 2021, le chiffre d'affaires dépassait 512 millions d'euros. L'UCLouvain est le mastodonte de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, avec 34.000 étudiant-es belges et internationales/aux et 7.000 employé-es.

Vers 13h15, Jean-Pascal van Ypersele lit une série de témoignages : une secrétaire harcelée par le doyen d'une faculté alerte le recteur, qui ne bouge pas. Une doctorante harcelée par son supérieur alerte son président d'institut, qui ne bouge pas. Une post-doctorante, dont un supérieur volait les idées et les publiait sous son nom, signale la situation. Elle est écartée, il reste en place. Une étudiante reçoit des commentaires à tendance sexuelle d'un professeur, toujours en place. Il précise que ces témoignages sont tirés de situations qui ne sont pas encore passées devant un tribunal.

À celles et ceux qui considèrent qu'il nuit à la réputation de l'institution, en agissant de la sorte, il rétorque que l'UCLouvain s'en charge très bien en solo. Au mégaphone, il dit clairement : « *Faire appel contre la décision du président du tribunal du travail de Wavre serait un acte insolent, qui nuira encore plus à la réputation de l'université que les situations condamnées par le tribunal.* »

J'apprendrai par la suite, de plusieurs sources, que d'autres professeur-es interpellent aussi le rectorat, plus discrètement. On me parle d'un double mouvement qui traverse Louvain-la-Neuve à l'automne 2022. Le « groupe des 41 signataires », plutôt en provenance du bas de la ville (la zone des sciences humaines), monte vers le QG central, critique de l'attitude des autorités universitaires et demande des solutions concrètes et rapides. En parallèle, d'autres académiques descendent du haut de la ville (branché sciences et technologies), plutôt en faveur de la requête d'appel.

La nuit du 13 au 14 octobre, les colleuses de La Meute dénoncent l'UCLouvain sur la façade des Halles, le bâtiment abritant

l'administration et le rectorat. « UCL  CROIT, PROTÈGE LES VICTIMES  PROMEUT, PROTÈGE LES AGRESSEURS. » Le collage, feuilles A4 blanches et grosses lettres noires, est rapidement arraché. Le post Instagram vit toujours, accompagné de sa légende : « *La honte doit changer de camp, l'UCLouvain doit changer de siècle.* » Le 14 octobre, le recteur confirme l'introduction d'une requête d'appel. Vincent Blondel envoie un mail à toute la communauté UCLouvain ; constate que l'annonce de l'appel « *a suscité de l'émoi auprès de certains et certaines d'entre vous* » ; ajoute que « *ce n'est nullement une façon pour nous d'échapper à nos responsabilités. Il n'y a pas la moindre ambiguïté quant à l'engagement de l'UCLouvain dans son combat contre toutes les formes de harcèlement et de violences de genre.* »

### Trois actions concrètes

Le cas de la professeure s'arrête ici, dans l'attente du deuxième jugement et de pourparlers en interne.

Jacques Clesse, l'avocat de l'UCLouvain qui plaidera en seconde instance, ne voit aucune contradiction entre la requête d'appel et les engagements de l'université à écouter les victimes. « *Le tribunal du travail estime que l'université n'en fait pas assez. Je pense le contraire. Je connais peu d'employeurs qui en font autant pour leur personnel.* » Concrètement, à quoi fait-il référence ? Silence. Il me renvoie vers l'université.

Je contacte Marthe Nyssens, prorectrice. Titulaire du plan Respect depuis mars 2022, suite au départ de la responsable précédente, Marthe Nyssens portait initialement la casquette « Transition et Société ». Elle me reçoit dans son bureau le 23 novembre. Elle prévient : « *Je vais parler d'actes, pas de discours. Je suis pragmatique.* » Très bien. De son exposé, je retiens trois points essentiels. D'abord, 1.200 responsables hiérarchiques et fonctionnelles de l'université viennent de commencer un cycle de formation obligatoire sur le sexisme ordinaire et les violences de genre. Des ateliers pratiques et deux cours en ligne – 20 minutes sur le cadre légal (la loi « bien-être » du 4 juin 1996) et 30 minutes sur le harcèlement de genre en commençant par la présentation d'un schéma sur les violences de genre (depuis « le patriarcat et l'hétéronormativité » jusqu'au meurtre). Cette formation des instances supérieures, rectorat en tête, est « *une carte qui peut changer la culture de l'institution*, estime Marthe Nyssens. « *Nous*

« La détermination de l'université est totale.

Nous sommes parfaitement conscients à l'université

que la prise en charge souffre de failles. »

avons une réforme à faire. Il faut un changement de culture du personnel et des étudiant·es. C'est cela qui fera bouger les lignes. » Pour les étudiant·es, l'accent est mis sur le consentement. L'université a intercalé une formation au consentement (« une vidéo infantilissante », commente une étudiante féministe qui suit de près les choix posés par l'UCLouvain) dans la liste des cours accessibles via la plateforme interne Moodle. Décollage moins impressionnant que la formation des professeur·es : 2.000 vues fin novembre 2022, pour 40.000 personnes ciblées par l'université. Marthe Nyssens ne cache pas sa déception.

Enfin, le Conseil des Affaires sociales et étudiantes (CASE, un organe de décision interne) comprend désormais une sous-commission permanente dédiée à la lutte contre le harcèlement et les violences de genre, afin que l'enjeu ne déloge plus de l'ordre du jour de l'université et que les actions soient constamment évaluées. « C'est en fonctionnant qu'on va s'améliorer », estime Marthe Nyssens.

## Malaise face aux agresseurs

Après l'interview, je reste à Louvain-la-Neuve, je me balade. J'attends la fin de la journée. À 19 heures, l'asbl Collectif des Femmes organise une conférence suivie par la signature d'une pétition : « Stop au harcèlement sexiste sur notre commune et nos campus ! »

Auditoire Agora 10, une longue table de femmes : la bourgmestre, une travailleuse sociale du Collectif des Femmes, Marthe Nyssens pour l'UCLouvain, trois représentantes des étudiant·es (AGL, FEF, Conseil des étudiant·es de l'ULB), une inspectrice de la zone de police Ottignies-Louvain-la-Neuve et la conseillère « égalité des chances et droits des femmes » au sein du cabinet de la ministre Glatigny. Personne pour représenter les employé·es de l'université, mais la conférence se concentre sur les agressions subies par les étudiantes.

Les interventions sont lisses et polies, mais intéressantes, jusqu'à la question d'une étudiante : « Si une affaire de viol passe devant la Justice mais conduit, comme souvent, à un non-lieu, l'université peut-elle faire quelque chose ? Ya-t-il des sanctions ou bien l'UCLouvain accepte la situation, et c'est tout ? » « Lorsqu'on est informé, le dossier passe au vice-rectorat aux affaires étudiantes, répond Marthe Nyssens. Et si l'étudiant est condamné, bien entendu, on prend position. » L'étudiante relance. « Et si justement il n'est pas condamné ? Mais qu'il y a quand même beaucoup d'accusations ? » Marthe Nyssens : « Nous ne sommes pas juges. On est démunis par rapport à cela. »

Léger malaise dans la salle et sur l'estrade. L'inspectrice s'exprime, puis la bourgmestre et le Collectif des femmes... Mais les étudiantes s'impatientent. La FEF et la représentante du Conseil des étudiant·es de l'ULB tiennent à revenir sur la question initiale : comment l'université peut-elle protéger une victime qui dénonce un agresseur ? Mélody Alskeif (ULB) présente une idée sur la table à Bruxelles : des commissions disciplinaires qui inverseraient la charge de la preuve dans le cas d'abus commis entre étudiant·es. Ce ne serait plus aux étudiantes, victimes, de prouver une agression. Ce serait aux étudiants, présumés agresseurs, d'expliquer qu'ils n'ont pas agi de la sorte.

La FEF est remontée contre l'UCLouvain. Sa représentante Emila Hoxhaj s'adresse directement à Marthe Nyssens : « Mettez-vous les moyens pour créer une commission disciplinaire telle que Mélody vient de présenter ? C'est un choix que vous pouvez prendre, et c'est pour cela qu'on va continuer à se battre. On veut qu'un verdict puisse être pris au sein de l'établissement, spécialement vu les décisions de justice. » Emila Hoxhaj clôture son intervention en citant le cas d'un assistant, toujours en place, dont une dizaine de témoignages dénoncent les agissements. « Combien de victimes de plus faut-il pour que ce futur prof soit exclu de l'établissement ? »

L'AGL acquiesce. L'ULB aussi. Marthe Nyssens est immobile au fond de sa chaise. L'inspectrice de police prend le micro et tempère. « J'entends ce que vous proposez et ce n'est pas une mauvaise idée. » Virginie Greant rappelle cependant pour la seconde fois ce soir que le système judiciaire se concentre historiquement sur le suspect. La charge de la preuve repose sur les victimes (ce sujet fera d'ailleurs l'objet d'une enquête dans notre prochain numéro). « Mais la révision récente du Code pénal, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022, avec la notion de consentement et celle de victime, amènera petit à petit la jurisprudence. Patience, on se dirige vers une plus grande place pour les victimes dans le système judiciaire », avance-t-elle, constructive.

Marthe Nyssens n'ajoutera aucun commentaire pour éventuellement compléter ce qu'elle disait quelques minutes plus tôt : « La détermination de l'université est totale. Nous sommes parfaitement conscients à l'université que la prise en charge souffre de failles. »

## Et ensuite...

L'année 2023 sera marquée par des événements-clés. L'audience en seconde instance de la professeure contre l'UCLouvain. L'enquête menée depuis mai 2022 par la police judiciaire, mandatée par l'auditorat du travail du Brabant wallon, sur la façon dont l'UCLouvain traite les plaintes internes relatives à des situations de violence au

travail. Deux autres affaires judiciaires, aussi. L'UCLouvain accumule actuellement (au moins) quatre dossiers judiciaires relatifs à des situations de sexisme, harcèlement, agressions, violences de genre.

La médecine du travail (en l'occurrence le CESI) s'intéresse aussi aux agissements de certains employés de l'université. Au moment de boucler cette édition d'*axelle*, le 9 décembre 2022, la presse annonçait le licenciement de Didier Hamann, désormais ex-directeur de l'administration des relations extérieures et de la communication (AREC), vu ses « méthodes managériales ». Cette rupture de contrat découle de la sortie d'une analyse des risques psychosociaux menée par le CESI en 2022 au sein de l'UCLouvain, au départ de plusieurs signalements introduits par des membres du personnel pour harcèlement moral et sexisme ordinaire.

Des lignes seraient donc en train de bouger ? Mai 2023 sera à cet égard une date importante : la sortie d'un rapport très attendu sur la politique de lutte contre les violences de l'UCLouvain. Ce rapport est préparé par la commission interne « Tulkens », du nom de la juriste émérite qui la préside, Françoise Tulkens, bien connue des lectrices d'*axelle*. Des propositions émergeront de la commission pour, notamment, réformer les règlements intérieurs de l'université. Par exemple la question du délai de six mois maximum pour introduire une plainte en interne, ou la fonction des vice-recteurs/trices aux affaires étudiantes et à la politique du personnel.

L'UCLouvain avait demandé à la commission Tulkens d'avancer rapidement lorsqu'elle lui a tendu ce mandat en mai 2022. La commission a répondu qu'elle aurait besoin d'un an de travail vu l'ampleur de la problématique et, surtout, la complexité de l'institution.

Marthe Nyssens insiste elle aussi sur la complexité de l'UCLouvain. En interview comme en conférence, elle répète à de nombreuses reprises : « *C'est complexe* », « *C'est très complexe* », « *La complexité institutionnelle entraîne des dysfonctionnements* » ou encore « *La complexité ne donne pas confiance* ». Tellement complexe que certaines victimes sont oubliées ? Pas vues, pas crues ? Marthe Nyssens répond au nom des autorités académiques : « *Je vous assure que, jamais, on ne s'est assis sur un dossier.* » C'est noté. ●

*axelle* accorde énormément d'importance aux récits de victimes. Que disent-elles ? Que le système doit changer. En 2023, je compte poursuivre cette enquête sur le fonctionnement de l'UCLouvain. Je m'intéresse aux changements opérés au sein de la première université francophone ou, au contraire, à l'absence d'évolution. Pour me joindre : [joie.catherine@protonmail.com](mailto:joie.catherine@protonmail.com)

---

1. Actuellement à l'UZ Anvers, au CHU Saint-Pierre de Bruxelles, à l'UZ Gand, à l'UZ Leuven, à l'AZ Delta à Roulers, à l'UMC Marie Curie à Charleroi et au CHU de Liège. D'ici 2023, 3 nouveaux centres ouvriront à Arlon, Genk et Namur.

# « LES FÉMINICIDES REPOSENT SUR UN SYSTÈME TRÈS ANCIEN D'ÉCRASEMENT DES FEMMES »



© Charlotte Krebs

Dans le livre *Féminicides. Une histoire mondiale* (La Découverte 2022), l'historienne et féministe française Christelle Taraud s'attache à remettre les féminicides dans leur contexte le plus large. Très imposant, l'ouvrage est un objet de plus de 900 pages, fort en lui-même face à la silenciation systématique des victimes de violences masculines. Christelle Taraud y a invité plusieurs dizaines d'autrices et d'auteurs. Le livre commence par la Préhistoire et couvre tous les continents pour montrer que les violences faites aux femmes, et a fortiori les féminicides, n'ont rien d'un phénomène récent ou seulement cantonné à certaines cultures. Au contraire, ces violences et ce « continuum féminicide » reposent sur un système formant la base de notre société et caractérisent la masculinité hégémonique. Extraits d'une interview-fleuve parue en décembre sur notre site dans le cadre d'un focus consacré aux féminicides.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAMILLE WERNAERS

## *Quand avez-vous entendu le mot « féminicide » pour la première fois ?*

« Je me souviens très bien du moment où le terme, que je connaissais déjà, a résonné d'une manière particulière pour moi. C'était au début des années 2000, lorsque deux meurtres particulièrement brutaux – celui de Sohane Benziane, retrouvée gravement brûlée dans une cave de la cité Balzac à Vitry-sur-Seine, et celui de Marie Trintignant – ont violemment secoué la France. On commence alors à utiliser le terme "féminicide" pour parler de ces meurtres dans le milieu féministe, même si son usage reste assez peu médiatisé. On remet en cause les catégories classiques qui sont utilisées, par exemple le "crime passionnel" dans l'affaire

Marie Trintignant. On explique déjà à ce moment-là que cela n'a rien à voir avec l'amour, que le féminicide est un acte de pouvoir, de possession, de contrôle. "Crime d'honneur", "crime passionnel", ce sont des termes qui euphémisent et culpabilisent les victimes, qui font d'elles les coupables, et des coupables les victimes. Pour Sohane Benziane, ce n'est pas le meurtre d'une femme par un partenaire intime. Il s'agit d'un homme qui voulait l'empêcher d'entrer dans la cité où elle sera finalement tuée. Selon moi, ces deux affaires marquent le début d'une prise de conscience de la spécificité des féminicides auprès des chercheuses féministes en France. Mais en fait, j'en avais entendu parler dès le début des années 1990. »



### ***Cela fait si longtemps que l'on parle des féminicides ?***

« Effectivement ! Je suis chercheuse, je lis les travaux de mes camarades à l'international, notamment en Amérique centrale. En raison du féminicide de masse qui se déroule à cette période au Mexique, j'entends parler de cette notion, de manière lointaine. Il faudra presque dix ans pour que des travaux sur ce sujet soient diffusés et traduits. J'ai aussi eu besoin de cette période pour comprendre que ce terme pouvait être utile afin d'analyser ma propre société, en France, mais aussi pour comprendre qu'il s'agissait d'un phénomène planétaire. Les deux cas français que j'ai cités précédemment m'ont fait prendre conscience de plusieurs choses. D'abord, que toutes les femmes sont concernées. Entre Sohane Benziane et Marie Trintignant, il y a un gouffre ! Ce sont des femmes à deux niveaux différents du spectre social : Sohane Benziane est une enfant issue de l'immigration qui vit dans un quartier populaire. Marie Trintignant, quant à elle, est issue d'un milieu très privilégié. Je comprends qu'il s'agit d'un phénomène social global qui touche potentiellement toutes les femmes et par conséquent tous les hommes. Et pour que ce concept commence à s'inscrire dans la société, il faut que des chercheuses et des activistes, qui sont d'ailleurs parfois les deux, écrivent et vulgarisent afin que les journalistes et les politiques s'emparent de ce terme et en fassent un sujet sociétal majeur. »

### ***Comment le concept est-il né ? Et quelle est la différence entre « fémicide » et « féminicide » ?***

« À Bruxelles, en 1976, s'est réuni le premier "Tribunal international des crimes contre les femmes", un événement militant et populaire qui a accueilli un certain nombre d'intellectuelles et d'activistes, notamment les Américaines Diana Russell et Jill Radford. Ce tribunal est très important pour comprendre le "continuum féminicide", car il est vraiment précurseur [le "continuum féminicide" est un outil que le livre propose pour éclairer toutes les violences faites aux femmes, de la naissance à la mort et dans tous les domaines de la vie, ndlr]. Dans le cadre de ce tribunal, la sociologue Diana Russell forge le concept de "fémicide" après avoir entendu le mot dans la bouche de l'écrivaine Carol Orlock. Trouvant qu'il résonnait avec ses travaux, Diana Russell a estimé que c'était le bon mot pour éclairer la spécificité de cette violence. Qu'est-ce que le fémicide ? Il s'agit du meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme, en général par un partenaire intime. L'histoire du concept rebondit au milieu des années 1980, lorsqu'en Angleterre, la chercheuse Liz Kelly travaille sur une enquête sociologique à propos de femmes qui vivent des violences sexuelles croisées. Elle invente alors le concept de "continuum" des violences sexuelles, qui deviendra plus tard le "continuum" des violences de genre. Elle explique qu'il est important de comprendre qu'il y a rarement un seul épisode de violences sexuelles dans le parcours des femmes. Il y en a plusieurs, qui sont connectés entre eux, même si cela n'est pas toujours conscient chez les victimes. Liz Kelly ne souhaite pas hiérarchiser ces violences, mais les considérer comme un flux, une dynamique.

## **EN QUELQUES MOTS**

- + Le « féminicide » : on entend beaucoup parler de ce concept, notamment parce qu'une loi-cadre à ce sujet vient d'être adoptée en Belgique. Mais que signifie-t-il vraiment ?
- + « Féminicide » désigne le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme, en général par un partenaire intime. Mais à l'origine, le mot a été forgé pour nommer les crimes de masse contre les femmes, en particulier au Mexique.
- + L'historienne française Christelle Taraud a coordonné un ouvrage hors normes qui revient sur l'histoire du concept et sur sa portée politique actuelle.

La troisième étape, c'est évidemment Ciudad Juárez. On utilise le concept de féminicide comme s'il avait été inventé en Occident. Mais il a été forgé par une grande féministe mexicaine, Marcela Lagarde y de los Ríos. Face à ce qui se passait dans la zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique, et plus encore dans la ville de Ciudad Juárez, elle considère qu'il faut forger un nouveau concept pour pouvoir donner sens au non-sens de cette situation. Car il s'agit là d'un crime d'État, de masse, collectif, et à tendance génocidaire. À cette époque, au Mexique, des milliers de corps de femmes sont retrouvés enterrés, à la va-vite, dans des fosses communes ou bien simplement abandonnés, tels des déchets, dans des terrains vagues, des décharges, des lieux isolés... Elles sont tuées, et même "sur-tuées", car leurs corps sont soumis à des violences sexuelles, mutilés, profanés. Face à cette situation inouïe, Marcela Lagarde comprend que le concept de "fémicide" ne convient pas, qu'il faut inventer autre chose. Ce sera le "féminicide".

On emploie aujourd'hui en Europe un terme qui dit "crime de masse" pour parler en réalité surtout de fémicide, de femmes tuées par leur (ex-)compagnon. Il est évident que les deux termes sont liés, et que les fémicides sont massifs, il est néanmoins important de comprendre d'où viennent les concepts. Selon moi, le mouvement #MeToo a été le détonateur d'une nouvelle étape en 2017. Auparavant, on connectait différemment et moins vite toutes ces questions entre elles, dont celle du féminicide. La force du mouvement #MeToo est d'avoir produit un maillage féministe planétaire, à travers les réseaux sociaux en particulier, qui fait que l'information circule plus rapidement aujourd'hui. Pour le meilleur, comme pour le pire. »

### ***Pourquoi était-il important d'en faire un livre, et un tel livre ? C'est un ouvrage particulier, massif, c'est déjà fort de le tenir entre ses mains. Différentes voix s'y expriment, il y a aussi de l'art. Ce n'est pas un livre comme un autre.***

« Selon nous – je dis "nous" car le projet est collectif –, il s'agit d'une urgence. Les féminicides constituent une pandémie. Il y a de plus en plus de féminicides, individuels et collectifs. C'est la conséquence directe du fait que les femmes ne supportent plus de vivre dans le monde patriarcal tel qu'il est. Nous avons



conçu le livre comme un outil de résistance et de combat. Nous mettons en avant le fait que les violences faites aux femmes sont probablement les premières violences de l'histoire de l'humanité, qu'elles reposent sur un système d'écrasement des femmes et du féminin très ancien et très ancré. Ce système s'est complexifié, entraînant des niveaux de pouvoir supplémentaires, comme les violences faites aux catégories socioéconomiques défavorisées ou les violences racistes.

Le problème, c'est qu'il n'existait pas d'ouvrage qui faisait la synthèse, la plus exhaustive possible, de ce qui a été produit dans la recherche académique, toutes disciplines des sciences humaines confondues (archéologie, histoire, anthropologie, sociologie, philosophie, etc.). Nos travaux sont isolés et cloisonnés, et cela facilite la tâche de nos détracteurs qui estiment que ce que nous disons relève de "l'hystérie féministe" ou de la "méconnaissance historique".

Pour comprendre ce qu'il se passe avec le féminicide, il faut travailler de manière pluridisciplinaire et intersectionnelle. C'est pourquoi j'ai invité d'autres femmes, des activistes, des artistes, des journalistes ou des survivantes, à participer au livre. Toutes ces voix sont traitées de manière égalitaire, le savoir de la chercheuse n'est pas "au-dessus" de celui de la militante de terrain. Ces expertises entrent en conversation pour éclairer la totalité du "continuum féminicide". Ce projet n'avait encore jamais été réalisé. Or nous avons besoin de produire un ouvrage sur lequel les femmes en particulier vont pouvoir s'appuyer pour riposter. Il faut documenter cette violence qui nous est faite, le plus largement possible, pour réduire au silence les antiféministes par la puissance des faits, des analyses et des références mobilisées. »

**La Belgique vient de se doter d'une loi reconnaissant les féminicides (voir p.6 de ce numéro et dans notre focus sur notre site). Qu'en pensez-vous ?**

« Il est important que l'État prenne ce sujet en charge, puisqu'il est en grande partie producteur de ces violences, historiquement et politiquement, notamment en ne les ayant pas prises au sérieux. L'Europe est à l'arrière-garde de ce combat : le féminicide est déjà inscrit dans la loi de dix-huit pays d'Amérique latine et centrale. Nous, on est encore en train de se poser des questions ! Le problème n'est pas qu'on a déjà tout ce qu'il faut dans les lois

**« Nous avons donc un intérêt commun à nous unir. Nous pouvons refuser catégoriquement d'adhérer au projet des sociétés patriarcales, c'est-à-dire à l'agression, à la prédation et à la violence. »**

existantes. Ici, on parle de symbole. Il s'agit de dire que c'est un crime spécifique. Quand on le pose dans la loi et dans le droit, cela devient incontournable, c'est une base à partir de laquelle travailler, une manière de reconnaître la responsabilité historique des États et de respecter les victimes. Par contre, il est illusoire de croire que les choses vont changer uniquement par l'inscription du féminicide dans la loi. Des tas de lois ont été promulguées sur nombre de sujets sans changer en profondeur les mentalités. »

***Dans l'introduction du livre, vous dites que la sororité est une des solutions. Pouvez-vous expliquer ?***

« La sororité relève des dispositifs qui sont à notre portée pour remettre en cause la masculinité hégémonique. Historiquement, les systèmes patriarcaux ont divisé les femmes, ils ont brisé les sororités. À l'époque médiévale en Europe, il y avait des sororités importantes qui étaient des groupes de parole, d'échange de savoirs et d'expertises, des réseaux d'entraide entre femmes. Nous devons les reconstruire. Chaque femme a vécu l'une ou l'autre violence du "continuum féminicide", même si, bien sûr, certaines plus que d'autres. Nous avons donc un intérêt commun à nous unir. Nous pouvons refuser catégoriquement d'adhérer au projet des sociétés patriarcales, c'est-à-dire à l'agression, à la prédation et à la violence. Ce n'est pas facile, ceci dit ! Mais pour que cela fonctionne, il faut absolument que la sororité soit horizontale, inclusive, égalitaire, respectueuse des différences. On peut penser les choses différemment entre sœurs, mais l'enjeu commun est notre libération totale car tant qu'une femme est opprimée quelque part dans le monde, nous le sommes toutes... » ●



**Christelle Taraud (coord.),**  
La Découverte 2022  
928 p., 39 eur.



## « VIEILLES PEAUX », la liberté des femmes tatouées

Le tatouage connaît une popularité exponentielle. Une étude réalisée en 2018 par l'institut de sondage Dalia révèle que près de 40 % de la population de 17 pays du monde est tatouée (la Belgique n'était pas dans l'échantillon, contrairement à la France, aux États-Unis ou à l'Allemagne). Simple bijou, revendication, provocation, démarche esthétique... La peau encrée permet de livrer quelque chose de sa propre histoire par un signe sur un mollet ou par une image sur une épaule. C'est le paradoxe d'un phénomène culturel de masse et d'une volonté de se rendre unique.

Dans son projet « Vieilles peaux », la photographe belge Coralie Vankerkhoven a voulu interroger le vieillissement et le devenir du dessin à travers les rides et le parcheminement de la peau en allant à la rencontre de femmes tatouées. *« Celles pour qui, question de génération, le tatouage était connoté et lié à un mode de vie parfois marginal. Celles qui ont vieilli avec ou qui, sans coup de tête, ont décidé de franchir le pas. Elles ont accepté, pudiquement, de dévoiler quelque chose de leur intimité mais aussi de cette fierté à montrer que leur corps leur appartient. »*



## SABINE

« J'ai voulu graver dans ma peau un combat que je ne cesserai jamais : celui de la protection animale et plus particulièrement du lévrier espagnol [*le galgo est employé en Espagne comme chien de chasse, notamment lors de concours de chasse au lièvre. Lorsqu'il perd ou ne peut plus chasser, il est cruellement éliminé, voire supplicié, ndr*]. La rencontre avec Simone Righi, militant de cette cause, a été déterminante. En 2008, il logeait chez nous, d'autres amis étaient présents. Il a voulu nous offrir à chacun un tatouage qui nous reflétait vraiment. Cela s'est mis naturellement et dans l'instant. Je venais de perdre Clothilde, ma *galga*, ma diva... Et, à main levée, il a dessiné sur mon flanc gauche son portrait stylisé. C'est un engagement à vie, comme si désormais le *galgo* coulait dans mes veines. Le fait qu'il soit caché me reflète, ce tatouage dans la chair de ce qu'il y a de cher. Je suis quelqu'un de l'intérieur. »



## CORINNE

« J'ai fait graver les initiales de mes six enfants passé 50 ans. J'étais toute seule, je savais ce que je voulais. C'est d'ailleurs une de mes filles qui a dessiné mon tatouage. Je suis une maman poule, mes enfants, mes petits-enfants, c'est mon tout. Mon entourage a très bien réagi : "Mamy Coco, c'est chouette !" Avant, être tatoué vous catégorisait. Il y avait les loubards, les routards... Après trois mariages où je me suis sentie coincée, être seule a été ma libération et ce tatouage est le signe de ma liberté. »



## FABIENNE

« La nuit, dans mes insomnies, je réfléchis, je regarde les motifs qui me plaisent. Il faut qu'ils soient particuliers, rien que pour moi. Tous mes tatouages montrent que je suis totalement différente et pas question de les enlever. À ma mort, on me reconnaîtra grâce à mes tatouages. Chaque tatouage correspond à des moments-clés. Celui sur mon avant-bras fait lors d'un voyage au Népal renvoie au nom qui m'a été donné par le tatoueur de là-bas, *Nuage Bleu*, un rappel de la couleur de mes yeux. Il a fallu sept heures pour graver les fleurs sur mes jambes, elles cachent les cicatrices d'un grave accident. Et il y a la lune et ses phases, je suis très sensible à ses variations. Parfois, les passants montrent de la curiosité... Être tatouée, c'est ma liberté. Mon corps, c'est le livre de ma vie et je pense qu'une femme devrait pouvoir montrer son corps à tout âge pour montrer l'évolution, ces années qui coulent. »

CORINNE



FABIENNE



# Violences sexuelles :

## PEUT-ON RENDRE JUSTICE AUTREMENT ?

**En Belgique, une personne sur deux se déclare victime de violences sexuelles. Selon un sondage réalisé par Amnesty International et SOS Viol en 2019, une femme sur cinq a subi un viol. Mais ce n'est que la pointe visible du phénomène. Ces dernières années, certaines féministes plaident pour un durcissement des politiques pénales. D'autres voix – parfois les mêmes, parfois différentes – font état d'un système pénal aux nombreuses failles, en particulier lorsqu'il s'agit de protéger les femmes des violences machistes. Face à ce constat, parler de « réparation » s'apparente à parler d'un impossible. Des survivantes et des professionnel·les ont accepté de témoigner, pour réfléchir ensemble à de meilleures manières de rendre justice. Un article à retrouver en intégralité sur notre site web.**

ADELINE THOLLOT (TEXTE) ET JULIA REYNAUD (ILLUSTRATION)

Il y a quelques mois, Zoé<sup>1</sup> rencontre un homme dans un parc. Ils échangent leurs numéros, décident de se revoir. Elle nous a raconté, avec beaucoup de courage, la soirée de l'horreur ayant eu lieu chez elle, au cours de laquelle l'homme la viole à deux reprises. L'agresseur une fois parti, elle appelle une amie pour lui expliquer la situation. Son amie lui parle du Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS). Ces centres existent dans plusieurs hôpitaux belges.<sup>2</sup> Toute victime de violences sexuelles peut s'y rendre, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Zoé y va le lendemain et est prise en charge immédiatement, dans un cadre qu'elle décrit comme sécurisant. « *J'ai d'abord rencontré une personne à l'accueil qui ne m'a posé aucune question sur les raisons de ma venue. Ensuite, une infirmière est venue me chercher, elle était très bienveillante et savait exactement quoi me dire. Je me suis sentie très à l'aise avec elle et même quand je doutais de ma légitimité à être là, elle m'a rassurée et m'a dit qu'elle me croyait et qu'elle était là pour m'aider.* » Zoé explique tout ce qui s'était passé la veille puis on lui demande : souhaitez-vous porter plainte ?

Si c'est le cas, l'infirmière peut procéder à des prélèvements, le viol ayant eu lieu peu de temps auparavant. Zoé se sent prise de court, même si on lui précise qu'il n'y a aucune obligation. « *J'ai hésité à déposer une plainte, mais j'ai décidé de le faire, par sororité. Même si la procédure n'aboutit pas pour moi, je veux qu'il y ait une trace dans son casier judiciaire au sein de la police, dans le cas où une autre personne porterait plainte contre lui. J'ai pris cette décision, car j'en ai marre que des hommes nous violent et qu'ils continuent de vivre leur vie, comme si de rien n'était.* »

### Dépôt de plainte et temporalité inadéquate

Toutes les victimes de violences sexuelles ne parlent pas de ce qu'elles ont vécu. Toutes ne sont pas prises en charge si rapidement et toutes ne décident pas de porter plainte. De plus, les CPVS existent seulement depuis quelques années et sont encore méconnus. Mais même dans le cas où un suivi médical et psychologique se met en place rapidement et que la Justice est mise au courant, la procédure d'un dépôt de plainte reste une épreuve de plus à surmonter.

Les CPVS travaillent avec une brigade de policier·ères formé·es à prendre en charge les dépôts de plainte des victimes de violences sexuelles. « *Lorsque j'ai indiqué à l'infirmière que je souhaitais déposer plainte,*



## « Dans la punition de l'auteur, l'enjeu est plutôt qu'il reconnaisse les faits qui lui sont reprochés et qu'il ne recommence pas. Mais le système pénal est incapable de garantir cela. »

elle a appelé la brigade, se remémore Zoé. J'ai attendu deux heures avant d'être prise en charge. Deux policières en civil sont arrivées pour prendre ma déposition, elles m'ont expliqué être en sous-effectif. Le dépôt de plainte en lui-même prend aussi du temps. J'ai d'abord décrit le plus précisément possible ce que j'avais vécu, je me disais que je n'avais pas le droit à l'erreur. Elles m'ont ensuite posé des questions plus précises, via un questionnaire, puis on a tout relu ensemble et j'ai signé plusieurs documents. Je suis entrée dans cette salle vers 14h, j'en suis sortie vers 19h, épuisée. »

En Justice, aucune des procédures ne semble respecter la temporalité des victimes, de la récolte des preuves jusqu'au procès. L'enjeu du procès pénal n'est pas la reconnaissance des victimes, mais la préservation d'un ordre légal – et à travers lui, d'un ordre social. Par exemple, une femme victime porte plainte; si deux jours plus tard elle souhaite retirer sa plainte, la/le procureur-e peut malgré tout continuer les poursuites, alors même que cela pourrait aggraver la situation de la victime, voire la mettre en danger. À cela, s'ajoutent les classements sans suite dans 53 % des dossiers de viol, d'après des chiffres du Conseil supérieur de la Justice (CSJ) récoltés entre 2010 et 2017.

Enfin, toutes les femmes n'ont pas accès à la justice de manière égale. Comme l'explique la chercheuse française Gwenola Ricordeau, dans son livre *Pour elles toutes* (voir axelle n° 222, octobre 2019), « la possibilité de recourir au pénal est liée à certains privilèges, à commencer par la citoyenneté ou la validité d'un titre de séjour ».

### Les besoins des victimes face à une Justice défaillante

Dès les premières heures qui suivent un acte de violence sexuelle, d'un point de vue juridique, les choix sont cruciaux. Marion a 14 ans lorsqu'une connaissance du même âge la viole alors qu'elle dormait dans une tente avec des ami-es. Huit ans plus tard, elle revient sur cette épreuve traumatisante: « J'ai fait un déni qui a duré douze heures avant de me décider à en parler à ma grande sœur. C'est elle qui a posé le mot sur ce qui m'était arrivé: un viol. » Avec sa sœur à ses côtés, elle décide alors d'en parler à ses parents. « Cela s'est très mal passé, mes parents étaient dans l'incompréhension. Ils ont pris la décision, le lendemain matin, de se rendre chez mon agresseur. Je me suis retrouvée alors face à son déni et à la remise en cause de ma parole, c'était extrêmement violent. Il s'en est suivie une très longue journée, entre l'hôpital, pour un examen gynécologique et le commissariat. » Marion se souvient: « L'enquête a duré deux semaines, puis plus rien. Je sais simplement que le dossier a été envoyé au procureur. S'installe alors un terrible silence, traumatisant: les policiers ne donnent plus de nouvelles, car ce n'est plus entre leurs mains, ma famille n'en parle plus, car elle ne veut pas me blesser, c'est le néant. Seule ma sœur, à l'étranger, m'écrit et prend de mes nouvelles, ça me sauve. [...] Enfin, après cinq ans d'attente, je reçois une convocation au tribunal. »

Les moyens financiers et humains ne sont pas à la hauteur de l'enjeu sociétal que représentent les violences faites aux femmes. La Justice est en surcharge et les

délais d'attente sont considérables. Il n'y a que trop peu de personnel formé à ces questions dans le secteur et les réponses apportées aux victimes sont souvent décevantes. Pour Marion, c'est après trois heures de procès et avec un auteur toujours dans le déni que le verdict tombe au tribunal: 3 mois de sursis et 3.000 euros de dommages et intérêts. « Coupable d'agression sexuelle. Sur le moment, je suis soulagée, mais les faits ont été requalifiés comme "agression sexuelle" alors qu'il s'agissait d'un viol. Aujourd'hui je l'accepte, car je sais que j'ai eu la "chance" de voir mon procès aboutir, alors même que très peu de victimes y ont droit. Au niveau de l'amende, c'est mon avocat qui l'a demandée pour que cela puisse me rembourser mes frais de psychologue, de naturopathe, etc. Je ne voulais pas de cette somme d'argent, j'ai fait un don à une association d'aide aux femmes victimes de violences. »

### Crimes, peines, prison

Anne Lemonne est criminologue et chercheuse à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie. Elle pose un regard critique sur la capacité du système pénal à rendre justice dans le cadre de violences sexuelles: « Dans la punition de l'auteur, l'enjeu est plutôt qu'il reconnaisse les faits qui lui sont reprochés et qu'il ne recommence pas. Mais le système pénal est incapable de garantir cela, car un auteur est souvent dans le déni et le cadre du procès ne permet pas d'en sortir, voire il le renforce. En effet, l'enjeu est tellement fort pour lui qu'il ne souhaite qu'une chose, c'est sauver sa peau. »

À cela s'ajoutent des preuves extrêmement difficiles à produire. Sans élément matériel, c'est bien souvent la parole d'une victime contre celle d'un auteur. Dans les situations de déni, même si la Justice le déclare coupable, la victime n'obtient pas de reconnaissance de la part de l'auteur. Ruth Morris, chercheuse américaine qui a contribué à conceptualiser la justice transformatrice (nous y reviendrons en fin d'article), a théorisé un modèle qui reprend les cinq besoins principaux des victimes. Selon elle, l'un des plus prégnants est celui



## « Une des premières critiques est le présupposé qu'il y aurait quelque chose à "restaurer" ou à "réparer", autrement dit, selon Morris, sur l'illusion d'un possible retour à une vie pré-victimisation. »

de reconnaissance. Pour la victime, il est inacceptable que la version de l'auteur vienne effacer la sienne, encore plus aux yeux de la loi.

Un autre besoin est celui de sécurité. Malgré le jugement, l'agresseur de Marion est libre, elle peut le croiser quotidiennement. Elle a dû mettre en place des stratégies de fuite: « *Il a fallu que je m'extirpe du milieu dans lequel j'étais, la même petite ville que mon agresseur, de nombreuses connaissances communes. Tout me rappelait ce que j'avais vécu.* » Comme l'explique Miriam Ben Jattou, juriste et directrice de l'asbl Femmes de Droit, « *la liberté est un droit fondamental et la Justice ne peut pas en priver quelqu'un sans qu'il y ait une bonne justification. Dans un procès pénal, si on pense qu'une victime dit la vérité mais qu'on a la moindre hésitation, alors le doute profite à l'accusé.* » Si l'on sortait d'un système carcéral pour aller vers des sanctions réparatrices, pourrait-on repenser la présomption d'innocence ?

De plus, selon de nombreuses études sociologiques, la prison est un lieu violent, raciste, classiste et dégradant. La Belgique a d'ailleurs été condamnée à plusieurs reprises pour la surpopulation de ses institutions carcérales et pour les conditions de détention indécentes. Pour Anne Lemonne, le recours à la prison est en partie une question de moyens: « *Politiquement, l'emprisonnement reste une solution "facile", même s'il coûte cher [environ 50.000 euros par détenu et par an, ndlr<sup>3</sup>]. C'est la solution de force, la loi et l'ordre. On préfère emprisonner plutôt que de mettre de l'énergie dans la prévention ou dans l'éducation.* »

Enfin, tous les auteurs, écartés temporairement à l'intérieur des murs de la prison – une sécurité de fait à ne pas minimiser

pour des victimes –, sortiront un jour. Selon une étude de l'Unité de Psychopathologie Légale (UPPL) et du Centre de Recherche en Défense Sociale de 2018, le taux de réincarcération après dix ans est de 37,6% pour les délinquants sexuels. Dans le cadre des violences sexuelles, le système pénal échoue en partie aux trois fonctions qu'on attribue généralement aux peines: la dissuasion (empêcher un individu de commettre un délit ou un crime), la rétribution (le punir pour son comportement) et la réhabilitation (le réinsérer dans la société).

### La justice réparatrice comme alternative

En Belgique, la question des victimes dans le système pénal devient un sujet brûlant dans les années 1990, suite à l'affaire Dutroux. En 1994, une première loi sur la médiation pénale entre en application. Cette procédure mise en place au niveau du parquet est une alternative aux poursuites pénales. Dans le cas où elle/il poursuivrait pour une peine maximum de 2 ans d'emprisonnement, la/le procureur-e peut proposer une médiation entre les parties en lieu et place des poursuites. Si les deux personnes acceptent d'y participer et qu'un accord est conclu, alors la/le procureur-e peut éteindre l'action publique, c'est-à-dire décider de ne pas poursuivre. Anne Lemonne confie: « *C'est une procédure qui est très peu utilisée [0,5% des décisions de clôture en 2019, ndlr], mais qui l'est dans le cadre de violences sexuelles. Elle peut prendre différentes formes: travail d'intérêt général, thérapie, médiation ou encore une formation pour l'auteur [comme l'organise l'asbl Praxis, voir plus loin, ndlr].* »

Une autre forme de médiation existe, sans constituer une alternative directe au

système pénal. Elle se construit en parallèle, et est disponible à tout moment de la procédure et pour tous les faits, dans le cas où l'auteur ou la victime en fait la demande. Comme Anne Lemonne le précise: « *La médiation pénale ne cherche pas du tout à réconcilier les deux parties. C'est très différent de la médiation familiale dans le champ civil.* »<sup>4</sup>

Bien sûr, un risque d'instrumentalisation par l'auteur persiste, car ce dernier pourrait utiliser le processus dans le but de bénéficier d'un meilleur traitement judiciaire ou d'une extinction des poursuites. Dans le cas où un accord serait trouvé avec la victime, les deux parties peuvent décider de transmettre ces informations à la/au juge, qui peut ainsi être influencé-e dans le dossier. Cependant, si aucun accord n'est trouvé, la/le juge n'en est pas informé-e. Mais toutes les demandes n'aboutissent pas. Comme l'explique Antonio Buonatesta, l'un des pionniers de la justice restaurative en Belgique et directeur de l'asbl Mediante, « *lorsqu'il s'agit de violences faites aux femmes, nous sommes extrêmement vigilants. S'il existe encore un quelconque phénomène d'emprise, nous ne poursuivons pas la procédure. De plus, nos équipes sont formées par des professionnels pour appréhender au mieux ce qui se joue dans les rapports de domination. Nous conseillons toujours aux victimes d'être suivies en parallèle de la médiation et nous pratiquons, dans certains cas, la co-médiation avec des associations spécialisées ou des professionnels identifiés comme personnes-ressources par la victime.* »

La médiation ne convient pas à toutes les situations et n'est pas souhaitable dans tous les contextes. Comme l'explique Anne Lemonne, elle a pourtant le mérite

## « Les personnes responsables dans une situation qui pose problème ne sont pas que les auteurs de violences, mais aussi celles et ceux qui ne disent rien ou qui sont complices. »

de permettre aux victimes de choisir : « *Il est hors de question d'envoyer les victimes dans la gueule du loup. Mais l'idée est aussi d'arrêter de choisir pour les gens ce qui est bon pour eux. Certaines victimes ont besoin de rentrer dans le processus de communication, par exemple pour se rendre compte que la victime n'a pas changé.* » Le processus de dialogue proposé par Mediante peut aussi aboutir à une rupture de la relation.

### Replacer les victimes au centre

Anne Lemonne s'est entretenue avec des victimes qui ont choisi la médiation pénale. « *Ce que les victimes viennent chercher, ce sont des formes de vérité qui ne sont pas du tout préformatées, des choses auxquelles ont ne pense parfois pas. Au cours d'un procès pénal, les questions ne recouvrent parfois que très partiellement celles qui préoccupent intimement les victimes. La question du "Pourquoi moi ?" est souvent centrale, mais peut être ignorée dans le cadre d'une procédure au pénal.* » Elle cite ici l'un des besoins des victimes théorisés par Ruth Morris, celui de donner du sens. Le but de la justice réparatrice est de replacer la victime au centre, afin qu'elle ne se sente pas dépossédée de sa propre histoire. Pour certaines victimes, une forme de réparation peut être trouvée dans le fait d'aller échanger avec l'auteur, pour comprendre, pour poser des questions ou simplement pour exprimer leur ressenti ou leur colère. Il n'y a pas « un » profil de victime de violences sexuelles, ni de bonnes ou de mauvaises victimes, mais des chemins de réparation et des ressources différentes. Les conséquences sur la vie d'une personne et sur son entourage sont énormes et difficiles à quantifier.

### Responsabiliser les auteurs

Si de nombreuses associations accompagnent les victimes, que fait-on des auteurs<sup>5</sup> ? Leur suivi est trop souvent un impensé des politiques de lutte contre les violences faites aux femmes. Nous avons rencontré l'asbl Praxis, qui accompagne des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales via un travail de responsabilisation en groupe et organise des formations destinées aux professionnel·les. En 2016, 72 % des personnes qui ont été envoyées chez Praxis pour suivre un module d'accompagnement sont des personnes judiciairisées, suite à une décision de Justice (médiation pénale, mesure probatoire<sup>6</sup>) ; 28 % sont des personnes volontaires.

Julie Lambert-Carabin, psychologue chez Praxis, explique que les 45 heures du module d'accompagnement (détaillé dans la version web de l'article) ne sont pas suffisantes pour éviter la récidive. « *C'est pour cela qu'on travaille avec d'autres asbl comme l'UPPL qui peut faire des cycles allant jusqu'à 75 heures, ou le Grand Hôpital de Charleroi qui travaille avec des auteurs et autrices de violences sexuelles sur mineurs durant toute la période de sursis, soit cinq années maximum. Mais nous devons aussi travailler les récidives dans nos groupes d'accompagnement et s'il y a une situation de dangerosité, il est de notre responsabilité personnelle de lever le secret professionnel et d'agir.* »

### « Réparer », ou plutôt transformer ?

Certain·es magistrat·es privilégient une approche pénaliste, d'autres sont enclins à se tourner vers la justice réparatrice ; les deux, parfois, se combinent. Troisième

voie : durant les années 1990-2000, des voix comme celle de Ruth Morris se distancient de la justice réparatrice. Ainsi que l'explique Juliette Léonard, du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE) de Liège, dans son étude sur la justice transformatrice<sup>7</sup> : « *Une des premières critiques est le présupposé qu'il y aurait quelque chose à "restaurer" ou à "réparer", autrement dit, selon Morris, sur l'illusion d'un possible retour à une vie pré-victimisation.* » Et, au-delà du fait que la médiation soit inconcevable lors de situations d'emprise, certaines victimes « *souhaitent tourner la page plutôt que de se voir réassignées à leur fonction de victime au gré des demandes (potentiellement nombreuses) de libération conditionnelle des auteurs. Elles peuvent par ailleurs se sentir "mauvaises victimes" de ne pas suffisamment s'impliquer dans les suites de l'infraction* »<sup>8</sup>, écrivaient Anne Lemonne et Christophe Mincke.

Inspirée par la manière de rendre justice des populations autochtones et afro-américaines, l'idée de « justice transformatrice » naît en Amérique du Nord dans des communautés (personnes LGBTQIA+, travailleurs/euses du sexe, personnes sans papiers...) ne pouvant pas recourir au système pénal, car un danger de criminalisation les menaçait. La justice transformatrice dénonçant la récupération de la justice réparatrice par le système pénal et a pour projet de l'abolir. Elle prône des formes non punitives de réponses aux préjudices et questionne la responsabilité collective.

En Belgique, des féministes sont en réflexion sur ces thématiques. Caro et Marie<sup>9</sup> font partie de la collective des Matrices, un

## SE RÉPARER

- + **À LIRE** / Vie Féminine a publié fin 2022 deux études passionnantes : « Réparer les violences conjugales. Au-delà de la justice, une responsabilité collective » et « Se réparer, se reconstruire, après des violences conjugales. Ce que les femmes disent », à lire sur [www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)
- + **À ÉCOUTER** / Le 4<sup>e</sup> épisode de L'heure des éclaireuses est consacré aux besoins de réparation des victimes de violences. « Nos besoins de réparation » (sur les plateformes de podcast et sur notre site).
- + **RESPONSABILISER LES AUTEURS** / La version intégrale de l'article détaille cet enjeu (sur notre site).

groupe bruxellois en non-mixité, sans homme cisgenre. Régulièrement, elles se réunissent avec d'autres pour réfléchir à la gestion des violences, des agressions et des conflits dans les milieux militants<sup>10</sup>. « On a décidé de se constituer en groupe de recherche. Beaucoup de textes viennent des États-Unis et ne sont pas forcément traduits. [...] On a envie de se créer une boîte à outils, afin de trouver un chemin entre l'exclusion pure et simple qui ne résout rien sur le long terme et la justice pénale, dont on connaît les limites », expliquent-elles.

Alors que les solutions avancées pour rendre justice sont souvent des formes d'exclusion, la justice transformatrice est plutôt favorable à ne pas « abandonner » l'auteur. Une mise à distance temporaire est parfois nécessaire ; mais l'exclusion ne

permet pas de se poser la question de la responsabilité collective. Or, pour Marie, c'est primordial. « Les personnes responsables dans une situation qui pose problème ne sont pas que les auteurs de violences, mais aussi celles et ceux qui ne disent rien ou qui sont complices. Qu'est-ce que les autres peuvent faire face à cette situation et qu'est-ce qui peut être mis en place par la suite ? » L'idée, ici, est d'amener un véritable changement, afin que ces violences ne se reproduisent plus. Pour la collective, la justice transformatrice est une des réponses possibles pour agir concrètement, mais elle n'est pas applicable à toutes les situations et elle ne résout pas tout.

À partir des voix écoutées, il semble que le système pénal actuel ne répond pas de façon adéquate aux besoins des victimes

sexuelles. Des stratégies peuvent ainsi prendre place à plusieurs niveaux, y compris – et ce n'était pas l'objet de cet article, mais il est important de le mentionner – en améliorant le système de l'intérieur, notamment via des outils juridiques existants (Convention d'Istanbul, nouveau Code pénal, loi-cadre sur les féminicides – voir p.6...). Les alternatives, qu'elles se rapprochent plutôt de la justice réparatrice ou de la justice transformatrice, proposent d'autres manières de rendre justice. Aucune, toutefois, ne devrait repriver les questions de violences sexuelles et conjugales ou les limiter à des procédures informelles alors qu'elles commencent enfin à se trouver une place dans le débat public. ●

1. Prénom d'emprunt.
2. Actuellement à l'UZ Anvers, au CHU Saint-Pierre de Bruxelles, à l'UZ Gand, à l'UZ Leuven, à l'AZ Delta à Roulers, à l'UMC Marie Curie à Charleroi et au CHU de Liège. D'ici 2023, 3 nouveaux centres ouvriront à Arlon, Genk et Namur.
3. D'après des chiffres du SPF Justice, datant de 2017.
4. Relire notre dossier « Médiations et violences conjugales, le danger invisible », *axelle* n° 233, novembre 2020.
5. Nous genrons le terme « auteurs » au masculin. Selon une étude de 2016 de l'Institut de Criminologie et de Criminalistique, la proportion d'hommes signalés aux parquets belges pour des faits de violences conjugales est de 75,7 %. Selon les chiffres publiés fin novembre 2022 par le ministère de l'intérieur français concernant des infractions à caractère sexuel commises hors de la famille (la précision est importante), les victimes sont en majorité des femmes (86 %) et les agresseurs à 96 % des hommes.
6. C'est une mesure qui permet à une personne condamnée de ne pas effectuer une peine, moyennant le respect de certaines conditions fixées par la Justice.
7. « Justice transformatrice et violences de genre. Inventer d'autres manières de rendre la justice », août 2022.
8. « Respecter les victimes. Vraiment ? », *Bruxelles Laïque Échos*, juin 2013.
9. Prénoms d'emprunt.
10. « Violences sexuelles : "J'ai mis du temps à comprendre que c'était une agression, parce qu'il était de gauche" », [www.basta.media](http://www.basta.media), septembre 2022.



# Les maxi-dégâts des « microagressions » racistes

**Savez-vous que le racisme et les discriminations peuvent entraîner des conséquences néfastes sur la santé des personnes qui en sont victimes ? C'est ce que développe la psychologue clinicienne et psychothérapeute Yaotcha d'Almeida. Elle a publié un essai intitulé *Impact des microagressions et de la discrimination raciale sur la santé mentale des personnes racisées, en prenant l'exemple des femmes noires en France*. axelle l'a rencontrée pour parler avec elle de ce sujet, trop peu traité.**

PROPOS RECUEILLIS PAR KPÉNAHI TRAORÉ

***Pourquoi vous intéressez-vous à l'impact des microagressions et de la discrimination raciale, notamment chez les femmes noires en France ?***

« Dans mon parcours – j'ai une formation en sociologie et en anthropologie –, c'est une question qui m'habitait et que j'ai eu envie de creuser lorsque j'ai fait un mémoire de recherche en psychologie pour mon master 1. D'autant plus que je n'avais jamais lu d'articles à ce sujet en psychologie clinique [une branche de la psychologie qui considère un-e patient-e dans sa globalité et dans sa singularité, ndlr]. Cela me tenait donc particulièrement à cœur. Ce sujet était aussi l'occasion de créer des discussions autour de moi, surtout entre femmes, même s'il m'arrivait aussi d'en discuter avec des camarades masculins. Je voulais apporter à cette question un éclairage scientifique. »

***Vous êtes une femme noire, cela a-t-il joué un rôle dans le choix de ce sujet ?***

« Exactement, je suis avant tout une femme noire vivant en France. Je me rendais compte de l'impact de toutes les remarques qui m'étaient destinées, même si à l'époque, avant cette recherche,

je ne les désignais pas encore comme étant des "microagressions". C'étaient soit des propos ou comportements qui n'étaient pas directement racistes mais que je percevais comme tels, soit des agressions qui l'étaient sans ambiguïté. Je pense aussi à tous ces empêchements : tout ce qu'on m'empêchait de faire ou que, moi-même, je m'empêchais de faire. Ou encore quand, à l'école, on me disait : "Tu ne pourras pas faire telle chose parce que ça va être compliqué pour toi".

Ce qui m'a le plus motivée à travailler sur ce sujet, c'est le film *Ouvrir la voix*, d'Amandine Gay [voir axelle n° 203, ndlr]. Pour la première fois, je voyais mon expérience de femme noire portée à l'écran. Je me rappelle la réponse d'une des personnes interviewées qui disait qu'elle avait voulu aborder la question de la couleur de peau dans le cadre d'une psychothérapie et qu'il y avait eu un gros malaise, qu'elle avait senti que c'était impossible. Cela m'a rappelé une expérience personnelle : on m'a dit que le racisme, c'était "dans la tête". Recevoir ce genre de commentaire dans le cadre protégé d'une thérapie, c'est une violence supplémentaire. On est en état de vulnérabilité, on va voir un-e spécialiste parce qu'il y a une souffrance et lorsqu'on aborde cette question, c'est l'invalidation. J'avais donc très à cœur d'aborder cette question du point de vue de la psychologie clinique. »

***Vous parlez de « microagressions » : que désigne ce terme ?***

« Ce qu'il faut déjà savoir, c'est que le mot "micro" ne signifie pas que ce sont de toutes petites agressions qui n'ont pas d'impact, pas du tout. Les "microagressions", ce sont toutes ces paroles, tous ces comportements désobligeants, rabaisants, humiliants, intentionnels ou non, qui sont destinés à une personne racisée.

Quand une personne vous dit par exemple : "Toi, tu as un nez fin pour une Noire", cela ressemble à un compliment... alors que ça ne l'est pas du tout. Ça peut même être la valorisation d'une qualité que vous avez, pour ensuite la déprécier par un commentaire comme "mais, en tant que Noire..." Et au-delà des personnes noires, ça peut être : "Toi, tu n'es pas très bon en mathématiques pour un Chinois"... Une microagression peut aussi être très violente, comme "Sale Noire", "Rentre chez toi", tous ces types de phrases.



D.R.

Dans le même registre, on peut également parler de "microinvalidation". C'est lorsque votre interlocuteur ou interlocutrice ne reconnaît pas votre vécu quand vous lui parlez du racisme que vous avez subi. Ses commentaires seront du type: "Non, tu as mal compris, tu exagères..." Cela revient à nier mon expérience du racisme en tant que victime. C'est aussi, comme on a tendance à l'entendre en France, "Je ne vois pas les couleurs", ce qui amène à nier ou à ignorer le problème. Quand je désigne par exemple une femme en disant "la femme blanche, là-bas", tout de suite, on va me demander pourquoi je la désigne par sa couleur de peau. Les Américains appellent cela être "colour blind", être "aveugle à la couleur", pour éviter d'affronter et de résoudre le problème – le racisme. »

#### ***Quel impact ces microagressions ont-elles sur les personnes qui en sont victimes, notamment les femmes noires qui constituent votre échantillon de recherche ?***

« Une agression provoque du stress. Dans le cadre des microagressions, on parlera de "stress racial". Le fait est que pour les personnes racisées en France, c'est récurrent, même si cela n'arrive pas à tout le monde. Les microagressions que vit une personne, soit de façon régulière, soit sur une base quotidienne, vont avoir un impact sur sa santé mentale. Elles peuvent faire baisser l'estime

#### **EN QUELQUES MOTS**

- + Le racisme a plusieurs visages. Il peut prendre notamment la forme de « microagressions ».
- + Ce sont des paroles et des comportements rabaissants et humiliants visant une personne racisée, de façon intentionnelle ou non.
- + La psychologue clinicienne et psychothérapeute Yaotcha d'Almeida, spécialiste de ce sujet, nous explique comment décoder les microagressions, quels sont leurs impacts et comment les femmes racisées peuvent s'en protéger – ou s'en réparer.

de soi, parce qu'on est régulièrement dévalorisée, surtout quand ces microagressions surviennent dès l'enfance et qu'on grandit avec. Même si, à la maison, on a des parents qui nous valorisent et nous protègent, il y a l'extérieur. Cela peut aussi provoquer de l'anxiété. On va développer des peurs par rapport à des choses à venir. On rumine des émotions négatives qui peuvent amener à la dépression et nous conduire vers ce qu'on appelle le "traumatisme racial". C'est un concept développé aux États-Unis, dont on ne parle pas réellement ici, sauf dans un cercle très restreint. Ce qui est beaucoup plus connu du grand public, c'est le "syndrome post-traumatique". »

#### ***Hormis la santé mentale, l'impact peut-il se ressentir autrement ?***

« On peut le ressentir à un double niveau : dans l'esprit, mais aussi dans le corps, physiquement. Ce sont des ulcères, des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension, des maladies somatiques, le fait d'avoir un ressenti physique. Mes recherches reposent sur des études américaines, qui montrent clairement le lien entre le vécu du racisme de façon systémique et des maladies physiologiques. »

#### ***En France, reconnaît-on que les discriminations et les microagressions peuvent avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes ?***

« Dans le milieu du soin, c'est reconnu par certains psychologues, dans le cadre de thérapies en cabinet ou dans la psychiatrie publique [système de soins psychiatriques de proximité en France, *ndlr*]. Mais dans le cadre du contenu de l'enseignement, on parle de microagressions, mais pas des microagressions à caractère racial. La psychologie est vaste, avec différents champs. En psychologie sociale [qui étudie les processus mentaux liés aux interactions sociales, *ndlr*], on sait que les microagressions et tout ce qui relève de la stigmatisation, de la discrimination, ont un impact négatif sur les personnes qui les vivent. En revanche, en psychologie clinique, je n'ai rien trouvé de tel, on ne nous l'enseigne pas. Ce n'est pas quelque chose qui m'a été transmis, j'ai dû aller chercher le sujet et le proposer. »

#### ***Vous vous êtes basée sur des études réalisées aux États-Unis. Pourquoi selon vous, en France, a-t-on du mal à travailler sur ce sujet ?***

« C'est une bonne question à poser aux universitaires qui font de la recherche ! Je pense que c'est lié au fait que c'est un sujet tabou. C'est délicat quand on dit qu'on souhaite travailler sur les questions raciales, parce que les "races" ne sont pas censées exister en France. Mais dans la vie de tous les jours, socialement, des gens vivent des situations se rapportant à leur "race". Une autre hypothèse que j'avance, c'est que les personnes se censurent et ne parlent pas de leurs expériences du racisme, par peur, justement, de subir une invalidation. De mon point de vue, cet aspect est à prendre en compte. »

### Comment les femmes racisées peuvent-elles se protéger de l'impact des microagressions ?

« Il faut pouvoir en parler à ses proches, à des personnes de confiance à qui on peut s'ouvrir. Se tourner vers sa "communauté", même si en France on n'aime pas ce mot, se rassembler pour se guérir ensemble. Restant dans le cadre de ma recherche, aux États-Unis, il est recommandé d'intégrer des cercles de femmes, des groupes où on va pouvoir en parler pour bénéficier du soutien des autres et surtout se rendre compte qu'on n'est pas seule. Et, au besoin, se faire accompagner en psychothérapie par des spécialistes qui connaissent le sujet et savent ce que c'est d'être une personne racisée en France, en Europe. Des personnes qui ont conscience du racisme et de sa dimension systémique. »

### Même si vous avez étudié le cas d'une population féminine dans votre recherche, vous évoquez dans votre ouvrage le "syndrome d'invisibilité" chez les hommes noirs. D'abord, quelle définition donnez-vous à cette expression ?

« Le syndrome d'invisibilité, c'est le fait de ressentir qu'on n'est pas pris en compte pour qui l'on est en fonction de nos compétences, de nos qualités, de nos caractéristiques. De voir que tout ça est gommé derrière des clichés et des stéréotypes. C'est comme si moi, en tant que femme noire, je n'étais pas vue comme une psychologue clinicienne. Cela peut aussi être une stratégie de protection pour ne pas être vu, ne pas faire d'étincelles et éviter d'être confronté à ces agressions à caractère raciste. Donc, d'une certaine façon se censurer afin de se protéger. Ce qui est aussi

très néfaste pour la santé psychique. Qu'on se censure de temps en temps dans un contexte social, c'est normal, mais que cela devienne la règle au quotidien, c'est très douloureux mentalement. Une autre manifestation du syndrome d'invisibilité lorsqu'on est victime d'une agression à caractère raciste, c'est de faire comme si on ne la percevait pas, d'adopter la posture du "rester cool en toute occasion", être dans le déni. »

### Les hommes sont-ils plus touchés que les femmes par le syndrome d'invisibilité ?

« Je n'ai pas de réponse précise parce que cela nécessiterait une étude sociologique sur un échantillon plus large. Le syndrome d'invisibilité a été découvert sur une population masculine, mais ce n'est pas pour autant qu'il n'est pas présent chez les femmes. Reste à savoir à quelle échelle. » ●



Yaotcha d'Almeida  
L'Harmattan 2022, 96 p., 12 eur.

## POUR ALLER PLUS LOIN : LES SUGGESTIONS DE YAOTCHA D'ALMEIDA

### DES SITES (en anglais uniquement)

- + **Le centre pour soigner le traumatisme racial** : [www.centerforhealingracialtrauma.com](http://www.centerforhealingracialtrauma.com)
- + Le site de la docteure **Candice Nicole**, spécialiste du sexisme et du racisme : [www.drcandicenicole.com](http://www.drcandicenicole.com)

### DES PODCASTS

- + **Kiffe ta race**, la série de Rokhaya Diallo et Grace Ly. Deux fois par mois, elles décortiquent les questions raciales sur le mode de la conversation et du vécu. Bientôt 100 épisodes, à retrouver sur les plateformes de podcasts.
- + **Therapy for Black Girls Podcast** (en anglais), une série (300 épisodes !) et un site de ressources : <https://therapyforblackgirls.com>

### DES BOUQUINS

- + **Survivre au taf**. *Stratégies d'autodéfense pour personnes minorisées*, par Marie Dasyuva (Éditions Daronnes 2022). L'autrice est la fondatrice de l'agence Nkaliworks, spécialisée sur le racisme dans le monde du travail ; elle anime également son propre podcast, *Better Call Marie* (en français).
- + **Soothe Your Nerves**. *The Black Woman's Guide to Understanding and Overcoming Anxiety, Panic, and Fear* (en anglais), par la docteure Angela Neal-Barnett (Touchstone 2003).

# Découvrez axelle

LE MÉDIA FÉMINISTE OÙ LES FEMMES FONT L'INFO

Des articles à découvrir, des podcasts à écouter, des histoires à partager...  
Infos sur les différentes formules d'abonnement : [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be)



**Offre spéciale 1 :**  
25 ans, 25 balles !

**Offre spéciale 2 :**  
25 ans et 5 cartes postales : 35 euros !



## Pour notre anniversaire, on vous fait des cadeaux !

- Offre « 25 ans, 25 balles » !**  
Tout nouvel abonnement ne coûte que **25 euros** au lieu de 29 !
- Offre « 25 ans et 5 cartes postales » : 35 euros !**  
On a édité 5 cartes postales exclusives à partir de cartes blanches illustrées de précédents numéros. Elles sont signées Alix Garin, Fabienne Loodts, Ariane Pinel, Émilie Plateau et Anne Simon ! On vous les enverra en même temps que votre premier numéro. Ces offres sont valables uniquement en Belgique du 3 janvier au 26 février.
- Abonnement d'un an Étranger : Europe 59 €, hors Europe 65 € (la différence de prix avec la Belgique est due aux frais postaux).
- Je verse ..... € sur le compte BE13 7755 9620 2639 de Vie Féminine (BIC : GKCCBEBB) avec la mention « Abonnement axelle ».

Pour recevoir *axelle* 6 fois par an (6 numéros bimestriels de 72 pages), envoyez-nous ce talon (*axelle* service abonnements, rue de la Poste, 111 – 1030 Bruxelles) ou bien faites la demande par mail ([abonnement@axellemag.be](mailto:abonnement@axellemag.be)).  
Vous pouvez aussi vous abonner directement en ligne : [www.axellemag.be](http://www.axellemag.be)

L'abonnement prend cours dès réception du paiement.

Attention, si vous êtes membre de Vie Féminine, vous recevez automatiquement *axelle*. Infos en page 3.

Mes coordonnées (ou celles de la personne à qui j'offre un abonnement)

Nom et prénom : .....

Rue et n° : .....

Code postal, localité et pays : .....

Courriel : .....

Date et signature



**Il y a quelques semaines, l'autrice Lauren Bastide était de passage à Bruxelles pour présenter son dernier ouvrage, *Futur-es. Comment le féminisme peut sauver le monde*. Actrice incontournable du féminisme, elle est notamment la créatrice du podcast *La Poudre*. Après une soirée riche en émotions dans le cadre du festival « Féministe toi-même! », nous avons eu la chance de la rencontrer pour lui poser la question : oui, comment le féminisme peut-il sauver le monde ?**

PROPOS RECUEILLIS PAR JULY ROBERT

## Les « Futur·es »

**A**vec *Futur-es*, Lauren Bastide nous invite dans une grande « Spiral Dance » que ne renierait pas Starhawk. Elle convoque tour à tour les penseur·euses Judith Butler, Gwenola Ricordeau, Christine Delphy ou encore Fatima Ouassak à se joindre à la ronde pour réfléchir ensemble à un espace qui ne soit ni féminin ni masculin, ou bien les deux à la fois, et selon ses vœux, « *ce sera doux et joyeux, parce qu'on pourra être soi* ». Car c'est bien de cela qu'il est question dans cet ouvrage : de la fin de ce vieux monde binaire.

Lauren Bastide déroule le fil d'une pensée construite, réfléchie et pleine de sens. Dans les deux premières parties, elle pose le cadre de ce monde patriarcal hétéronormé dans lequel nous devons constamment « *conformer nos corps, nos vêtements, nos attitudes et notre pensée au moule du genre, ces codes non écrits, ce rituel social si préétabli qu'on le pense "naturel"* ».

La troisième partie est le moment de bascule où l'on passe de la colère à l'apaisement, de la critique du système pénal répressif et du sexe contraint à la justice réparatrice (voir p. 43 de ce numéro) et au care. Il est question de l'échec du système carcéral et de la prise de conscience du caractère systémique des oppressions pour élargir le cercle. Ainsi, chacun·e pourra comprendre ce qui relève du système dans nos comportements, pour nous améliorer et bâtir ensemble un avenir meilleur où personne ne sera exclu. « *Parce que le patriarcat s'est assuré de rejeter tout cela [les savoirs ancestraux, ndlr] du côté des "croyances", de la "spiritualité", en opposition à la science. Les écoféministes ne proposent pas d'élever ces savoirs au rang de science, mais de raviver la possibilité d'une spiritualité vivant conjointement à la science. Les écoféminismes ne proposent pas de rejeter ce que la science moderne a apporté à notre perception du monde, mais de permettre à d'autres savoirs de continuer de cohabiter sans être dépréciés ou annihilés. [...] L'écoféminisme m'a fait comprendre le féminisme comme un embrassement complet du vivant, une lutte totale pour la justice et une restructuration complète de la narration. Ainsi passé au crible écoféministe, le féminisme n'est plus ni une mouvance politique ni un courant de pensée. Il est un geste accompli pour le vivant tout entier.* »

*On sent que ta colère se dissout au fil des pages.*

*L'écoféminisme, que tu abordes dans la dernière partie, c'est aussi la joie, retrouver les plaisirs simples...*

*As-tu ressenti cet apaisement au fil de l'écriture ?*

« Je pense que ça correspond aussi à la manière dont j'ai écrit le livre. J'ai mis plus d'un an à l'écrire. Je pense que l'état dans lequel j'étais quand j'ai écrit les deux premiers chapitres n'est pas du tout le même que celui du dernier.

Au moment de la prise de conscience féministe, la première chose



# désirables de Lauren Bastide

qui germe, c'est de la colère. C'est une envie de tout cramer. On se transforme toutes en Valerie Solanas en puissance [*féministe radicale américaine, connue pour son pamphlet SCUM Manifesto et parce qu'elle a tenté d'assassiner Andy Warhol, ndlr*]. Quand d'un seul coup, on chausse ces lunettes du genre et qu'on voit à quel point rien ne va et que tout est "écrasement systémique", on est en rage. Et j'ai été en rage, pendant des années. Mais je crois que concrètement, on ne peut pas tenir cette rage sur une vie entière. Sinon, on s'épuise, on meurt. Donc on est obligée, presque par survie, à un moment donné, de transformer la rage en apaisement et de développer une réflexion non-violente. »

*Quand tu parles du féminisme, tu vas plus loin que la destruction du monde binaire. Tu vas jusqu'à dire que le problème, c'est le fascisme...*

« Si demain l'extrême droite arrivait au pouvoir, je pense qu'on comprendrait très bien de quoi je parle quand je dis ça. La mise en place d'un régime d'extrême droite, d'un régime fasciste – on a malheureusement eu un exemple grandeur réelle aux États-Unis avec Donald Trump, en Italie cela va certainement beaucoup y ressembler... –, ce sont des attaques groupées contre les femmes, les personnes non blanches, les personnes LGBTQIA+.

La pensée féministe a le pouvoir de réfléchir à toutes ces questions. Elle permet de vraiment mieux décortiquer toutes les interactions sociales, qu'elles soient de classe, de race ou même inter-espèces. À travers la pensée féministe, on arrive à penser toutes ces questions avec précision. Parce que c'est cette proposition de décaler le regard, cette proposition de déconstruire toutes les binarités, la binarité de genre, mais aussi la binarité nature-culture, la binarité Nord-Sud, la binarité hétéro-homo, qui n'ont pas lieu d'être. Le féminisme propose de créer un monde où nous serons tout simplement libres d'être nous-mêmes, comme je le dis dans le premier chapitre. Donc il me semble que le féminisme est le plus puissant des antifascismes. »

*Tu dis les antifascismes... Alors, « le » féminisme ou « les » féminismes ?*

« Eh bien, en ce moment, je m'interroge de plus en plus là-dessus. J'ai été la première à hurler sur tous les tons depuis sept ans : "Les féminismes, il y a plusieurs féminismes". Mais plus j'avance et plus je me dis que franchement, un féminisme transphobe n'est pas un féminisme ; un féminisme qui veut arracher le voile des femmes musulmanes n'est pas un féminisme ; un féminisme qui infantilise les travailleurs/euses du sexe n'est pas un féminisme... En réalité, pour moi, il y a une façon de voir le monde qui est une façon féministe et qui devrait mettre à peu près tout le monde d'accord. » ●

« Heureusement, nous disposons maintenant de toutes les clés [...].

La pensée *queer* qui permet de nous défaire de toute pensée binaire, et donc de toute idée de pureté.

L'histoire du féminisme matérialiste qui rappelle que les luttes intestines ont toujours empêché la révolution féministe de se produire.

La pensée anticarcérale qui nous fait abandonner toute velléité de punir ou d'exclure. Le *care*, pour nous rappeler la puissance de la sollicitude.

L'écoféminisme enfin, qui fait émerger nos interdépendances. »



**Lauren Bastide**  
Allary Éditions 2022  
308 p., 19,90 eur.

# L'OSTÉOPOROSE : DANS NOS OS, TOUT N'EST PAS ROSE

L'ostéoporose est le fait d'avoir des os fragiles, « poreux », qui se fracturent à la suite de traumatismes minimes. Cette pathologie est pensée à tort comme concernant uniquement des femmes ménopausées. Il est vrai que les fractures « de fragilité » sont deux fois plus fréquentes chez les femmes âgées, mais l'ostéoporose est aujourd'hui sous-diagnostiquée chez les hommes.

CHARLINE MARBAIX, MÉDECINE FÉMINISTE (TEXTE) ET ODILE BRÉE (ILLUSTRATION)

**N**otre squelette se remodèle tout au long de notre vie. L'os ancien est détruit par des cellules appelées « ostéoclastes » et est remplacé par de l'os nouveau, construit par des « ostéoblastes ». C'est vers 25 ans que les os atteignent leur maximum de densité osseuse, ou « capital osseux ». Jusqu'à cet âge, l'activité constructive des os est plus intense que l'activité destructrice. Après 40 ans environ, la destruction l'emporte et nous perdons petit à petit de la densité osseuse, certain-es plus rapidement que d'autres.

## Quels outils pour une santé osseuse ?

### Un capital élevé

Un capital osseux élevé est la meilleure prévention contre l'ostéoporose. Celui-ci se construit jusqu'à environ 25 ans. Les principales « nourritures » de l'os sont le mouvement, l'exposition au soleil doux et une alimentation saine, riche en calcium et en protéines végétales notamment. Les filles sont plus à risque de « brimer » leur capital osseux. Moins encouragées que les garçons à bouger, elles subissent en outre les injonctions sociétales à la minceur féminine, qui les poussent souvent vers des régimes restrictifs à répétition.

L'hérédité joue également dans la santé des os : avoir un-e parent-e souffrant d'ostéoporose peut être un signe qu'il faut doubler d'attention.

Les produits laitiers sont souvent cités comme source alimentaire de calcium, mais les légumes verts, les légumineuses et les noix en contiennent aussi. La vitamine D se construit principalement via l'exposition de la peau au soleil doux (en dehors des heures du midi). La supplémentation médicamenteuse en calcium et en vitamine D est souvent proposée pour renforcer la qualité des os, mais les études sérieuses montrent que cette supplémentation diminue le risque de fractures uniquement chez les personnes qui vivent dans des institutions (maisons de repos et de soins par exemple).

### Une destruction lente

L'âge et la ménopause favorisent une destruction des os : nos corps vieillissent et ce sont des paramètres sur lesquels nous ne pouvons pas agir. En revanche, nous pouvons ralentir ce processus en évitant tabac et excès d'alcool, délétères pour les os. Certains médicaments comme les corticoïdes de synthèse fragilisent les os. Ces médicaments sont utilisés pour leur puissante propriété anti-inflammatoire, notamment dans certaines pathologies auto-immunes ou allergiques. Mieux vaut s'en passer quand c'est possible ou les utiliser sur du court terme et à de petites doses. L'activité sportive en plein air et une alimentation saine sont les meilleurs outils pour minimiser la fragilité osseuse tout au long de la vie.

### Prévenir les chutes

La majorité des personnes souffrant d'ostéoporose sont des personnes âgées. L'aménagement de l'habitat (tapis, escaliers, etc.) peut être repensé pour diminuer le risque de chute. De la même manière, il est important de soigner tout trouble de la vue. Enfin, l'activité sportive douce favorise une endurance musculaire et un maintien de l'équilibre. À l'inverse, certains médicaments comme les somnifères ou les tranquillisants favorisent les chutes et sont à éviter si possible.

### Et les traitements ?

Les traitements hormonaux substitutifs parfois donnés pour contrer les symptômes de la ménopause (voir n° 243) sont plus délétères que bénéfiques dans le traitement de l'ostéoporose.

Les traitements de l'ostéoporose sont les « biphosphonates ». Ils diminuent l'activité des ostéoclastes. L'alendronate est la molécule la plus étudiée. Ces traitements ne sont efficaces que chez des personnes qui ont déjà eu une fracture de fragilité. Pour 100 femmes ménopausées (ayant déjà eu une fracture) qui prennent ce traitement durant 3 ans, 3 fractures vertébrales douloureuses et une fracture du col du fémur sont évitées. Les traitements durant plus de 5 ans sont trop peu bénéfiques par rapport aux effets indésirables : douleurs musculaires, diarrhées, et lésions de l'œsophage notamment. Un autre effet

# QUELQUES BONS GESTES



RENFORCER L'EQUILIBRE ET LES MUSCLES



PRÉVENIR LES CHUTES



S'AÉRER ET S'EXPOSER À UN SOLEIL DOUX

ÉVITER TABAC ET ALCOOL



ADOPTER UNE ALIMENTATION RICHE EN CALCIUM



LA VITAMINE D AIDE À FIXER LE CALCIUM

## À retenir

- + L'activité physique, une alimentation saine et l'exposition au soleil doux sont les trois principaux ingrédients pour un squelette en bonne santé.
- + Le capital osseux se construit jusque 25 ans.
- + Le tabac, l'excès d'alcool et la sédentarité sont délétères pour la santé des os.
- + L'ostéoporose peut entraîner des fractures de fragilité. La principale prévention de ces fractures est de
- + Les traitements contre l'ostéoporose sont efficaces uniquement chez des personnes ayant eu des fractures de fragilité et/ou ayant des facteurs de risques individuels.
- + Hors pathologie chronique particulière, une ostéodensitométrie « anormale » sans signe clinique n'est pas une indication de traitement.

## Nos sources

- + « Fractures liées à une fragilité osseuse : prévention », *Prescrire*, 2020.
- + « Quand l'ostéodensitométrie est-elle utile ? », *Prescrire*, 2021.
- + *Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique*, HCE, 2020.
- + *Formulaire de soins aux personnes âgées, Alendronate*, <https://farmaka.cbip.be>, consulté le 2/11/22.
- + *L'ostéoporose a bon dos*, [www.formindep.fr](http://www.formindep.fr), consulté le 14/11/22.

secondaire rare mais grave est une ostéonécrose de la mâchoire. C'est pourquoi un examen dentaire est recommandé au préalable pour minimiser le risque d'intervention dentaire durant le traitement. Les biphosphonates doivent être pris avec précaution (avaler le comprimé en entier à jeun avec au moins 200 ml d'eau, ne pas s'allonger pendant 30 minutes après la prise, attendre 30 minutes avant de prendre les autres médicaments ou déjeuner, etc.). Discutez-en avec votre docteur.e. Il est également important de vérifier s'il n'y a pas d'interactions avec d'autres médicaments (comme les antiacides ou anti-inflammatoires) ou compléments alimentaires (comme le fer) que vous prendriez. Comme toujours, c'est à vous de décider si cela vaut le coup ou pas. Cependant, certaines pathologies chroniques « usent l'os » et nécessitent parfois un traitement contre l'ostéoporose (comme l'hyperthyroïdie ou certains cancers).

### Tout le monde malade ?

L'ostéoporose est souvent décrite comme une « épidémie silencieuse » et des campagnes de dépistage sont régulièrement proposées. Bien sûr, les fractures ostéoporotiques peuvent engendrer une mauvaise qualité de vie, mais il est nécessaire de replacer la définition de l'ostéoporose dans notre contexte social. L'« ostéodensitométrie » est un test de dépistage qui mesure la densité des os. Selon ses normes, nous serons toutes et tous malades à un certain moment de notre vie. Promouvoir des examens de dépistage massifs (et des traitements associés parfois non justifiés) remplit les poches des firmes pharmaceutiques. Gardons à l'esprit que, hors situation de pathologies chroniques particulières, l'ostéodensitométrie n'est utile que pour les personnes qui ont eu des fractures de fragilité. Une ostéodensitométrie « anormale », sans autre signe clinique, n'est pas une indication de traitement par biphosphonates. ●

# DROIT À L'IMAGE, DROIT DES TÉMOINS: vrai ou faux ?

Dans un numéro consacré au journalisme féministe, faisons le tour de certaines questions qui concernent directement les lectrices !

DROITS QUOTIDIEN LEGAL INFO (TEXTE) ET ODILE BRÉE (ILLUSTRATION)

## 1. MON COMPAGNON PEUT ME PRENDRE EN PHOTO SANS MON ACCORD.

**FAUX.** Un-e conjoint-e doit avoir l'accord de l'autre personne pour la prendre en photo. C'est ce qu'on appelle le droit à l'image. La même règle s'applique pour les vidéos.

## 2. MON COMPAGNON PEUT PUBLIER UNE PHOTO DE MOI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS UN BUT PRIVÉ SANS MON ACCORD.

**ÇA DÉPEND.** En principe, un-e conjoint-e doit avoir l'accord de l'autre personne du couple avant de publier une photo d'elle sur les réseaux sociaux.

La même règle s'applique pour les vidéos. Mais cet accord n'est pas obligatoire si votre compagne ou compagnon :

- + publie la photo pour une « activité strictement personnelle ou domestique » ET
- + est une personne physique. Cela veut dire qu'elle/il ne peut pas être un-e professionnel-le.

Par exemple, votre compagnon ne doit pas avoir votre accord s'il publie la photo sur sa page Facebook à lui et si sa page Facebook est uniquement accessible à ses ami-es Facebook.

## 3. UN-E MINEUR-E PEUT DONNER SON ACCORD POUR QU'ON LA/LE PRENNE EN PHOTO.

**ÇA DÉPEND.** Un-e mineur-e peut donner son accord pour être pris-e en photo si elle/il a la capacité de discernement. Si tel est le cas, un-e mineur-e n'a pas besoin de l'accord de ses parents.

Généralement, on considère qu'un-e mineur-e a la capacité de discernement entre 12 et 14 ans. Mais cela dépend d'un-e mineur-e à l'autre.

Si un-e mineur-e n'a pas la capacité de discernement, elle/il ne peut pas donner son accord. Ses deux parents – s'ils ont tous deux l'autorité parentale – doivent donner leur accord à sa place.

## 4. UN-E PASSANT-E PEUT AGIR QUAND ELLE/IL EST TÉMOIN DE VIOLENCES POLICIÈRES.

**VRAI.** Une personne est témoin de violences policières quand elle voit la police utiliser la force de façon illégale. Comment réagir ?

- + En ligne sur le site de Police Watch. La/le témoin peut télécharger ses éventuelles vidéos et photos sur le site pour appuyer son témoignage. En effet, toute intervention policière peut être enregistrée, photographiée et filmée. Mais attention, le fait de filmer la police ne peut pas la gêner dans le déroulement de l'opération.
- + Au téléphone (au 02 209 62 80) tous les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h auprès de la Ligue des Droits Humains.

La/le témoin peut aussi porter plainte auprès des organismes suivants :

- + Au Comité P sur le site [www.comitep.be](http://www.comitep.be)
- + À l'Inspection générale sur le site [www.aigpol.be](http://www.aigpol.be)
- + Dans le commissariat de son choix.
- + Auprès d'un-e juge d'instruction avec le soutien d'un-e avocat-e spécialisé-e.





## 5. SEULE LA VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE PEUT PORTER PLAINTE À LA POLICE.

**FAUX.** Une personne est témoin de violences policières quand elle voit la police utiliser la force de façon illégale. Comment réagir ?

- + En ligne sur le site de Police Watch. La/le témoin peut télécharger ses éventuelles vidéos et photos sur le site pour appuyer son témoignage. En effet, toute intervention policière peut être enregistrée, photographiée et filmée. Mais attention, le fait de filmer la police ne peut pas la gêner dans le déroulement de l'opération.
- + Au téléphone (au 02 209 62 80) tous les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h auprès de la Ligue des Droits Humains.

La/le témoin peut aussi porter plainte auprès des organismes suivants :

- + Au Comité P sur le site [www.comitep.be](http://www.comitep.be)
- + À l'Inspection générale sur le site [www.aigpol.be](http://www.aigpol.be)
- + Dans le commissariat de son choix.
- + Auprès d'un-e juge d'instruction avec le soutien d'un-e avocat-e spécialisé-e.

## LA CONVENTION D'ISTANBUL ILLUSTRÉE



**EXPO** Connaissez-vous la Convention d'Istanbul ? Nous l'évoquons souvent dans nos pages. C'est un instrument international contraignant qui, correctement appliqué, peut permettre de nombreuses avancées pour les droits des femmes. La Belgique a ratifié cette convention en 2016. Son application dans notre pays fait l'objet de rapports réguliers provenant de différentes sources (associations, gouvernement, expert-es), et constitue le socle du Plan d'action national de lutte contre les violences de genre. Les femmes de Vie Féminine Huy, avec un groupe de bénévoles, portent depuis l'an dernier un projet de mise en images de cette convention, si cruciale pour toutes les femmes, mais aussi trop peu connue de la population et de nos institutions. Avec des réalisations issues des antennes de Molenbeek et Namur ainsi que les travaux individuels d'artistes indépendantes et engagées, elles exposent le résultat de leurs démarches artistiques (et politiques !) à la Galerie Juvénal, Place Verte, à Huy. ● *Vernissage le vendredi 10 février à 18h30, puis exposition accessible du 11/02 au 12/03 (les mercredis et week-ends de 14h à 18h). Activités et visites guidées possibles en dehors des horaires d'ouverture (infos : 0474 57 14 35).*

## FÉMINISMES EN REVUE

**SITE D'ARCHIVES** Le génial projet « Féminismes en revue » (FemEnRev) est une plateforme collaborative de recherche sur 19 périodiques féministes français de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (1944-2019). Dans le numéro anniversaire de nos 25 ans, nous ne pouvions pas ne pas le pointer ! Ce projet est à la fois une exigence « patrimoniale » (on pourrait dire « matrimoniale ») et une demande scientifique, car les archives féministes souffrent de nombreuses difficultés de conservation et ne sont donc qu'au début de leur exploration, dans le cadre de l'histoire des femmes. Encore un monde qu'ont commencé à défricher quelques pionnières, parmi lesquelles l'historienne Christine Bard qui pilote le comité scientifique de ce projet universitaire et féministe mobilisant aussi des chercheurs/euses, marraines, partenaires, comités... et usagers/ères. Que l'on étudie l'histoire des femmes, les revues féministes ou que l'on soit simplement porté-e par la curiosité, le site nous permet de feuilleter la *Coordination des femmes noires*, *Sorcières* ou encore *Marie Pas Claire*. Des revues percutantes, créatives, engagées, incroyablement modernes. ● <https://femenrev.persee.fr>



# Annie Colère, QUAND LA RAGE DES FEMMES CHANGE LA SOCIÉTÉ

Le film *Annie Colère* nous immerge dans les années 1970 en France et dans la lutte pour le droit à l'avortement. Un film collectif, puissant et nécessaire.

CAMILLE WERNAERS

**1974 :** l'avortement est toujours interdit en France. Annie (interprétée par Laure Calamy), ouvrière et mère de deux enfants, tombe accidentellement enceinte. Elle se tourne vers le MLAC, le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception, créé un an plus tôt et qui pratique ouvertement des avortements illégaux pour essayer de faire changer la loi. Après deux réunions lors desquelles on lui explique étape par étape la procédure, Annie accède à un avortement gratuit en toute sécurité, pratiqué par un médecin actif dans le mouvement. Ce n'est malheureusement pas le cas de toutes les femmes. En France, à cette époque, comme dans tous les pays où l'avortement est interdit, des femmes meurent après avoir avorté dans de mauvaises conditions.

La réalisatrice Blandine Lenoir a choisi de nous remémorer l'histoire importante du MLAC, fondé sur le partage des savoirs concernant l'anatomie féminine. À partir de ces discussions entre femmes sur leurs

corps, Annie s'émancipe de plus en plus dans d'autres domaines de sa vie.

Le mouvement sera dissous lors de l'adoption de la loi Veil légalisant l'avortement en 1975, une légalisation qui apporte néanmoins son lot de questions. Est-ce que les médecins non militant·es prendront le temps d'expliquer les procédures aux femmes ? L'avortement ne deviendra-t-il pas un acte médical isolé au lieu de l'expérience collective et des discussions que permettait le MLAC ? Des questions que l'on retrouve encore aujourd'hui. « *La tendresse est politique* », lance Annie, qui a trouvé dans le MLAC un moyen de transformer sa colère en une action utile pour elle-même et pour toutes les autres.

La sortie de ce film est plus que nécessaire en ces temps de retour de bâton et de recul, où l'on a vu les femmes perdre le droit à l'avortement en Pologne en 2020, puis aux États-Unis en 2022. En Belgique, c'est le manque de formations dispensées et de médecins disposé·es à pratiquer des IVG qui inquiète.<sup>1</sup> *Annie Colère* rejoint,

avec beaucoup de nuances dans son propos, d'autres films sortis récemment sur le même sujet, par exemple *L'Événement* (2021) de la réalisatrice Audrey Diwan, basé sur le livre d'Annie Ernaux, dans lequel Anna tente d'avorter toute seule dans sa chambre d'étudiante. Mais aussi *Call Jane* (2022) de l'Américaine Phyllis Nagy, qui rappelle l'existence d'un réseau clandestin d'avortement<sup>2</sup> aux États-Unis. En montrant des avortements filmés au plus près, ces œuvres font de ce thème encore fort tabou un sujet dont on peut parler plus librement. Oui, c'est aussi ça, le rôle du cinéma. ●

***Annie Colère*, Blandine Lenoir, 1h59, France, sortie le 11 janvier 2023.**

1. « À l'écoute des médecins qui pratiquent les avortements : "C'est être humain, en fait" », *Les Grenades-RTBF*, 9 septembre 2022.
2. Dans notre pays, c'est le collectif Marie Mineur, fondé dans les années 1970 par Jeanne Vercheval-Vervoort, qui transgresse la loi en créant la première filière qui aidera des femmes à avorter dans de bonnes conditions. Il n'existe cependant pas à notre connaissance de film qui retrace cette histoire-là.

## ANNE BONNET

**EXPO** En Belgique, le petit musée d'Ittre, le MIMDo, est l'unique institution muséale consacrée à une artiste femme. Jusqu'à la fin janvier, la maison où vécut l'artiste Marthe Donas et la chapelle construite en son fémme par sa fille laissent la place aux expérimentations abstraites d'Anne Bonnet (1908-1960). La discrète peintresse belge a, à partir des années cinquante, modulé des paysages en aplats tendant toujours plus vers l'abstraction : des compositions fortes et équilibrées, jouant de gammes de couleurs complexes et raffinées, parfois tendres. Exposée plusieurs fois durant sa carrière au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, mais aussi à Paris, Berlin, Kassel, Venise ou São Paulo, Anne Bonnet fut également membre fondatrice de plusieurs collectifs d'artistes. L'édition d'une monographie retraçant son parcours accompagne la tenue de l'exposition. (V.L.) ●



D.R.

**Anne Bonnet. Impressions de voyage**  
Jusqu'au 29/01, MIMDo, 36 rue de la Montagne, Ittre. Infos : 0471 21 63 88.

## PHOTO/BRUT #2

**EXPO** L'initiative d'envergure coordonnée, d'une part, par La « S » Grand Atelier (Centre d'Art Brut & Contemporain de Vielsalm) et sa directrice Anne-Françoise Rouche et, d'autre part, par le collectionneur français Bruno Decharme implique plusieurs institutions bruxelloises : le Botanique, la CENTRALE, le musée Art et marges et la Tiny Gallery. L'ensemble des expos et événements programmés dresse un panorama hors normes, très riche et varié, enthousiasmant et interpellant, de la photographie dans l'art brut. Qu'est-ce que l'art brut ?

Aucune définition ne fait consensus mais il s'agit, à gros traits, d'un art étranger à la culture des beaux-arts, à ses codes, circuits et institutions, conceptualisé en 1945 par l'artiste français Jean Dubuffet à partir de ses recherches menées avec des personnes créatives porteuses de maladies mentales. Le concept s'est étendu à l'art « amateur » ou « spontané ». Cette série d'expos ouvre une multitude de questionnements intéressants, dont la nature même de l'art. Elle soulève également l'ambivalence de l'augmentation de la visibilité de cet art, entre reconnaissance nécessaire et inévitable (?) marchandisation, précise Bruno Decharme durant la présentation à la presse des 360 œuvres exposées au Botanique. Ces artistes évoluent dans leur bulle, mais ont une intense conscience du monde. Ce qu'appuie, dans l'expo du Botanique centrée sur la photo retravaillée, certaines représentations du corps des femmes (voir aussi axelle n° 214, décembre 2018, « Des femmes dans l'art brut ») : les œuvres, réalisées à partir d'images accessibles, photos, photocopies, cartes, magazines, répercutent les stéréotypes véhiculés par la société, et les infléchissent de façon subtile. (V.L.) ●



© José Manuel Egea, « Sans titre », 2013, collection Bruno Decharme

### Photo/Brut #2

Jusqu'au 19/03. Botanique, 236 rue Royale, 1210 Bxl. Infos : 02 218 37 32.  
CENTRALE for contemporary art, 45 place Sainte-Catherine, 1000 Bxl. Infos : 02 279 64 02. Art et marges musée, 314 rue Haute, 1000 Bxl. Infos : 02 533 94 90. Tiny Gallery, 26 rue de la Cuve, 1050 Bxl. Infos : 0475 27 95 56.

Mais encore...

**DANSE**

### COUNTING STARS WITH YOU (MUSIQUES FEMMES)

Parcourant le matrimoine musical depuis le Moyen-Âge, la pièce de la chorégraphe Maud Le Pladec, habituée des Halles, questionne la place des femmes compositrices dans la musique. ●

Aux Halles de Schaerbeek, le 28/01 à 20h, 22a rue Royale Sainte-Marie, 1030 Bxl. Infos : 02 218 21 07.

**EXPO**

### SELF PORTRAIT / AUTOBIOGRAPHY : A WORK IN PROGRESS

À Bozar, une installation de Chantal Ackerman : des moniteurs présentent un récit sonore (1h50) et des extraits de films de la grande cinéaste belge. ●

Jusqu'au 15/01 à Bozar, 23 rue Ravenstein, 1000 Bxl. Infos : 02 507 84 30.

**EXPO**

### TACITA DEAN

Au Musée d'Art Moderne de Luxembourg, une expo individuelle de l'artiste pluridisciplinaire britannique Tacita Dean. ●

Jusqu'au 26/02 au Mudam, 3 Park Dräi Eechelen, Luxembourg-Kirchberg. Infos : +352 453 78 51.



**Diaty Diallo**  
Seuil 2022  
176 p., 17,50 eur.

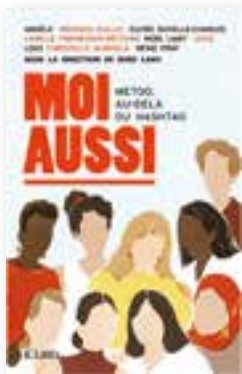
## Deux secondes d'air qui brûle

**ROMAN** C'est l'histoire d'Astor, Nil, Issa, Demba et Chérif, une bande ordinaire d'amis d'enfance du même quartier, et de leur entourage – frères, sœurs, ami-es, mères, voisin-es. C'est aussi une histoire d'espaces, quelque part en périphérie de Paris : des tours, un parking, une place, une pyramide – no man's land devenus territoires habités de fêtes, de barbecues, de débrouille, de vie et de rêves. Mais pour les habitant-es de ces lieux, la détente est toujours de courte durée : la présence policière quotidienne relève du harcèlement, jusqu'au drame annoncé qu'il ne convient

pas d'appeler bavure mais bien meurtre d'État. L'onde de choc causée par cette mort traverse la communauté et le groupe d'ami-es, qui vont construire avec leurs savoir-faire de l'ombre une réponse explosive à cette énième violence policière. *Deux secondes d'air qui brûle* est le premier roman de Diaty Diallo, qui pratique l'écriture depuis l'adolescence. Son style rythmé et saccadé convoque la musique, le rap et le slam pour parler d'amitié, de jeunesse et de colère. (L.B.) ●

## Moi aussi. MeToo, au-delà du hashtag

**ESSAI** En 2017, le hashtag MeToo est réutilisé sur les réseaux sociaux par l'actrice Alyssa Milano après la révélation de l'affaire Weinstein pour montrer que nombreuses sont les femmes concernées par les violences sexuelles. Les témoignages affluent, par millions. La société ne peut plus détourner les yeux. Quel bilan tirer de ce mouvement, cinq ans plus tard ? En pleine période de retour de bâton, c'est la question à laquelle propose de répondre avec nuances le livre choral *Moi aussi. MeToo, au-delà du hashtag*, écrit sous la direction de Rose Lamy, spécialiste du sexisme dans les médias. Elle convoque huit autres femmes, parmi lesquelles la chanteuse belge Angèle ou encore la journaliste Rokhava Diallo. Pour aborder le sujet de



**Rose Lamy**  
Éditions JC Lattès 2022, 216 p., 19 eur.

manière large, y compris dans ses zones d'ombre, comme l'invisibilisation de la militante afro-américaine Tarana Burke, créatrice de ce hashtag en 2006, déjà. Outre le bilan, demeure donc cette question, centrale dans le livre : ce mouvement a-t-il bénéficié à toutes les femmes ? (C.W.) ●

## Tu as vu le visage de Dieu Romance de la Noire blonde

**ROMANS** Après *Pleines de grâce* et *Les aventures de China Iron* (axelle n° 248), ce livre, composé de deux courts romans, est le troisième traduit en français de Gabriela Cabezón Cámara, autrice pionnière de la littérature latino-américaine contemporaine mais aussi journaliste et militante engagée dans les luttes écologistes, féministes et LGBTQI+.

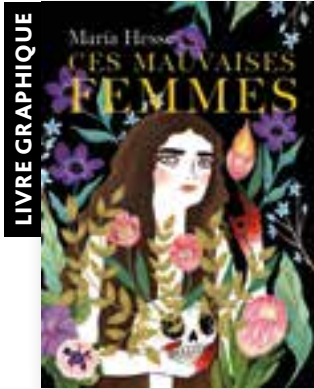
*Tu as vu le visage de Dieu* donne la parole à Beya, une femme prisonnière d'un réseau de prostitution. Torturée jour et nuit, dépourvue de toute autorité sur son corps et sa vie, elle va réussir à préserver une parcelle lumineuse au plus profond d'elle-même. Ce brasier intérieur, elle le chérit, le nourrit, le fait croître jusqu'à l'explosion vengeresse finale. Dans *Romance de la Noire blonde*, Gabi, une jeune poète cocaïnomane, se retrouve par hasard à festoyer dans un immeuble d'artistes au moment de son expulsion et, sans réfléchir, s'immole par le feu face aux forces de police. Survivant à ses blessures, elle se réveille devenue malgré elle la leadeuse sanctifiée du mouvement d'occupation. Son visage ayant été dévoré par les flammes, elle transforme son corps en œuvre d'art sacrificielle, symbole de tous-tes les laissés-es-pour-compte et les exploités-es. Inspirés de faits réels, ces deux récits témoignent de la violence patriarcale et étatique du système. À la fois destructeur et créateur, le feu y est omniprésent, reflet de la catastrophe écologique actuelle. Il habite aussi intensément l'écriture rythmée de l'autrice, dont les mots crus explosent à la gueule, provoquant une tornade d'émotions brutales. À lire pour attiser la rage. (L.B.) ●



**Gabriela Cabezón Cámara**  
Éditions de l'Ogre 2022  
200 p., 18 eur.



# Ces mauvaises femmes



LIVRE GRAPHIQUE

**María Hesse**  
Éditions Presque Lune 2022  
168 p., 23 eur.

Les illustrations de María Hesse sont aussi percutantes que ses mots lorsqu'elle entre dans cette brèche qui s'est ouverte « à une forme de narration qui affirme que nous n'avons pas à être comme eux, ni comme les femmes qu'ils ont imaginées dans leurs histoires ». Drôle, ludique et sans concession, *Ces mauvaises femmes* nous amène à relire l'histoire avec un regard neuf qui ne soit pas masculino-centré. De la mythologie au cinéma, de l'histoire contemporaine à la littérature en passant par la tradition judéo-chrétienne, l'autrice et illustratrice expose le pouvoir des récits et des idées qu'ils façonnent, des images qu'ils construisent dans les imaginaires collectifs. Les incessants va-et-vient entre les contes, les dernières séries à la mode, les mythes et le propre vécu de l'autrice donnent toute sa puissance à ce texte qui mêle la petite histoire à la grande au prisme de ce que certaines femmes s'autorisent aujourd'hui : revendiquer des modèles différents pour créer leurs propres histoires, leurs propres vies et participer au monde au même titre que les hommes. En nous conviant dans son cercle de sorcières, María Hesse nous invite à faire de même... Chiche? (J.R.) ●

# Tenir sa langue

**RÉCIT** La langue comme héritage, la langue comme territoire... Du balbutiement d'une enfant qui découvre le langage à l'adulte qui se bat pour récupérer le prénom reçu à sa naissance, Polina Panassenko nous fait voyager entre l'URSS de son enfance et la France où elle et sa famille ont migré en 1993. Ce passage de frontières fut aussi un passage entre deux langues, du russe au français, pour celle qui deviendra alors Pauline par la volonté de ses parents. L'autrice, qui a passé sa vie à utiliser « russe à l'intérieur, français à l'extérieur. Quand on sort, on met son français. Quand on rentre à la maison, on l'enlève », se raconte, entre deux pays, mais aussi deux identités et deux communautés. De son récit autobiographique intime et tendre, Polina Panassenko passe à l'universel pour donner une force incroyable à ce message d'humanité qu'est la quête de soi. Car non, il ne

s'agit pas « que » d'un prénom. Il s'agit de liberté, celle de transmettre un héritage autre que celui de la peur et ainsi s'émanciper de l'histoire de ses ancêtres contraint-es, en fuyant les pogroms, de changer de noms. Pour que cette fois, l'histoire ne se répète pas. (J.R.) ●



**Polina Panassenko**  
Éditions de l'Olivier 2022  
192 p., 18 eur.

# ELSA POISOT, reconstruire de l'avant-scène aux coulisses



Alors qu'elle était étudiante en première année à l'École Supérieure d'Acteurs, à Liège, elle a interpellé le responsable pédagogique à propos de l'histoire du théâtre telle qu'elle était enseignée : où était l'histoire des comédiennes ? « *Il est impossible de s'emparer du répertoire classique sans comprendre la réalité historique dans laquelle il s'inscrit* », expliquait-elle. Ça a toujours bouillonné dans sa tête. Petite déjà, avec sa couleur de peau qui variait et varie encore dans le regard des autres, avec la langue créole que sa maman ne lui apprend pas de peur qu'elle « prenne l'accent »... Depuis, Elsa Poisot, comédienne, autrice, metteuse en scène, inlassablement, continue à bousculer. Elle foisonne de projets et fonde en 2009 Écarlate La Cie (pour « compagnie »), véritable levier pour la création artistique, pour révéler les lignes de faille dans les arts de la scène. « *Pourquoi des hommes scénographes ont pensé, à la fin de leur carrière, que ce qui les avait traversés pouvait constituer un matériau national de mémoire. Et pourquoi pas les femmes ?* » Elle veut agir sur l'écosystème dans lequel les créations s'inscrivent. Pousser les murs, changer de maison, changer les maisons. Fédérer, donner la parole aux invisibilisées, mutualiser les expériences. Ce que fait Elsa. **CRÉATRICES** est un podcast produit par axelle magazine et réalisé par Corinne Ricuort à retrouver sur notre site et sur les principales plateformes de podcasts. Écarlate La Cie organise une journée d'étude au Festival de Liège le 11 février 2023 autour de son étude *La Deuxième Scène. Acte 4*. À ne pas manquer non plus, le magnifique projet *Autrices au Théâtre Varia* en mars. Plus d'infos : <https://ecarlatelacie.be> ●

# Écrire la sauvagerie

## Avertissement

Attention, ce texte aborde un sujet difficile, celui la violence maternelle. Mais il montre aussi comment la narratrice y échappe.

Virginie Jortay

**Terreur d'enfant :** les petits des hamsters avaient été bouffés. Des bébés roses, il ne restait que les entrailles. Leurs parents, innocents, attendaient leurs graines et mes caresses. Horreur. Qui des deux répugnants avaient englouti la marmaille? Comment une maman aurait-elle pu dévorer ses enfants? Ça ne pouvait être que lui, le père: le salaud, le dominant. Hurllements. Maman! Nettoyer le sang. Vomir à dégraisser la cage de ses bouts d'organes et de chairs déchiquetées. Les monstres... Comment s'en débarrasser? Les noyer? Mes larmes sur les genoux de Maman qui me console, moyennement. Elle tremble. Dans son regard, une brillance... Trouble, elle a peur. Suis-je en danger? Acuité. Balayer la panique, ne pas écouter l'intelligence de mon corps qui pressent. Fuir l'intuition et partir pour l'école. Je vais y exceller.

J'y apprendrai à séparer le ventre de la tête; à me vautrer dans les sciences pour contourner l'impensable; à découvrir les multiples pour fuir le lieu des dangers; à me gaver de lettres pour enjoliver le tableau... L'antre public m'a permis de biaiser l'expérience domestique et de faire disparaître mes crampes au ventre.

Pour des raisons de survie, certaines espèces, telles que le cochon, le pélican, la coccinelle, le hérisson, le phoque, l'écureuil – mais pas que –, peuvent bouffer leurs enfants. Il s'agit du cannibalisme *puerpéral*. Quel mot génial ce puerpéral! Relatif à la période qui suit l'accouchement. Comme mes hamsters!

Il m'a fallu du temps pour accepter l'idée que les humains mangeaient aussi leurs enfants. Chez moi, c'était ma maman. Cette histoire qui n'en finira jamais de me surprendre, je la trimballe comme une tache. Je l'ai moult fois reformulée. Je ne peux l'effacer. Maligne la teigne, elle m'alimente autant qu'elle m'allège. Nourriture chérie que je triture, énergie qui me pousse à écrire. Aller au plus simple, au plus banal. Mon anthropologie du mal.

Ce qui se jouait à la maison me dépassait. Aucun mot n'aurait pu traduire la tension. Menaces, gifles. Regards. Toucher, pour soigner... Ma survie exigeait que je m'écarte de mes sensations et que j'aïlle de l'avant. J'étais la proie, même si je me pensais camouflée.

Je me suis fait berné par la posture victimaire de ma mère. Pauvre femme. Héritière d'une histoire merdique, elle était dépositaire de traumatismes de guerre. Elle avait fondé sa personnalité sur une perception bancal du monde. Ses moteurs étaient la haine (des hommes et du pouvoir) et la jalousie (des hommes et du pouvoir). Longtemps, j'ai essayé de la comprendre. Je la protégeais, parce que je l'aimais. Plus longtemps encore, j'ai cru pouvoir l'aider. Après tout, c'était ma mère. Je n'en avais qu'une, elle m'avait mis au monde et donné la vie.

Comme si...

Plus je tentais de la raisonner dans ses interprétations délirantes, plus elle se débattait et griffait. Alors je partais, puis revenais. Prise de pitié ou de culpabilité, je devais aider cette mère qui s'enlisait. Pour la jeune fille et la lesbienne que j'étais devenue, sauver ma mère est devenu mon but. Je ne comprenais que trop bien son âpreté à l'égard des hommes et du pouvoir.

Parfois, elle faisait mine de se rallier aux avancées et découvertes que mes lectures féministes proposaient. Elle paraissait touchée, les approuvait quelquefois. Mais dans la minute qui suivait, elle ruait, pour me faire mal et me soumettre à son autorité. *Tais-toi.* Le ton montait puis elle piaulait : *Je suis ta mère. Tu me dois la vie, tu me dois le respect!* Comme si...

Ne pas rivaliser, ne pas s'opposer. Négocier et, à petits pas, s'éloigner. Ne revenir que par nécessité. Profonds sont les méandres de l'attachement. Les filles et leur mère, tout un programme pour garantir les soirées moqueries et leurs blagues misogynes.

Enfant, ma mère était ma terreur. Depuis, je la gérerais. J'avais survécu à sa folie. Je riais de sa bêtise ou de sa méchanceté mais je ne lui en voulais pas. J'étais l'adulte. Je l'avais toujours été. J'en retirais même une forme de fierté. Notre rapport était tout bonnement malsain. Mon apparent détachement structurait mon illusion de maîtrise. Quelle vanité.

À la naissance de mes enfants, le vrai visage de ma mère a refait surface et, avec lui, ma peur et mes douleurs de ventre. Je les ai tout de suite reconnues. C'était les mêmes que quand j'étais à sa merci.

Ma mère voulait posséder mes enfants. Elle les montait contre ma compagne et moi, s'opposait à nos remarques, balayait nos réticences qualifiées de conservatrices... Oppressante, elle faisait d'eux ses trésors, ses poupées, ses héritiers. Carnassière, elle se les accaparait. Dans son monde, nos enfants étaient sa propriété. Barrages. Limites. Conditions. Un non attisait sa convoitise. Lui parler ravivait sa combativité. Elle aurait été capable de tout pour balayer ma compagne, et m'effacer à mon tour. Impasse. Son but était limpide : être la mère de nos enfants. Elle trouvait en eux une source de jouvence. Leurs petits corps, roses et juteux, lui offraient une nouvelle jeunesse, et lui donnaient une raison d'exister.

*J'étais  
lesbienne,  
j'étais féministe.  
Avec mon  
amour, nous  
avons déjà tout  
déconstruit.  
Mais m'attaquer  
à ce pilier-là  
me terrifiait.*

« Pour  
des raisons  
de survie,  
certaines  
espèces,  
telles que  
le cochon,  
le pélican,  
la coccinelle,  
le hérisson,  
le phoque,  
l'écureuil – mais  
pas que –,  
peuvent bouffer  
leurs enfants.  
Il s'agit du  
cannibalisme  
puerpéral. »

J'étais lesbienne, j'étais féministe. Avec mon amour, nous avons déjà tout déconstruit. Mais m'attaquer à ce pilier-là me terrifiait. Je lisais tout ce que je trouvais, je cherchais des explications à ses comportements possessifs, mais rien ne m'aidait vraiment. J'avais facilement validé les termes *manipulatrice* et *narcissique*, c'était effectivement très évident, mais en même temps, ces approches flirtaient avec celles du dominant. Les hommes, leurs institutions... leurs avis sur les femmes et leurs théories sur leur dos. Je refusais d'être une de celles qui condamneraient ma M.A.M.A.N.

Maintenant que ma relation à elle incluait aussi nos petits, je n'avais plus les codes pour la contenir. Protéger les enfants, certes, mais comment ? Rien n'était apparent. Tout se jouait en sous-textes et en insinuations. Il fallait décoder. Même si la manœuvre était manifeste, le pire était mon déni. Je m'interposais, tiraillée entre ma famille et la sienne... Je négociais. Même si je refusais de me plier à sa vision du monde, dans laquelle l'unique sens de ma survie aurait été de lui fournir sa descendance, je continuais à circonvoluer et à la protéger, elle. En vain.

Vaille que vaille, nous faisons front. Ne doutant un seul instant de sa toute-puissance, ma mère m'a forcée à choisir. Était-ce mon devoir de fille de m'incliner ? J'aimais ma mère, mais je ne lui céderai pas nos enfants. Je les ai choisis, eux. Elle est entrée dans un état second. *L'ordre des choses !*, éructait-elle... *Tu me dois le respect !* L'ordre des choses ? Il avait bon dos... Tant de mes amies y étaient passées, les maladies avaient fait le reste. Est-ce l'effacement qui fait disparaître les enfants ? Pour préserver notre vie, seule la rupture était possible. *Mais, c'est ta mère ! Tu n'en as qu'une ! Elle t'a mise au monde et t'a donné la vie.* Ça, c'était la voix de la morale.

Comme si...

Juste était la voix de mon ventre : rompre était l'unique solution. Alors, à bout de souffle, je me suis agrippée à la main de mon amour et nous avons filé. Loin. Courir... loin de ses colères et de ses crocs, au-delà de mes peurs. Pour nous sauver.

Les années ont passé. Je n'ai jamais regretté.

Loin d'elle, j'ai eu des tonnes de bonheurs et autant de thérapies. J'ai même écrit un roman. J'y parlais d'elle, de ce qu'elle m'avait fait lorsque j'étais enfant. Menaces, gifles. Regards. Toucher, pour soigner... Tout était étalé devant mes yeux mais mon cerveau refusait d'admettre les deux mots que je contournais depuis cinquante ans : inceste, maternel.

Il avait fallu que je tienne mon livre entre les mains pour que les mots des autres me percutent enfin. *Le berceau des dominations*<sup>1</sup>, *Les Deux Sœurs et leur mère*<sup>2</sup>, *La sauvagerie maternelle*<sup>3</sup> venaient enfin expliquer ce que mon corps d'enfant savait, mais ne pouvait formuler. L'inceste maternel restait un tabou. L'empereur de tous les tabous. Il était le berceau, la matrice de l'anéantissement, l'outil d'un pouvoir hiérarchique ancestral, incestuel...

Que ces ouvrages aient été écrits par des femmes facilitait l'acceptation de mon diagnostic. Ils permettaient de me distancier de cette histoire individuelle. C'était simple. Sans ces modèles, aussi récents que précieux, comment aurais-je pu, moi enfant ou moi adulte, concevoir ? J'acceptais enfin qu'il m'avait été impossible de me rallier à un impensé. Je n'avais pas échoué.

Je me suis repue de ces écrits, ne comprenant pas comment, et après tant de livres et d'académies, cet inceste-là était si peu décrit. L'inceste maternel était comme la modélisation du clitoris en 3D : un grand absent.

Eurêka. Lumière. Graal. Grâce.

De son côté, le cas de ma mère ne s'était pas arrangé. Au bord du gouffre, elle a fini par m'appeler. *Virginie, j'ai besoin de toi.* Après huit ans, elle rompait la rupture. J'y suis allée sans hésiter.

Elle m'a ouvert la porte. Je ne l'ai pas embrassée. Je me suis assise sur la chaise, de l'autre côté de la table couverte de listes et de formulaires de demande d'euthanasie. Je lui ai demandé *Pourquoi as-tu besoin de moi ?* Sa réponse a fusé : *Tue-moi.*

Brut. Carré. Sans fioriture. L'absence totale d'humanité. Ou la cellule souche de cette même humanité ? *Tue-moi !*, a-t-elle répété.

Comme si...

Je ne suis pas comme elle. Je ne suis pas cannibale. Je ne tuerai pas mes enfants. Je ne tuerai pas ma maman.

Je me suis levée pour l'embrasser, lui ai souhaité bonne chance.

Le lendemain, elle faisait sa troisième tentative de suicide.

J'arrive à l'hôpital avec ses brouillons de formulaires mal complétés et ses interminables listes de dernières volontés. Le corps médical s'oppose ; je me sens suspecte. Ce n'est pas technique mais éthique : il n'appartient pas à une fille d'être le véhicule de la demande de mort de sa mère. La gifle est cinglante. À la vitesse de la lumière, je comprends qu'une fois de plus, ma mère m'a utilisée. *Tue-moi !* Je suis en train d'essayer. Elle m'a piégée. Je suis son prolongement, le polype nécessaire à accomplir son grand final. Et elle veut m'en faire endosser la responsabilité ? Tu = moi. Telle la balle de jocari, dont je pensais avoir rompu le cordon, qui me ramène immédiatement vers son corps, agonisant. Je défaille.

Elle respire...

*Décompensation paranoïaque*, m'explique la psychiatre qui la prend en charge.

« *Le propre de la maladie est de passer sous les radars. La psychose paranoïaque est une série de raisonnements fondés sur des sophismes, une pensée à côté de la pensée. Cette psychose est de loin la plus dangereuse des psychoses pour la société, tant au regard de son caractère répandu que des risques de passage à l'acte.* »<sup>4</sup>

C'est incurable et souvent, la maladie prend sa source dans un trauma de la petite enfance.

Pendant qu'elle me parle, je sens mon ventre se détendre. *Psychopathologie paranoïaque*. J'accueille ce nouveau terme avec humilité. En espérant qu'il soit le dernier. ●

Née en 1964, **Virginie Jortay** est

diplômée de l'INSAS. Elle travaille dans le monde du théâtre, notamment comme créatrice sonore et metteuse en scène.

Elle enseigne, aussi, dans des écoles supérieures d'art, puis dirige l'école supérieure des arts du cirque à Bruxelles (ESAC) suivie de la direction des études et de l'insertion professionnelle à Châlons-en-Champagne, en France (CNAC).

C'est en août 2021 que Virginie Jortay fait une entrée remarquée dans le monde de l'édition en publiant *Ces enfants-là* (Les Impressions Nouvelles). Ce premier roman, présenté comme un « récit-mémoire », provient d'une urgence, d'un besoin impérieux de dire l'impensé et l'impensable. L'emprise toxique d'une mère sur sa fille et, plus largement, ce que les années de « joyeuse liberté sexuelle » ont fait aux enfants, corps « photographiés, chosifiés et – au passage – abîmés »...

1. Dorothée Dussy, *Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, La Discussion 2013.

2. Françoise Héritier, *Les Deux Sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*, Odile Jacob 1994.

3. Anne Dufourmantelle, *La sauvagerie maternelle*, Payot et Rivages 2016.

4. Ariane Bilheran, *Psychopathologie de la paranoïa*, Armand Colin 2016.

# JEU-CONCOURS

À GAGNER, 3 EXEMPLAIRES

« MÉMOIRES DE NOS MÈRES »



Dans *Mémoires de nos mères. Des femmes en exil*, neuf autrices issues de la diaspora et des migrations racontent leurs filiations féminines. Elles plongent dans les arcanes de leur mémoire pour faire remonter par l'écrit les souvenirs émouvants de leur arrière-grand-mère, grand-mère ou mère. Des histoires pas toujours faciles à raconter, d'humiliations, de violences, mais également empreintes d'une grande humanité, qui questionnent les transmissions et la façon dont les expériences de ces aînées ont forgé les générations d'après. « Cette double histoire nous travaille, de génération en génération, qu'on le veuille ou non, qu'on la connaisse ou non. Dans notre livre, grande et petite histoires, émotion et savoir, lien et distance s'entrecroisent et se répondent sans toujours converger », résume joliment l'autrice Laurence Campa dans l'introduction. Des objets ponctuent leurs récits, ici les photos en noir et blanc d'une grand-mère italienne, là la reproduction d'un bijou indien porté par les femmes de la famille lors de leur mariage. Un livre éminemment politique. Et poétique. (C.W.) ●

Dirigé par Laurence Campa  
Textuel 2022, 168 p., 39 eur.

E	C	A	G	O	U	L	E
H	E	D	N	O	S	I	P
C	E	L	U	O	F	U	L
A	N	O	T	E	P	I	I
T	N	S	M	I	N	R	R
N	O	U	L	S	B	R	U
E	T	L	C	A	T	E	E
R	E	R	Z	B	E	T	D
E	I	A	T	R	T	T	N
T	R	E	I	E	U	A	O
L	U	S	T	R	E	R	R
A	E	H	C	I	A	R	F
D	R	E	I	N	N	A	V

Avec les 5 lettres qui resteront quand vous aurez biffé tous les mots ci-contre, formez un nom correspondant à la définition suivante: « Suite de choses ».

--	--	--	--	--

- |         |         |
|---------|---------|
| ALTERE  | LUSTER  |
| ATERRI  | PETON   |
| BAZAR   | PUPILLE |
| CAGOULE | RONDEUR |
| DESIREE | SABRER  |
| ENTACHE | SONDE   |
| ETONNEE | TETUE   |
| FOULE   | TUMEFIE |
| FRAICHE | VANNIER |
| INSCRIT |         |

Pour tenter de gagner un livre, envoyez-nous, par mail de préférence, le mot à découvrir ainsi que vos coordonnées avant le 28 février.

**axelle jeu-concours,**  
111 rue de la Poste  
1030 Bruxelles,  
ou axelle@skynet.be

Les gagnant-es seront tiré-es au sort parmi les bonnes réponses et averti-es personnellement. Leur nom sera publié en mai-juin 2023.

**Résultats du jeu-concours de septembre-octobre 2022**

La solution était « atelier ».  
Ont gagné « Rosa Bonheur »:  
– R. Czurillova  
– A.-M. Decancq  
– A. Jomat  
– A. Leemans.

**ERRATUM**

Comme l'une ou l'autre lectrice nous l'a gentiment signalé, une erreur s'est glissée dans notre grille du numéro 249. Toutes nos excuses aux personnes qui n'ont pas pu jouer et bravo à celles qui ont malgré tout trouvé la solution!



www.sportcerebral.be



## **Dossier**

Elles vécurent heureuses...  
Aimer en dehors de l'hétérosexualité

### **Enquête en deux temps**

Classement sans suite,  
quand la Justice s'en lave les mains  
À qui profite le bénéfice du doute ?

### **Inceste dénoncé par des mères**

Un an après nos révélations,  
où en sont les dossiers ?

### **FATIMA DAAS**

Écrire, bâtir des ponts  
et des alliances féministes

### **SE FAIRE LIGATURER LES TROMPES**

### **QUAND ON EST JEUNE**

Récit d'une combattante

### **Réforme des pensions**

Quels impacts pour les femmes ?

